

Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	03	INFRASTRUCTURE	05	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	03
EDUCATION	10	SOCIAL	07	TRANSPORT	12
ADMINISTRATION	20	ECONOMIE	07	RURAL	09

N° 2561

18 Mai 2022

18 May 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	Reference	ADDITIF N°003 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°003RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003 BIS/AONO/PU/CUE/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 POUR LA RÉHABILITATION DES CARREFOURS MARTIN PAUL SAMBA, ROND-POINT SERVICES DU GOUVERNEUR, ESPLANADE PALAIS DE JUSTICE, SQUARE PAUL BIYA, CARREFOUR AN 2000, TERRE-PLEIN CENTRAL, CARREFOUR ELAT.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
2	Reference	006/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES: PISTE 1: (CARREFOUR ZAMBO-CARR. MESSI (1KM) PISTE 2 : BRETELLE IAI-CARR. ONDIGUI (400M) ; PISTE 3 : GROUPE SCOLAIRE PEPY ET LORRINE-PAROISSE MBOUN (1KM400) : PISTE 4 : TOTAL NSAZOMO-NKOLANGA ANCIENNE ROUTE (350M) ET BRETELLE ENTRÉE ONDIGUI (150M) DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
3	Reference	001/DM/C.KTE/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°001/DM/C.KETE/SG/2022 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ OBJET DE LA LETTRE COMMANDE N°002/LC/C.KTE/SG 2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINIE-ADDITION EN EAU POTABLE AVEC POMPE ALIMENTEE EN ENERGIE SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE KETTE DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
4	Reference	ADDITIF N°002 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°008 BIS/AONO/CUE/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 POUR LA RÉHABILITATION DE 56 BOUTIQUES À EBOLOWA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
5	Reference	03/AD/C-BAH/SG/CIPM /2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°03/AD/C-BAH/SG/CIPM /2022 DU 25/04/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE 07 DALOTS DANS LES VILLAGES (BANKA, BATOSSOUO,CHENGNE,KAFFO ET HIALLA) ET LA REHABILITATION DE LA ROUTE RURALE DELEGATION DEPARTEMENTAL MINDER-CARREFOUR COLONEL DJOKO AVEC BRETELLES DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX. REGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	003/22/C/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U01/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/22/C/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U01/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N°002/22/AONO/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/CSPM/U01 DU 31 MARS 2022 RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DES CURRICULA DANS LES NOUVELLES FILIERES DE L'ENSEIGNEMENT DES TECHNIQUES INDUSTRIELLES AU LYCEE TECHNIQUE D'OMBE EN TROIS LOTS (LOT 1 : MECANIQUE AUTO DIESEL, LOT 2 : ELECTROMECHANIQUE MARINE, LOT 3 : PECHE).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

7	Reference	008/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 008/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 1ER AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BÂTIMENTS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE À NGANG.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

8	Reference	014//DM/C.BANE/SG/CIPM/2022 DU 30/03/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°014//DM/C.BANE/SG/CIPM/2022 DU 30/03/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/ DC/C.B.BANE/SG/C1PM/2022 DU 30/03/2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NGOAZIP 1, COMMUNE DE BIWONG BOUE, DÉPARTEMENT DE LA MVLU, RÉGION DU SUD EN LOT UNIQUE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

9	Reference	001/DM/C.KTE/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°001/DM/C.KTE /SG/2022 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ OBJET DE LA LETTRE COMMANDE N°02/LC/C.KTE/SG/2022 POUR L'EXECUTION DESS TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINIE-ADDUCTION EN EAU POTABLE AVEC POMPE ALIMENTEE EN ENERGIE SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY REGION DE L'EST
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

10	Reference	002/DM/C.KTE/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°002/DM/C.KTE/SG/2022 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ OBJET DE LA LETTRE COMMANDE N°01/LC/C.KTE/SG/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE SIX (06) FOARGES POSITIFS CHACUN EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KETTE DEPARTEMENT DE LA KADEY REGIONS DE L'EST (LOT UNIQUE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

11	Reference	003 Lire
	Titre/objet	ADDITIF.....003...../C.NDIKI/CIPM/2022 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE LE 20 AVRIL 2022 DANS LA C-NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	PRESS RELEASE N°004/22 Lire
	Titre/objet	PRESS RELEASE N°004/22 SUBJECT: POSTPONEMENT OF DATE OF SUBMISSION OF OFFERS/BIDS OPENINGSESSION FOR URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°004/CDC/GOPD/GRD/PD/I.T.B/22 FOR CONSTRUCTION OF TWO TURKISH TOILETS, TWO PIT LATRINES AND TWO BATHROOMS IN CDC IDENAU PALMS ESTATE .THE GENERAL MANAGER OF CAMEROUN DEVELOPMENT CORPORATION INFORMS SUPPLIERS THAT ARE INTERESTED IN THE ABOVE CITED TENDER THAT DUE TO CIRCUMSTANCES BEYOND OUR CONTROL, THE DEADLINE FOR THE SUBMISSION OF OFFERS/BIDS OPENING SESSION ORIGINALLY SCHEDULED FOR WEDNESDAY 17 TH OF MAY, 2022 HAS BEEN POSTPONED TO WEDNESDAY THE 24 TH OF MAY, 2022ALL OTHER CONDITION OF THE TENDER FILE INCLUDING THE TIME AND VENUE FOR SUBMISSION OF BIDS/BID-OPENING SESSION REMAIN UNCHANGEDPLEASE BE INFORMED ACCORDINGLY.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

13	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	ADDITIFAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2022 DU 21/04/2022POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) MOTOS TRICYCLE A L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

14	Reference	'007/A/C/GGBO/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RELATIF A: - AVIS D'APPELS D'OFFRES N°007/AONO/C/GGBO/CIPM/2022 DU 06AVRIL 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LOCALITÉ DE LOM, COMMUNE DE GARI-GOMBO.- AVIS D'APPELS D'OFFRES N°008/AONO/C/GGBO/CIPM/2022 DU 06AVRIL 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE À GARI-GOMBO QUARTIER BAOBAB.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

15	Reference	N°006/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAM/2022 DU 17 MAI 2022
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

16	Reference	002 /D/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/NMVR Lire
	Titre/objet	DECISION N°002 /D/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/NMVR DU 17 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES RESPONSABLES ET LE PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

17	Reference	N°005/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAM/2022 DU 17 MAI 2022
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	013/DM/C.BANE/SG/CIPM/2022 DU 30/03/2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°013/DM/C.BANE/SG/CIPM/2022 DU 30/03/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/ DC/C.B.BANE/SG/CIPM/2022 DU 30/03/2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SAUTE INTÉGRÉ DE MELANGUE HI, COMMUNE DE BIWONG BONE, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD EN LOT UNIQUE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

19

Reference	N°001/2022/D/ASCPND/DG/SIGAM/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°001/2022/D/ASCPND/DG/SIGAM/2022 DU 17 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/ASMI/ASCPND/DG/DAF/SDAF/SM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES GÉOTECHNIQUE ET TOPOGRAPHIQUE DES SITES DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE L'ASCPND DE GALIM À L'OUEST ET DJOUM DANS LE SUD.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

20

Reference	017/DM/C-AYOS/2022 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 23/03/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE BII DANS LA COMMUNE D'AYOSFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

21

Reference	0536-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA RÉFECTION DES COMPLEXES D'ÉTANCHÉITÉ DE LA TOITURE TERRASSE DE LA SALLE DE LIVRAISON BAGAGES DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

22

Reference	002/DC/EDC/CPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/EDC/CPM/2022RELATIVE ALA FOURNITURE DES CONSOMMABLES POUR IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS A LA DIRECTION GENERALE DE EDC EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT ET IMPUTATION BUDGÉTAIRE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	09-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference	02 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTREEN DEUX LOTSLOT1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA TRIBUNE D'AKOEMANLOT2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYEP
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

24	Reference	003 Lire
	Titre/objet	ADDITIF.....003...../C.NDIKI/CIPM/2022 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE LE 20 AVRIL 2022 DANS LA C-NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

25	Reference	002/DM/CAY2/SG/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CAY2/SG/SMP/2022 DU 18 DÉCEMBRE 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 14 MARS 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN PAVÉS DE LA ROUTE ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE TSINGA OLIGA-COLLÈGE LA GRÂCE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

26	Reference	003 Lire
	Titre/objet	ADDITIF.....003...../C.NDIKI/CIPM/2022 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE LE 20 AVRIL 2022 DANS LA C-NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

27	Reference	005/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°005/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 08 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 08 MARS2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE AVEC CENT (100) LAMPADAIRES DANS LA LOCALITÉ DE NKOABANG (4KM),DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

28	Reference	05/AD/C-BAH/SG/ST/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°05/AD/C-BAH/SG/ST/CIPM /2022 DU 25/04/2022 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO /C-BAH/SG/ST/CIPM-AI/2022 DU 06/04/2022. POUR LES TRA VAUXADDUCTION D'EA U POTABLE AU CENTRE COMMERCIAL DE LA VILLE DE BAHAM DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTMENT DES HAUTS PLATEAUX (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference	02 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIAUX- EDUCATIFS DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE EN DEUX LOTSLOT1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A SELOT2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYEPIECHE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

30	Reference	N°002/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAM/2022 DU 17 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°002/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ÉTUDES EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL ET TROIS (03) ANNEXES DU CENTRE DE LABA, RÉGION DE L'EST, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, ARRONDISSEMENT DE MESSAMENA À L'ASCNPD
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

31	Reference	017/C/C-AYOS/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°17/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 23/03/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE BII DANS LA COMMUNE D'AYOS FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

32	Reference	N°005/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 08 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 08 MARS2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE AVEC CENT (100) LAMPADAIRES DANS LA LOCALITÉ DE NKOABANG (4KM),DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

33	Reference	002/CA/M/CAY2/SG/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/CA/M/CAY2/SG/SMP/2022 DU 18 MAI 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELTIF AUX LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE LA ROUTE ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE TSINGA OLIGA-COLLEGE LA GRACE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference	N° 011 /C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 011 /C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT N°3 : RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE NGANG II - EWOT- NKOKADZAP, 1KM)..FINANCEMENT : BIP MINADER 2022
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

35

Reference	004/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 du 17/05/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 17/05/2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VOIRIE EN TERRE : DERRIERE SOUS-PREFECTURE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP- MINDDEVEL 2022.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	06-06-2022

36

Reference	00057/E/2/C/MINH DU/22 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00057/E/2/C/MINH DU/22 DU 16 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00018/ASMI/MINH DU/CIPM/2022 DU 28 MARS 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE D'APPUI A L'ORGANISATION DE LA CÉLÉBRATION AU CAMEROUN DE L'ÉDITION 2022 DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'HABITAT, DANS LA VILLE DE BERTOUA « EN PROCÉDURE D'URGENCE ».
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

37

Reference	003/AC/H/SDG/SIGAMAP/CRPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 003/AC/H/SDG/SIGAMAP/CRPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE LUTTE CONTRE LES GLOSSINES A LA MISSION SPECIALE D'ERADICATION DES GLOSSINES (MSEG) A NGAOUNDERE.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	09-06-2022

38

Reference	008/C/PRODEL/UCNP/CN/SNPM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 008/C/PRODEL/UCNP/CN/SNPM DU 17/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 006/ASMI/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SJPM/SNPM2021 DU 23 AVRIL 2021, POUR LA SELECTION DE BUREAUX D'ETUDES/CABINETS/INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES OU CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DE LA FORMATION ET D'ORGANISATION DES STAGES PRATIQUES DES ACTEURS DE LA FILIERE APICOLE, LAITIERE, BOVIN VIANDE, BOUCHERIE ET CHARCUTERIE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE. - FILIÈRE LAIT.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
39	Reference	006/AONO/DIBAMBA/CIPM/2022 DU 27/04/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N°006/AONO/DIBAMBA/CIPM/2022 DU 27/04/2022 POUR DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS DES ROUTES REGIONALES BITUMÉES T1 N°0305 : CARREFOUR KOPONGO – CARREFOUR LOGBADJECK – LIMITE DIBAMBA (27+700 KM), T2 : LOGBADJECK –INTER RN3 (8+900 KM) DANS LA COMMUNE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, PROGRAMME ANNUEL 2022. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	25-05-2022
40	Reference	001/DM/CAY2/SG/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CAY2/SG/SMP/2022 DU 18 DÉCEMBRE 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 04 MARS 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET POSE DES PAVÉS DANS LA RUE 6005 (FOYER BANGOLAP-INTERSECTION DESCENTE MARCHÉ 8ÈME) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
41	Reference	006/AONR/FR/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/FR/CIPM/2022 DU 17/05/2022 POUR L'AUDIT DES CAUTIONS PAPIERS DETENUES PAR LE FONDS ROUTIER POUR LA PERIODE ALLANT DE 1998 À 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-06-2022
42	Reference	007/22/D/MINESEC/SG/DP/PC/UG-PEST/U01/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 007/22/D/MINESEC/SG/DP/PC/UG-PEST/U01/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DES CURRICULA DANS LES NOUVELLES FILIERES DE L'ENSEIGNEMENT DES TECHNIQUES INDUSTRIELLES AU LYCEE TECHNIQUE D'OMBE EN TROIS LOTS (LOT 1 : MECANIQUE AUTO DIESEL, LOT 2 : ELECTROMECHANIQUE MARINE, LOT 3 : PÊCHE).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
43	Reference	001/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 du 18/05/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A« L'ACQUISITION D'UN MINIBUS POUR LA COORDINATION DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS)»CRÉDIT IDA NO 6140-CMDC N° 001/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	01-06-2022
44	Reference	012/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/SCDP/2022 DU 18/05/22 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/SCDP/2022 DU 18 MAI 2022 RELATIF AU TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT (R+3) AU SIÈGE DE LA SCDP A DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	09-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

45

Reference [00005175/AONO/UDO-CIPM/2022 DU 17 mai 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00005175/AONO/UDO-CIPM/2022 DU 17 MAI 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION DES VRD AU CAMPUS I DE L'UNIVERSITE DE DOUALA. FINANCEMENT: BUDGET DE L'UNIVERSITE DE DOUALA - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 20-06-2022

46

Reference [005/DC/RA/SDG/SIGAMAP/CRPM/2022 DU 18/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/RA/SDG/SIGAMAP/CRPM/2022 DU 18 MAI 2022 RELATIF A L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION REGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DE L'ADAMAOUA A NGAOUNDERE EN MOBILIERS DE BUREAUX

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 14-06-2022

47

Reference [02](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR LA REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT DE AKOA ZOLE A MANENGOMBO DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

48

Reference [02](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR LA REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT DE NDKONKO A NYEP DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

49

Reference [PRESS RELEASE N°003/22](#) [Lire](#)

Titre/objet PRESS RELEASE N°003/22 SUBJECT: POSTPONEMENT OF DATE OF SUBMISSION OF OFFERS/BIDS OPENINGSESSION FOR URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°003/CDC/GOPD/GRD/PD/I.T.B/22 FOR THE SUPPLY OF AGRICULTURAL INPUTS, EQUIPMENT AND SALES VAN. THE GENERAL MANAGER OF CAMEROUN DEVELOPMENT CORPORATION INFORMS SUPPLIERS THAT ARE INTERESTED IN THE ABOVE CITED TENDER THAT DUE TO CIRCUMSTANCES BEYOND OUR CONTROL, THE DEADLINE FOR THE SUBMISSION OF OFFERS/BIDS OPENING SESSION ORIGINALLY SCHEDULED FOR WEDNESDAY 18 TH OF MAY, 2022 HAS BEEN POSTPONED TO WEDNESDAY THE 25 TH OF MAY, 2022 ALL OTHER CONDITION OF THE TENDER FILE INCLUDING THE TIME AND VENUE FOR SUBMISSION OF BIDS/BID-OPENING SESSION REMAIN UNCHANGED PLEASE BE INFORMED ACCORDINGLY.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

50

Reference [003](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF.....003...../C.NDIKI/CIPM/2022 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE LE 20 AVRIL 2022 DANS LA C-NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

51

Reference [00005172/DC/UD/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00005172/DC/UD/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 RELATIF A L'AMELIORATION DU JARDIN AU CAMPUS I DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'UNIVERSITE DE DOUALA- EXERCICE 2022.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 16-06-2022

52

Reference [001/CA/M/CAY2/SG/SMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001/CA/M/CAY2/SG/SMP/2022 DU 18 MAI 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELTIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET POSE DES PAVES DANS LA RUE 6005 (FOYER BANGOU LAP-INTERSECTION DESCENTE MARCHÉ 8EME) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

53

Reference [001/DDC/CNKAF/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/DDC/CNKAF/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 03-06-2022

54

Reference [006/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 006/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES: PISTE 1: (CARREFOUR ZAMBO-CARR. MESSI (1KM) PISTE 2 : BRETELLE IAI-CARR. ONDIGUI (400M) ; PISTE 3 : GROUPE SCOLAIRE PEPY ET LORRINE-PAROISSE MBOUN (1KM400) : PISTE 4 : TOTAL NSAZOMO-NKOLANGA ANCIENNE ROUTE (350M) ET BRETELLE ENTRÉE ONDIGUI (150M) DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

55

Reference [N° 007/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 007/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 1ER AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BÂTIMENTS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE; LOT N°1: CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE À EFANDI.FINANCEMENT : BIP MINADER 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

56

Reference [3/DDP/MINEE/SG/DMRE/PROJET ETUDES-MRU/CSPM/CCCM-](#) [Lire](#)

Titre/objet LETTRE D'INVITATIONSERVICES DE CONSULTANTSDESIGNATION DE LA MISSION : RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES APS DE 350 ET APD DE 300 MINI RÉSEAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN MILIEU RURALDDP NO: 003/DDP/MINEE/SG/DMRE/PROJET ETUDES-MRU/CSPM/CCCM-AI/2022PRÊT NO : PRÊT FAD N° 2100150040293PAYS : CAMEROUNDATE : 17 MAI 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 24-05-2022



RESUME DES CONSULTATIONS

57

Reference [0013/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2022 DU 29/04/22](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00013/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2022 DU 29 AVRIL 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET C2D/CFM POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2021, 2022, 2023, 2024 ET CLOTURE.FINANCEMENT : CONVENTION CCM 1278 01 S, RELATIVE AU PILOTAGE DU C2D, LIGNE « AUDITS, SUPERVISION, COMMUNICATION, CONSULTANTS ».

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 20-06-2022

58

Reference [001AMI/SIGAMP-UDs/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001AMI/SIGAMP-UDs/2022 DU POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES, BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BLOC SALLES DE COURS N°1 DE LA FACULTE DE MEDECINE ET DE SCIENCES PHARMACEUTIQUES AU CAMPUS PRINCIPAL DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 23-05-2022

59

Reference [1072-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 07/03/2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

60

Reference [N°003/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°003/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAM/2022 DU 17 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°003/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS EN VUE DE L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'ASCNPD

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

61

Reference [N°009/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°009/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT N°1 : RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR MBEFA ATOASSI-ZOK II, 5KM800). FINANCEMENT : BIP MINADER 2022

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

62

Reference	N° 010 /D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 010 /D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT N°2 : RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE ABANG EVONDO-NGANG II- NFON ALEN-CARR. ENDOUM, 6KM200) FINANCEMENT : BIP MINADER 2022
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

63

Reference	005/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 du 17/05/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 17/05/2022 REHABILITATION DU TRONÇON DE LA ROUTE EN TERRE MARCHE EKANANG - MOUANGUEL (INTER ROUTE RO311) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BIP- MINTP 2022.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	06-06-2022

64

Reference	2022/005/SUP'PTIC/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°2022/005/SUP'PTIC/CIPM/2022 DU 16/05/2022RELATIVE À LA CONSTRUCTION D'UN Puits MODERNE AVEC CHÂTEAU ET CITERNE D'EAU POUR L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	22-06-2022

65

Reference	005/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N° 005/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 28 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DESTINÉ AUX SERVICES DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS RÉPARTIE EN DEUX (02) LOTS.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

66

Reference	ADDITIF 1 N° 094/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE1/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF 1 N° 094/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE1/2022 DU 16 MAI 2022 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2022 DU 14/04/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU NORD. (RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD) ; PROGRAMME 2022,
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

67

Reference [743 /CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 743 /CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2022 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2022 DU 14/04/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU NORD. (RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD) ; PROGRAMME 2022.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

68

Reference [N° 009/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 009/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT N°1 : RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR MBEFA ATOASSI-ZOK II, 5KM800)FINANCEMENT : BIP MINADER 2022

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

69

Reference [N° 010/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 010/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT N°2 : RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE ABANG EVONDO-NGANG II- NFON ALEN-CARR. ENDOUM, 6KM200)FINANCEMENT : BIP MINADER 2022

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

70

Reference [N° 007/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 007/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 1ER AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BÂTIMENTS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE ; LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE À EFANDI.FINANCEMENT : BIP MINADER 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

71

Reference [007/AONO/C.NDIKINIMEKI/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C.NDIKINIMEKI/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE NDIKINIMEKI, DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 17-05-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

72	Reference	07/AONO/C.BATCHAM/SAG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/C.BATCHAM/SAG/CIPM/ DU 25/04/2022 POUR EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE VERT DANS LA COMMUNE DE BATCHAM DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	23-05-2022

73	Reference	004/AC/H/SDG/SIGAMAP/CRPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 004/AC/H/SDG/SIGAMAP/CRPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE DE CARTOGRAPHIE A LA MISSION SPECIALE D'ERADICATION DES GLOSSINES (MSEG) A NGAOUNDERE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	09-06-2022

74	Reference	N° 008/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 008/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 1ER AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BÂTIMENTS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE À NGANG.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

75	Reference	06/AONO/C.BATCHAM/SAG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/C.BATCHAM/SAG/CIPM/ DU 25/04/2022 EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION /ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE CHEFFERIE BAMOUGONG-TCHELEPI-BAMBI-FOMEKONG LUCAS-BATCHUETIO-CARREFOUR ZENEPACARREFOURMEKEMCHONANG-CARREFOUR SAMAMBO DE LONGUEUR 11,500KM DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	23-05-2022

76	Reference	006/AONO/C.ANG./CIPM-ANG./ANGOSSAS/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C.ANG./CIPM-ANG./ANGOSSAS/2022 DU 09/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES ABAMBE-BAOLE (2KM) + ABAMBE-ATSUM (4KM) DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST, LOT UNIQUE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	02-06-2022

77	Reference	N°007/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAM/2022 DU 17 MAI 2022
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

78

Reference	008/AONO/C.GGB/SG/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CGGB/SG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION EN EAU POTABLE A GARI-GOMBO (BAOBAB), COMMUNE DE GARI-GOMBO, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	26-05-2022

79

Reference	008.22/AONO/SONARA/CIPM/2022 DU 16/05/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008.22/AONO/SONARA/CIPM/2022 DU 16/05/2022 POUR L'ASSISTANCE A L'ÉLABORATION D'UNE MERCURIALE DES PRIX A LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE RAFFINAGE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	16-06-2022

80

Reference	004/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE GARE ROUTIERE A NGORO, DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	15-06-2022

81

Reference	006/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 du 17/05/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 17/05/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CMPJ DE MELONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG. DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP- MINJEC 2022.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	06-06-2022

82

Reference	004/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE GARE ROUTIERE A NGORO, DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	18-06-2022

83

Reference	002BIS/AONO/CGG/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 BIS/AONO/CGG/CIPM/2022 DU 1ER AVRIL 2022EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (2) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE LAMBO ET TOMBI, COMMUNE DE GARI-GOMBO DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	26-05-2022



RESUME DES CONSULTATIONS

84

Reference	007/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 du 17/05/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 17/05/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DIX (10) BOUTIQUES AU MARCHE DE LELEM MOUANTONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG. DEPARTEMENT DU MOUNGO. REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP- MINNDEVEL 2022.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	06-06-2022

85

Reference	007/AONO/C.GGB/SG/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CGGB/SG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D UNE MINI CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DANS LA LOCALITE DE LOM, COMMUNE DE GARIGOMBO, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	26-05-2022

86

Reference	00055/C/MINH DU/SG/C2D-CR /ACR2 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00055/C/MINH DU/SG/C2D-CR /ACR2 DU 11 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 00010/RIIT/MINH DU/CIPM-MINH DU/CCCM-TR/CR-C2D/ 2022 DU 1ER MARS 2022 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS DIVERS DANS LA VILLE DE BAMENDA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAN « CAPITALES REGIONALES 2 »
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

87

Reference	00005173/AONO/UDO-CIPM/22 DU 17 MAI 2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00005173/AONO/UDO-CIPM/22 DU 17 MAI 2022, POUR L'AMENAGEMENT DE LA ZONE PARKING DU COMPLEXE NGANDO MPONDO, AU CAMPUS II DE L'UNIVERSITE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	22-06-2022

88

Reference	005/AONO/C-SMO/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-SMO/CIPM/2022 DU 09/05/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE (CPFF), DANS LA COMMUNE DE SOMALOMO, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST : (PHASE 1)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	01-06-2022

89

Reference	004/AONO/C.SMO/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C.SMO/CIPM/2022 DU 09/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE KOMBA 2 –MALENE MBOMBA (5,70 KM)
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	01-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

90	Reference	011/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 DU 18 MAI 2022 RELATIF A LA FOURNITURE, AUX TRAVAUX D'INSTALLATION ET À LA MISE EN SERVICE DE TROIS (03) ÉLECTROPOMPES DE DEPOTAGE PRODUITS AVEC VARIATEURS DE VITESSE ET UNITÉ DE SURVEILLANCE DES POMPES AU DÉPÔT SCDP DE BAFOUSSAM ET DE CINQ (05) ELECTROPOMPES DE TRANSFERT AU DÉPÔT SCDP DE BELABO.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-06-2022

91	Reference	006/AONO/C.SMO/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.SMO/CIPM/2022 DU 09/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE D'EKOM ET CERTAINS LAMPADAIRES SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE SOMALOMO, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-06-2022

92	Reference	00005174/AONO/UDo-CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005174/AONO/UDO-CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ET D'EQUIPEMENT DE CERTAINS BATIMENTS AU CAMPUS I DE L'UNIVERSITE DE DOUALA EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS.FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-06-2022

93	Reference	005/DAO/MINEPIA/SZK/F32/CDPMP/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCEN°005/DAO/MINEPIA/SZK/F32/CDPMP/2022 DU 29/03/2022 POUR LE TRAVAUX DE REFECTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT A LA STATION ZOOTECHNIQUE DE KOUNDEN.FINANCEMENT BIP 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	25-05-2022

94	Reference	14/DC/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM-CGT/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 14/DC/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM-CGT/2022 DU 17 MAI 2022 RELATIVE AU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME SUR LE MAYO-TAGOURI PK14+200 SUR LA ROUTE COMMUNALE GALIM-TIGNERE WOGOMDOU (12,00ML), DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	14-06-2022

95	Reference	003/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/NMVR Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/NMVR DU 17 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES RESPONSABLES ET LE PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

96	Reference	N° 011 /D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 011 /D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT N°3 : RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE NGANG II - EWOT- NKOKADZAP, 1KM).FINANCEMENT : BIP MINADER 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
97	Reference	00005171/DC/UD-CIPM/2022 du 16 mai 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00005171/DC/UD-CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION D'UNE FANFARE ET D'UN TATAMI À L'UNIVERSITÉ DE DOUALA, EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA- EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	16-06-2022
98	Reference	N°003/C/SAE/CIPM/CAWAE /2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/SAE/CIPM/CAWAE /2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR MIMBANG-ODOUDOUA II-CARREFOUR NAKO DANS LA COMMUNE D'AWAE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AWAÉFINANCEMENT : BIP 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
99	Reference	N°004/C/SAE/CIPM/CAWAE /2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/SAE/CIPM/CAWAE /2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NKOLNGUET-MESSA OSSU-MVOSSA-CARREFOUR CHAPELLE OYEGUE DANS LA COMMUNE D'AWAE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AWAÉFINANCEMENT : BIP 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
100	Reference	003 DU 17/05/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 003 DU 17/05/2022 RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'EDITION DU LIVRE SUR LE PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIFFINANCEMENT : FCPDATE : 17 MAI 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	02-06-2022

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOLOWA

ADDITIF N°003 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003 BIS/AONO/PU/CUE/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 POUR LA RÉHABILITATION DES CARREFOURS MARTIN PAUL SAMBA, ROND-POINT SERVICES DU GOUVERNEUR, ESPLANADE PALAIS DE JUSTICE, SQUARE PAUL BIYA, CARREFOUR AN 2000, TERRE-PLEIN CENTRAL, CARREFOUR ELAT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont : L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ; L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ; L'enveloppe C contenant t'offre financière (Volume 3). Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée contre décharge sous plis fermé, au Secrétariat du Maire de la Ville, au plus tard le 11/05/2022 à 12 heures précises et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 (BIS)/AONO/PU/CUE/CIPMP/2022 DU 14/04/2022 pour les Travaux de Réhabilitation des Carrefours Martin Paul Samba, Rond-Point Services du Gouverneur, Esplanade Palais de Justice, Square Paul Biya, Carrefour An 2000, Terre -Plein Central, Carrefour Etat DEPARTEMENT DE LA MVILA ,REG1ON DU SUD A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée contre décharge sous plis fermé, au Secrétariat du Maire de la Ville, au plus tard le 31/05/2022 à 12 heures précises et devra porter la mention :
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la COMMUNAUTE URBAINE D'EBOLOWA, procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, qui souhaitent y assister, le 11/05/2022 à partir de 13 heures dans la Salle de réunions de la Communauté Urbaine d'Ebolowa.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la COMMUNAUTE URBAINE D'EBOWA, procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, qui souhaitent y assister, **le 31/05/2022 à partir de 13 heures** dans la Salle de réunions de la Communauté Urbaine d'Ebolowa.

EBOWA le 11 Mai 2022

Le MAIRE

EDJO'O DANIEL

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N°006/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES: PISTE 1: (CARREFOUR ZAMBO-CARR. MESSI (1KM) PISTE 2 : BRETELLE IAI-CARR. ONDIGUI (400M) ; PISTE 3 : GROUPE SCOLAIRE PEPY ET LORRINE-PAROISSE MBOUN (1KM400) : PISTE 4 : TOTAL NSAZOMO-NKOLANGA ANCIENNE ROUTE (350M) ET BRETELLE ENTRÉE ONDIGUI (150M) DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,****(AUTORITE CONTRACTANT***Communique,*

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
1	ETS KAMOBÉ	22 210 510	26 486 033	86,20%	TROIS (03) MOIS	1 ^{er}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante

ETS KAMOBÉ ; BP 34269 YAOUNDE TEL: 699 55 97 79 / 670 83 39 07

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

*NKOLAFAMBA le 17 Mai 2022**Le MAIRE***ONDIGUI OWONA Jean francois**

COMMUNE DE KETTE

DECISION MUNICIPALE N°001/DM/C.KETE/SG/2022 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ OBJET DE LA LETTRE COMMANDE N°002/LC/C.KTE/SG 2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINIE-ADDUCTION EN EAU POTABLE AVEC POMPE ALIMENTEE EN ENERGIE SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE KETTE DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KETTE (AUTORITE CONTRACTANTE).

DECIDE:

Article 1er: Est, à compter de la date de signature de la présente Décision, résilié pour défaillance et carence du Cocontractant de l'Administration, le Marché objet de la lettre Commande N°002/LC/C.KTE/CIPM/SG/2022 du 14 Janvier 2022 pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINIE-ADDUCTION EN EAU POTABLE AVEC POMPE ALIMENTEE EN ENERGIE SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE KETTE dans le cadre du PNDP

Article 2: L'ETS AFRICA SOLAR AND ELECTRIC SOLUTION, Tel 670 09 02 25, dont le marché est résilié ne peut, sauf dérogation exclusivement accordée par l'Autorité Chargée des Marchés Publics, soumissionner pour une nouvelle consultation avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la résiliation.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

KETTE le 4 Avril 2022

Le MAIRE

GBANGA Emmanuel

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOLOWA

ADDITIF N°002 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°008 BIS/AONO/CUE/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 POUR LA RÉHABILITATION DE 56 BOUTIQUES À EBOLOWA

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Cabinet du Maire de la ville d'Ebolowa sis à l'entrée de la ville d'Ebolowa au plus tard le 11/05/2022 à 12 H et devant porter la mention ci - après : Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°008 (BIS)/AONO/CUE/CIPM / 2022 DU 14/04/2022 POUR DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE 56 BOUTIQUES A EBOLOWA (LOT N°.....) (À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)
	Lire plutot (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Cabinet du Maire de la ville d'Ebolowa sis à l'entrée de la ville d'Ebolowa au plus tard le 31/05/2022 à 12 H et devant porter la mention ci - après : Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°008 (BIS)/AONO/CUE/CIPM / 2022 DU 14/04/2022 POUR DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE 56 BOUTIQUES A EBOLOWA (LOT N°.....) (À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunion de la Communauté urbaine d'Ebolowa L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le 11/05/2022 à 13 H. La Commission de Passation des Marchés Publics de la communauté urbaine d'Ebolowa procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunion de la Communauté urbaine d'Ebolowa L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le 31/05/2022 à 13 H. La Commission de Passation des Marchés Publics de la communauté urbaine d'Ebolowa procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

EBOLOWA le 6 Mai 2022

Le MAIRE

EDJO'O DANIEL

COMMUNE DE BAHAM

ADDITIF N°03/AD/C-BAH/SG/CIPM /2022 DU 25/04/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE 07 DALOTS DANS LES VILLAGES (BANKA, BATOSSOUO, CHENGNE, KAFFO ET HIALLA) ET LA REHABILITATION DE LA ROUTE RURALE DELEGATION DEPARTEMENTAL MINDER-CARREFOUR COLONEL DJOKO AVEC BRETTELLES DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX. REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copieSmpiiarquées comme telles, devra parvenir au laMairie de Baham, au plus tard le 25/04/2022 à11heures , heure locale et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-BAH/SG/ST/CIPM-RT/2022 DU 04/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 07 DALOTS DANS LES VILLAGES (BANKaTbATOSSOUO. CHENGNE. KAFFO ET HIALLA) ET LA REHABILITATIONDE LA ROUTE RURAL DELEGATION DEPARTEMENTAL MINDER CARREFOUR COLONEL DJOKO AVEC LES BRETTELLES DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX- REGION DE L OUEST « EN PROCEDURE D'URGENCE » « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copieSmpiiarquées comme telles, devra parvenir au laMairie de Baham, au plus tard le 27/04/2022 à11heures , heure locale et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-BAH/SG/ST/CIPM-RT/2022 DU 04/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 07 DALOTS DANS LES VILLAGES (BANKaTbATOSSOUO. CHENGNE. KAFFO ET HIALLA) ET LA REHABILITATIONDE LA ROUTE RURAL DELEGATION DEPARTEMENTAL MINDER CARREFOUR COLONEL DJOKO AVEC LES BRETTELLES DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX- REGION DE L OUEST « EN PROCEDURE D'URGENCE » « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu 25/04/2022 à 12 heures, par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de ta Commune de Baham dans la salle des actes de la commune de Baham Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu **27/04/2022 à 12 heures**, par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Baham dans la salle des actes de la commune de Baham

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

BAHAM le 25 Avril 2022

Le 1er Adjoint au Maire

MBIEGUEN Donal

UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

**COMMUNIQUE N° 003/22/C/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U01/2022 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N°002/22/AONO/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/CSPM/U01
DU 31 MARS 2022 RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DES
CURRICULA DANS LES NOUVELLES FILIERES DE L'ENSEIGNEMENT DES TECHNIQUES
INDUSTRIELLES AU LYCEE TECHNIQUE D'OMBE EN TROIS LOTS (LOT 1 : MECANIQUE AUTO DIESEL,
LOT 2 : ELECTROMECHANIQUE MARINE, LOT 3 : PECHE).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE :

Le soumissionnaire **FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR** a été retenu pour l'exécution de la prestation relative à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (AONO) dont la référence et l'objet sont repris en marge selon le tableau ci-après :

PRESTATAIRE	LOT 1 MECANIQUE AUTO DIESEL	LOT 2 ELECTROMECHANIQUE MARINE	LOT 3 PECHE
FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR, BP : 5545 Yaoundé Tél.: 699 89 40 69	23 790 375 TTC (Vingt-trois millions sept cent quatre-vingt-dix mille trois cent soixante-quinze FCFA) en TTC	23 778 450 TTC (Vingt-trois millions sept cent soixante-dix-huit mille quatre cent cinquante FCFA) en TTC	23 730 750 TTC (Vingt-trois millions sept cent trente mille sept cent cinquante FCFA) en TTC
DELAI D'EXECUTION : 5 mois pour chacun des lots.			

Il est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès de l'Unité de Gestion du PEST située au 1^{er} étage de l'immeuble abritant « la Pharmacie Ecole de Police » face station service MRS TSINGA.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer son offre au siège du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (PEST) à la même adresse, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elle sera purement et simplement détruite.

YAOUNDE le 17 Mai 2022

Le COORDONNATEUR

NDE PATIENCE

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 008/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 1ER AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BÂTIMENTS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE À NGANG.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°000000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de



Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n° **007/AONO/CNKAF/CIPM/2022** du **1^{er} AVRIL 2022** pour les travaux de construction de certains bâtiments dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ; **LOT n°2 : Construction d'un magasin de stockage à NGANG.**

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n° **007/AONO/CNKAF/CIPM/2022** du **1^{er} AVRIL 2022** pour les travaux de construction de certains bâtiments dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ; **LOT n°2 : Construction d'un magasin de stockage à NGANG** et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante : **ETS MGK; BP ... YAOUNDE TEL: 696 26 00 19** NKOLAFAMBA le 17 Mai 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE BIWONG BANE

DECISION MUNICIPALE N°014//DM/C.BANE/SG/CIPM/2022 DU 30/03/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/ DC/C.B.BANE/SG/C1PM/2022 DU 30/03/2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NGOAZIP 1, COMMUNE DE BIWONG BOUE, DÉPARTEMENT DE LA MVILU, RÉGION DU SUD EN LOT UNIQUE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1er: Le Dossier consultation pour la demande de cotation n°001/ DC/C.B.BANE/SG/CIPM/2022 du 30/03/2022 pour l'équipement en matériel médical du centre de sante intégré de Ngoazip 1, Commune de Biwong-Bané, Département de la Mvila, Région du sud en lot unique, **est déclaré, infructueux**, aucun soumissionnaire n'ayant présenté des offres satisfaisantes à l'essentiel des critères de sélection.

Article 2 : La présente décision tient lieu de main levée sur les cautions de soumission de l'ensemble des soumissionnaires de l'avis dito.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée selon la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera.

BIWONG-BANE le 4 Mai 2022

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE KETTE

DECISION MUNICIPALE N°001/DM/C.KTE /SG/2022 PORTANT RESILIATION DU MARCHE OBJET DE LA LETTRE COMMANDE N°02/LC/C.KTE/SG/2022 POUR L'EXECUTION DESS TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINIE-ADDITION EN EAU POTABLE AVEC POMPE ALIMENTEE EN ENERGIE SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY REGION DE L'EST

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KETTE (AUTORITE CONTRACTANTE),

DECIDE:

Article 1er: Est , à compter de la date de signature de la presente décision, résilié pour defaillance et carence du Cocontractant de l'Administration, le Marché objet de la lettre Commande **N°002/LC/C.KTE/CIPM/SG/2022** du **14 Janvier 2022** pour les travaux de construction d'une mimie-adduction en eau potable avec pompe alimentée en energie solaire dans la Commune de KETTE dans le cadre du PNDP.

Article 2: L'ETS AFRICA SOLAR AND ELECTRIC SOLUTIONS, Tel 670 09 02 25, dont le marché est résilié ne peut, sauf dérogation spéciale exclusivement accordée par l'Autorité Chargé des Marchés Publics, soumissionner pour une nouvelle consultation avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la résiliation.

Artilce 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-

KETTE le 4 Avril 2022

Le MAIRE

GBANGA Emmanuel

COMMUNE DE KETTE

DECISION MUNICIPALE N°002/DM/C.KTE/SG/2022 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ OBJET DE LA LETTRE COMMANDE N°01/LC/C.KTE/SG/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE SIX (06) FOARGES POSITIFS CHACUN EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KETTE DEPARTEMENT DE LA KADEY REGIONS DE L'EST (LOT UNIQUE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KETTE (AUTORITE CONTRACTANTE),

DECIDE:

Article 1er: Est, à compter de la date de signature de la présente Décision, résilié pour défaillance et carence du Cocontractant de l'Administration, le Marché objet de la lettre Commande N°001/LC/C.KTE/CIPM/SG/2022 du 14 Janvier 2022 pour les travaux de réalisation de six (06) forages positifs chacun équipé d'une pompe à motricité humaine dans certaines localités de la Commune de KETTE, Département de la Kadey, Région de IEST (lot unique) dans le cadre du PNDP

Article 2: L'ETS AFRICA SOLAR AND ELECTRIC SOLUTIONS, Tel 670 09 02 25, dont le marché est résilié ne peut, sauf dérogation exclusivement accordée par l'Autorité Chargée des Marchés Publics, soumissionner pour une nouvelle consultation avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la résiliation.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

KETTE le 4 Avril 2022

Le MAIRE

GBANGA Emmanuel

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

ADDITIF.....003...../C.NDIKI/CIPM/2022 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE LE 20 AVRIL 2022 DANS LA C-NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres	
	Au lieu de ... n/a	
	Lire plutot DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, << AUTORITE CONTRACTANTE / MAITRE D'OUVRAGE >> COMMUNIQUE Les entreprises intéressées par les appels d'offres repris ci-dessus sont invités à prendre en considération les modifications dans le cadre des Avis d'Appel d'Offre (AAO) et des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) pour la confection de leurs dossiers de soumission.	
Ord	Au lieu de lire / Manquement	Changement
AVIS D'APPEL OFFRE (AAO)		
1)	L'INCOHERENCE ENTRE LES DEUX VERSIONS DE L'AAO	Les Cautions dans les deux versions des AAO DES DATES 03, 04, 05, 06 ET 07 SONT RESPECTIVEMENT : CAUTION DAO N°07=1 160 000 fcfa CAUTION DAO N°04 =510 000 fcfa CAUTION DAO N°3= 850 000 fcfa
2	<u>Remise des offres :</u> Avis d'Appels d'Offres (AAO) et Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ET LES RPAO N° 03, 04,05 ,06 ,07 et DC N°02 (version française et anglaise)	<u>Remise des offres :</u> Avis d'Appels d'Offres (AAO) et Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) ET LES RPAO N° 03, 04,05 ,06 ,07 et DC N°02 (version française et anglaise) Les Offres, établies en français ou anglais et en seize exemplaires (dont un original et 06 copies marqués comme original) devront parvenir au secrétariat de la Mairie de NDIKINIMEKI plus tard le 16 et 17 MAI 2022 à 12 heures précises et devront porter la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 03/2021 R-CE/D-MI/C-NDIKINIMEKI/CIPM/2021 DU 20AVRIL 2022 »

3	<u>Ouverture des offres :</u> Avis d'Appels d'Offres (AAO) et Dossier d'Appel d'Offres (DAO) N° 03,04,05,06, 07 et DC N°002/ACDC/CND/SG/CIPM/2022	<u>Ouverture des offres :</u> L'ouverture des Offres DANS LES DEUX VERSIONS et du RPAO n°003,004 ,005,006 et 007 auront lieu dans des actes de la Mairie de NDIKINIMEKI, le 16 et 17 Mai 2022 à 13 Heures précises par la Commission Interne de Passer les Marchés siégeant en présence des soumissionnaires leur représentant dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier dont ils ont la charge
2)	<u>Visa du MINMAP :</u> DAO N° 01, 03,04, 05, 06,07 et DC N°02	Le MINMAP portera son visa sur le décompte général dans le CCAP et dans le projet de lettre commande
3)	<u>L'incohérence entre le BPU et le DQE DAO N°06</u>	Exigence de la conformité des désignations et des prix BPU et le DQE (DAO n°06)
4)	<u>Critères essentiels :</u> DAO N° 04 et 05	Les critères essentiels contenus dans l'AAO sont les critères à considérer dans la grille d'évaluation des offres
5)	<u>Délai de validité de la caution de soumission :</u> DAO N° 06 (RPAO)	Le délai de validité de la caution de soumission est de 120 jours (120) pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus
6)	<u>Offres financière inférieure à</u> 85% dans l'article N°02	à retirer
7)	<u>Dossier administratif, critère éliminatoire (d) et note qualificative :</u> DAO et AAO N° 03 ET 04	● <u>Dossier administratif, critère éliminatoire (d) et note qualificative :</u> DAO et AAO N° 03 ET 04 : Le dossier administratif incomplet (SAUF CAUTION DE SOUMISSION) ou la non-conformité d'une pièce ne fait pas passer les critères éliminatoires avant les 48h succédant l'ouverture des offres
	LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRE	PIECE JOINTE :
	L'exigence de marques spécifiques:CPJ35,"CIMENCAM",PANTEX...	Les marques spécifiques ou "équivalent"
	Nombre d'éléments contenus dans les critères essentiels (C) et (D) entre l'AAO et la grille d'évaluation des offres : DAO N° 02	Le nombre à considérer sera celui de la grille d'évaluation des offres NDIKINIMEKI le 17 Mai 2022 Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

CAMEROON DEVELOPMENT CORPORATION

PRESS RELEASE N°004/22 SUBJECT: POSTPONEMENT OF DATE OF SUBMISSION OF OFFERS/BIDS OPENINGSESSION FOR URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°004/CDC/GOPD/GRD/PD/I.T.B/22 FOR CONSTRUCTION OF TWO TURKISH TOILETS, TWO PIT LATRINES AND TWO BATHROOMS IN CDC IDENAU PALMS ESTATE .THE GENERAL MANAGER OF CAMEROUN DEVELOPMENT CORPORATION INFORMS SUPPLIERS THAT ARE INTERESTED IN THE ABOVE CITED TENDER THAT DUE TO CIRCUMSTANCES BEYOND OUR CONTROL, THE DEADLINE FOR THE SUBMISSION OF OFFERS/BIDS OPENING SESSION ORIGINALLY SCHEDULED FOR WEDNESDAY 17 TH OF MAY, 2022 HAS BEEN POSTPONED TO WEDNESDAY THE 24 TH OF MAY, 2022ALL OTHER CONDITION OF THE TENDER FILE INCLUDING THE TIME AND VENUE FOR SUBMISSION OF BIDS/BID-OPENING SESSION REMAIN UNCHANGEDPLEASE BE INFORMED ACCORDINGLY.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Complete offers written in either English or French and in Seven (7)copies (One Original and Six Copies) sealed in an envelope shall be deposited at the General Manager's Office on or before the 17/5/22 at 1.00 p.m local time. The sealed envelope should carry the inscription: URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER No.004/CDC/GOPD/GRD/I.T.B/22 FOR CONSTRUCTION OF TWO TURKISH TOILETS, TWO PIT LATRINES AND TWO BATHROOMS IN CDC IDENAU PALMS ESTATE OF 27/4/22 "To be opened only during the bid-opening session"
	Lire plutot Complete offers written in either English or French and in Seven (7)copies (One Original and Six Copies) sealed in an envelope shall be deposited at the General Manager's Office on or before the 24/5/22 at 1.00 p.m local time. The sealed envelope should carry the inscription: URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER No.004/CDC/GOPD/GRD/I.T.B/22 FOR CONSTRUCTION OF TWO TURKISH TOILETS, TWO PIT LATRINES AND TWO BATHROOMS IN CDC IDENAU PALMS ESTATE OF 27/4/22 "To be opened only during the bid-opening session"

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... The Bid Opening session shall take place at the CDC Internal Tenders Board Office opposite CDC Head Office Bota-Limbe on the 17/5/22 at 2.00 pm local time in the presence of the Bidders or their duly mandated representatives. Only one Representative per bidder is allowed to attend the bid opening session.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

The Bid Opening session shall take place at the CDC Internal Tenders Board Office opposite CDC Head Office Bota-Limbe on the **24/5/22 at 2.00 pm** local time in the presence of the Bidders or their duly mandated representatives. **Only one Representative** per bidder is allowed to attend the bid opening session.

BUEA le 16 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGONI NJIE Franklin

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

ADDITIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2022 DU 21/04/2022 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) MOTOS TRICYCLE A L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD)

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un original et six (06) copies) marqués comme tels, et consistant en une partie administrative, une partie technique et une partie financière sous pli fermé (système de double enveloppe), scellée et cachetée, sera déposée au Service des Marchés de l'IRAD, au plus tard le ...18/05/2022..... à ...12....heures précises, contre récépissé, et devra porter la mention : APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°...03.../AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2022 DU ...21/04/2022..... POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) MOTOS TRICYCLE A L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD). <i>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</i>
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un original et six (06) copies) marqués comme tels, et consistant en une partie administrative, une partie technique et une partie financière sous pli fermé (système de double enveloppe), scellée et cachetée, sera déposée au Service des Marchés de l'IRAD, au plus tard le 24/05/2022 à 12.heures précises, contre récépissé, et devra porter la mention : APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°...03.../AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2022 DU ...21/04/2022..... POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) MOTOS TRICYCLE A L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD). <i>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</i>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence ou non-conformité après 48h de l'une des pièces des dossiers Administratifs
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de certificat d'homologation délivré par le MINT ou du procès – verbal de validation des prototypes
- Non satisfaction de 5 des 7 critères essentiels
- Non satisfaction de 80% des spécifications techniques des critères majeurs
- Absence de l'Autorisation du fabricant, ou de l'agrément de distribution produit par le concessionnaire agréé ;
- Absence du prospectus et/ou fiches techniques décrivant toutes les caractéristiques techniques de la fourniture proposée ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Attestation sur l'honneur du non abandon d'un Marché.
- Non satisfaction de caractéristiques techniques majeures ci-après :

- ● Ø Nombre de roues du tricycle = 05 Ø 7.8 kw ? Puissance maximum ? 8.2 kw Ø Capacité de réservoir de carburant 12 L Ø 160 mm ? Garde au sol ? 165 mm Container H=1.20m ; L=1.70m ; l=1.2m de capacité 600kg Ø 12V 9A ? Batterie ? 13V 9A

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Présentation de l'offre (sommaire reliure intercalaire des couleurs) : oui/non
2. Le chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des deux (02) dernières années ? 10 millions : oui/non
3. Les références du fournisseur, avoir exécuté au moins un marché similaire : oui/non
4. Service après-vente : oui/non
5. Garantie ? 1 an : oui/non
6. CCAP et descriptif des fournisseurs signé et paraphé daté et cacheté à la fin des documents : oui/non
7. Délai de livraison ? 45 jours : oui/non

2 Critères d'évaluation

Lire plutot

14.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence ou non-conformité après 48h de l'une des pièces des dossiers Administratifs
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Non satisfaction de 6 des 8 critères essentiels
- Non satisfaction de 80% des spécifications techniques de la fourniture proposée
- Absence de l'Autorisation du fabricant, ou de l'agrément de distribution produit par le concessionnaire agréée ;
- Absence du prospectus et/ou fiches techniques décrivant toutes les caractéristiques techniques de la fourniture proposée ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Non satisfaction de caractéristiques techniques majeures ci-après :

- Ø 7.8 kw ? Puissance maximum ? 8.2 kw
- Ø Capacité de réservoir de carburant 12 L
- Ø 160 mm ? Garde au sol ? 165 mm Ø 12V 9A ?
Batterie ?13V 9A
- Container H=1.20m ; L=1.70m ; l=1.2m de capacité
600kg
-

3 Autres

Au lieu de ...

n/a

3 Autres

Lire plutot

DANS LE CCAP

Article 10 : Ordres de Service

10. Ordres de Service

10.5. Les ordres de service de suspension et de reprise des prestations, pour cause d'intempéries, seront signés par le Chef de Service des Marchés sur proposition de l'Ingénieur.

10.5. Les ordres de service de suspension et de reprise des prestations, pour cause d'intempéries, seront signés par le Chef de Service des Marchés sur proposition de l'Ingénieur.

DANS LE R.P.A.O

Critères éliminatoires	Critères éliminatoires
- Absence ou non-conformité après 48h de l'une des pièces du dossier Administratif - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; - Absence de la caution de soumission ; - Absence de certificat d'homologation délivré par le MINT ou du procès – verbal de validation des prototypes - Absence de l'Attestation de non abandon d'un Marché au cours des trois dernières années ; - Non satisfaction de 6 des 8 critères essentiels - Non satisfaction de 80% des spécifications techniques de la fourniture proposée - Absence de l'Autorisation du fabricant, ou de l'agrément de distribution produit par le concessionnaire ; - Absence du prospectus et/ou fiches techniques décrivant toutes les caractéristiques techniques de la fourniture proposée ; - Non satisfaction de caractéristiques techniques majeures ci-après : ● Ø 7.8 kw ? Puissance maximum ? 8.2 kw ● Ø Capacité de réservoir de carburant 12 L ● Ø 160 mm ? Garde au sol ? 165 mm Ø 12V 9A ? Batterie ? 13V 9A ● Container H=1.20m ; L=1.70m ; l=1.2m de capacité 600kg ●	- Absence ou non-conformité après 48h de l'une des pièces du dossier Administratif - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; - Absence de la caution de soumission ; - Absence de l'Attestation de non abandon d'un Marché au cours des trois dernières années ; - Non satisfaction de 6 des 8 critères essentiels - Non satisfaction de 80% des spécifications techniques de la fourniture proposée - Absence de l'Autorisation du fabricant, ou de l'agrément de distribution produit par le concessionnaire ; - Absence du prospectus et/ou fiches techniques décrivant toutes les caractéristiques techniques de la fourniture proposée ; - Non satisfaction de caractéristiques techniques majeures ci-après : ● Ø 7.8 kw ? Puissance maximum ? 8.2 kw ● Ø Capacité de réservoir de carburant 12 L ● Ø 160 mm ? Garde au sol ? 165 mm Ø 12V 9A ? Batterie ? 13V 9A ● Container H=1.20m ; L=1.70m ; l=1.2m de capacité 600kg ●
23.1 Date et heure limite et lieu de dépôt des offres : le 18/05/2022 à 12 heures précises au Service des Marchés de l'IRAD.	Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : Salle des Conférences de la Direction Générale le 18/05/2022 à 12 heures précises.

Lieu, date et heure de l'ouverture des plis au Service des Marchés : **la**
Salle des Conférences de la Direction Générale, le **18/05/2022** à
13 heures précises.

Lieu, date et heure de l'ouverture des plis a
Salle des Conférences de la Direction Gén
13 heures précises.

YAOUNDE le 12 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

COMMUNE DE GARI GOMBO

ADDITIF RELATIF A: - AVIS D'APPELS D'OFFRES N°007/AONO/C/GGBO/CIPM/2022 DU 06AVRIL 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LOCALITÉ DE LOM, COMMUNE DE GARI-GOMBO.- AVIS D'APPELS D'OFFRES N°008/AONO/C/GGBO/CIPM/2022 DU 06AVRIL 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE À GARI-GOMBO QUARTIER BAOBAB.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps a ta Main de GARI-GOMBO, le 12 MAI 2022 à 13 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GARI-GOMBO, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en un temps a ta Main de GARI-GOMBO, le 26 MAI 2022 à 13 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GARI-GOMBO, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

GARI-GOMBO le 12 Mai 2022

Le MAIRE

SIMOMORI II DE BINGUE Hervé

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°006/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAM/2022 DU 17 MAI 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que les soumissionnaires ci-après sont retenus suivant l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt

N°002/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2022 du 07 mars 2022 pour la pré-qualification des bureaux d'études en vue de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction d'un bâtiment principal et trois (03) annexes du centre de LABA, région de l'Est, département du HAUT-NYONG, arrondissement de MESSAMENA à l'ASCNPD :

SOUSSIONNAIRE	ADRESSE
ECOPE SARL	BP 6266 Yaoundé, Tél : 222 20 77 45/243 17 00 45
ETIC BTP	BP 766 Douala, Tél : 681 58 84 73/ 696 70 77 19
LABOSOILS SARL	BP 30788 Yaoundé, Tél : 677 79 69 52/243 38 03 64

Ils sont par conséquent priés de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 17 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

DECISION N°002 /D/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/NMVR DU 17 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES RESPONSABLES ET LE PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu le Code CIMA ;

Vu le traité OHADA

Vu la Loi n°92/1992 du 14 aout 1992 portant Code du travail ;

vu la Loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code Transparence des Finances Publiques ;

Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du Régime Fiscal et Douanier des Marchés Publics;

Vu le Décret n°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/031 du 13 février 2013 portant création, organisation et fonctionnement du Bureau National de l'Etat Civil ;

Vu le Décret N°2015/243 du 28 septembre 2015 portant nomination du Directeur Général et le Directeur Général Adjoint du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC) ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivre et au Contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et les autres Entités Publiques pour l'exercice de 2022 ;

les rapports de la Sous Commission d'Appel d'Offres ;

Vu

Vu les dispositions du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°001/AONO/BUNEC/CIPM/2022;

Vu les offres du soumissionnaire ;

Vu la lettre n°0010/BUNEC/CIPM/SEC du **12 Mai 2022** portant proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du BUNEC ;

considérant les nécessités de services ;

DECIDE :

Article 1^{er} : l'Entreprise dont le nom suit, est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la souscription d'une police d'assurance maladie pour les responsables et le personnel du Bureau National de l'Etat Civil(BUNEC) :

YAOUNDE le 17 Mai 2022

N° du lot	Rang	Prestataire	Note global/100	Montant TTC FCFA	Le DIRECTEUR GÉNÉRAL Délai en mois YOMO ALEXANDRE MARIE
Unique	1er	AXA Cameroun BP : 4068 Siège Social Douala ; tel : 233423159/233426171. Fax : 233426453	88,4%	48 835 921	12

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°005/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAM/2022 DU 17 MAI 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que les soumissionnaires ci-après sont retenus suivant l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt

N°001/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2022 du 07 mars 2022 pour la pré-qualification des cabinets en vue de la réalisation des études géotechnique et topographique des sites de construction des centres de l'ASCNPD de GALIM à l'Ouest et DJOUM dans le Sud :

SOUSSIONNAIRE	ADRESSE
GEST	BP 33906 Yaoundé, Tél : 677 93 66 16/243 14 78 97
LABOSOILS SARL	BP 30788 Yaoundé, Tél : 677 79 69 52/243 38 03 64
ETIC BTP	BP 766 Douala, Tél : 681 58 84 73/ 696 70 77 19

Ils sont par conséquent priés de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 17 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE BIWONG BANE

DECISION MUNICIPALE N°013/DM/C.BANE/SG/CIPM/2022 DU 30/03/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/ DC/C.B.BANE/SG/CIPM/2022 DU 30/03//2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SAUTE INTÉGRÉ DE MELANGUE HI, COMMUNE DE BIWONG BONE, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD EN LOT UNIQUE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DECIDLe Dossier consultation pour la demande de cotation n°002/ DC/C.B.BANE/SG/CIPM/2022 du 30/03/2022 pour l'équipement en matériel médical du centre de sante intégré de Melangue 3, Commune de Biwong-Bané, Département de la Mvila, Région du sud en lot unique, **est déclaré infructueux**, aucun soumissionnaire n'ayant présenté des offres satisfaisantes à l'essentiel des critères de sélection.

La présente décision tient lieu de main levée sur les cautions de soumission de l'ensemble des soumissionnaires de l'avis dito.

La présente décision sera enregistrée et publiée selon la procédure d'urgence et commun ipée partout où besoin sera.

BIWONG-BANE le 4 Mai 2022

Le MAIRE

NOMO ONGUENE Antony

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°001/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAM/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°001/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES
CABINETS EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES GÉOTECHNIQUE ET TOPOGRAPHIQUE DES
SITES DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE L'ASCNPD DE GALIM À L'OUEST ET DJOUM DANS LE
SUD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n° 2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°001/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2022 du 07 mars 2022 pour



la pré-qualification des cabinets en vue de la réalisation des études géotechnique et topographique des sites de construction des centres de l'ASCNPD de GALIM à l'Ouest et DJOUM dans le Sud.

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Rapport du Comité d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 : Les soumissionnaires ci-après sont retenus suivant l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°001/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2022 du 07 mars 2022 pour la pré-qualification des cabinets en vue de la réalisation des études géotechnique et topographique des sites de construction des centres de l'ASCNPD de GALIM à l'Ouest et DJOUM dans le Sud.

SOUSSIONNAIRE	ADRESSE
GEST	BP 33906 Yaoundé, Tél : 677 93 66 16/243 14 78 97
LABOSOILS SARL	BP 30788 Yaoundé, Tél : 677 79 69 52/243 38 03 64
ETIC BTP	BP 766 Douala, Tél : 681 58 84 73/ 696 70 77 19

-

-

-

YAOUNDE le 17 Mai 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

COMMUNE D'AYOS

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 23/03/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE BII DANS LA COMMUNE D'AYOSFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 17 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 23/03/2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe avec bureau du directeur à l'école primaire de BII dans la commune d'Ayos ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 04 mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos, proposant l'attribution;

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'avec bureau du directeur à l'école primaire de BII dans la

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de
Lot unique	construction d'un bloc de deux salles de classe avec bureau du directeur à l'école primaire de BII	ETS SAINT ESPRI BP 11 434 Yaoundé Tél 677 06 67 34

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, po

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AYOS le 16 Mai 2022

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA RÉFECTION DES COMPLEXES D'ÉTANCHÉITÉ DE LA TOITURE TERRASSE DE LA SALLE DE LIVRAISON BAGAGES DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;
Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;
Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques
Vu Le Dossier d'Appel d'Offres n° 02/AONO/ADC/CIPM/2022 du 07/03/2022 ;
Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs et des offres techniques et financières ;
Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 046-22/ADC/CIPM/se du 9 mai 2022

DÉCIDE :

ARTICLE 1- La lettre-commande relative à la réfection des complexes d'étanchéité de la toiture terrasse de la salle de livraison bagages de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Douala, est attribuée à la société **ALL PRO UNITED SARL**, BP : 3787 Douala, Tél : 233 42 44 26/699 50 35 86, pour un montant de **quarante-trois millions deux cent douze mille six cent vingt-trois (43 212 623) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **deux (02) mois**.

ARTICLE 2- Le Gérant de la société **ALL PRO UNITED SARL**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 16 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/EDC/CPM/2022 RELATIVE A LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES
POUR IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS A LA DIRECTION GENERALE DE EDC EN PROCEDURE
D'URGENCE FINANCEMENT ET IMPUTATION BUDGÉTAIRE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de **Electricity Development Corporation**, Maître d'Ouvrage, lance une demande de cotation pour la fourniture des consommables (encres et toners) pour imprimantes et photocopieurs.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des estimations du Maître d'Ouvrage est de **Vingt Cinq millions (25 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture des consommables (encres et toners) justifiant l'existence de la propriété d'une vitrine ou d'un magasin d'exposition.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente demande de cotation sont financées de **Electricity Development Corporation**, Exercice 2022 sur les lignes d'imputation budgétaire **D030103 & F050104**.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du service courrier quatrième étage de **ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC)** porte 412 sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de demande de cotation peut être retiré, dès publication du présent avis, auprès du service courrier quatrième étage de **ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC)** porte 412 sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance prouvant le versement à la BICEC de la somme de **Trente cinq mille (35 000) Francs CFA** au compte bancaire n°335 988 représentant les frais d'acquisition du dossier.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service courrier quatrième étage de **ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC)** sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé. **au plus tard le 09 juin 2022 à 12 heures**, heure locale.

Les offres devront porter la mention:

DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CIPM/EDC/2022 DU 17 MAI 2022

POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES POUR IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS A LA DIRECTION GENERALE DE EDC

EN PROCEDURE D'URGENCE

« AN'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à trente (30) jours à compter de la date de notification de la Lettre Commande. Toutefois, les consommables livrés ont une garantie d'au moins un (01) an à compter la date de réception.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps, le même jour que la date limite de dépôt, le **09 juin 2022 à 13 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de **Electricity Development Corporation** siégeant dans la salle de réunion du 5^{ème} étage de l'Immeuble siège de EDC.

NB: Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture.

10. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation et qui présente l'offre de prix la moins disant.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé.

YAOUNDE le 17 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

COMMUNE D'AKOEMAN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE
D'URGENCE N°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES EDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG
ET SO'O, REGION DU CENTRE EN DEUX LOTS
LOT1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA TRIBUNE
D'AKOEMAN LOT2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A
L'ECOLE PUBLIQUE DE NYEP

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Attribution
	Au lieu de ... L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins – disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.
	Lire plutôt L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas. - Aucune entreprise ne peut être attributaire de plus d'un lot
2	Durée Validité des Offres
	Au lieu de ... Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.
	Lire plutôt La période de validité des offres est de soixante (60) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.
3	Autres
	Au lieu de ... N/A

3 Autres

Lire plutot

PIÈCE N°3 : RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

AU LIEU DE :

Article 13 : Attribution du marché

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante. En incluant le cas échéant les rabais proposés.

LIRE PLUTÔT :

Article 13 : Attribution du marché

- L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

- Aucune entreprise ne peut être attributaire de plus d'un lot

PIÈCE N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

AU LIEU DE :

Article 6 : Textes généraux applicables

6.20 la Circulaire N°00242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2021;

Article 6 : Textes généraux applicables

LIRE PLUTÔT :

Article 6 : Textes généraux applicables

6.20 la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2022;

AU LIEU DE :

Article 8 : Ordres de Service et correspondances

- L'Ordre de service de commencer les travaux est signé par le Maître d'Ouvrage du Marché et notifié au Cocontractant par le Chef service du Marché avec copie à l'organisme payeur, à l'Ingénieur du Marché et au Maître d'Œuvre.

- Les Ordres de Service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur du Marché avec copie à l'organisme payeur et au Maître d'Œuvre.

- Les Ordres de Service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier et sans incidence financière seront directement signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur du Marché avec copie à l'organisme payeur et au Maître d'Œuvre.

- Les Ordres de service valant mise en demeure seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Chef de Service du marché;

L'Entrepreneur dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas l'Entreprise d'exécuter les ordres de service reçus.

LIRE PLUTÔT :

Article 8 : Ordres de Service et correspondances

- L'Ordre de service de commencer les travaux est signé par le Maître d'Ouvrage du Marché et notifié au Cocontractant par le Chef service du Marché avec copie à l'organisme payeur, à l'Ingénieur du Marché et au Maître d'Œuvre.

- Les Ordres de Service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur du Marché avec copie à l'organisme payeur et au Maître d'Œuvre.

- Les Ordres de Service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier et sans incidence financière seront directement signés par le Chef service du marché et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur du Marché.

- Les Ordres de service valant mise en demeure seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Chef de Service du marché;

L'Entrepreneur dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas l'Entreprise d'exécuter les ordres de service reçus.

Pièce N°5 : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

AU LIEU DE :

904) F & P de WC à l'anglaise en porcelaine

Ces travaux concernent :

la fourniture et la mise en place des WC à L'ANGLAISE, Cuvette porcelaine vitrifiée, PORSAN, Couleur blanche, Chasse par robinet PRESTO ECLAIR, Chasse d'eau Hanséens et Abattant simple plastique et toutes sujétions de raccords de canalisation et d'alimentation..

905) F & P de lavabo en porcelaine

Ces travaux concernent la fourniture et la mise en place des lavabos porcelaine vitrifiée modèle PORSAN ou

équivalent, ou similaire, complet avec robinet, dimensions approximatives : 650 x 540 mm, couleur blanche et fixation sur console sans cache siphon et toutes sujétions de raccords de canalisation et d'alimentation.

LIRE PLUTOT :

904) F & P de WC à l'anglaise en porcelaine

Ces travaux concernent :

la fourniture et la mise en place des WC à L'ANGLAISE, Cuvette porcelaine vitrifiée, PORSAN, Couleur blanche, Chasse par robinet PRESTO ECLAIR ou équivalent, Chasse d'eau Hanséens et Abattant simple plastique et toutes sujétions de raccords de canalisation et d'alimentation..

905) F & P de lavabo en porcelaine

Ces travaux concernent la fourniture et la mise en place des lavabos porcelaine vitrifiée modèle PORSAN ou équivalent, ou similaire, complet avec robinet, dimensions approximatives : 650 x 540 mm, couleur blanche et fixation sur console sans cache siphon et toutes sujétions de raccords de canalisation et d'alimentation.

AU LIEU DE:

LOT 700 : MENUISERIE BOIS

LIRE PLUTOT :

701 CADRE EN BOIS DUR POUR FIXATION DES PORTES METALLIQUES

Ce prix rémunère à l'unité (U), mesuré par mètre contradictoire, la pose des cadres des portes pour fixation des portes métalliques, conformément au CCTP

Il comprend notamment :

- la fourniture du bois selon les CCTP;
- l'usinage en machines, le ponçage, l'application des fonds dur ;
- l'assemblage des éléments usinés ;
- la pose ;
- toutes sujétions.

Ce prix s'applique à l'unité (U) mesuré par mètre contradictoire

AKOEMAN le 18 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

ADDITIF.....003...../C.NDIKI/CIPM/2022 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE LE 20 AVRIL 2022 DANS LA C-NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres													
	Au lieu de ... n/a													
	Lire plutot DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, << AUTORITE CONTRACTANTE / MAITRE D'OUVRAGE >> COMMUNE Les entreprises intéressées par les appels d'offres repris ci-dessus sont invités à prendre en considération les modifications dans le cadre des Avis d'Appel d'Offre (AAO) et des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) pour la confection de leurs dossiers de s <table> <tr> <th>Ord</th><th>Au lieu de lire / Manquement</th><th>Changement</th></tr> <tr> <td colspan="3">AVIS D'APPEL OFFRE (AAO)</td></tr> <tr> <td>1)</td><td>L'INCOHERENCE ENTRE LES DEUX VERSIONS DE L'AAO</td><td> Les Cautions dans les deux versions des AAO DES DC N°03, 04, 05, 06, 07 ET 02 SONT RESPECTIVEMENT : CAUTION DAO N°07=1 160 000 fcfa CAUTION DAO N°04 =510 000 fcfa CAUTION DAO N°3= 850 000 fcfa </td></tr> <tr> <td>2</td><td> <u>Remise des offres :</u> Avis d'Appels d'Offres (AAO) et Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ET LES RPAO N° 03, 04,05 ,06 ,07 et DC N°02 (version française et anglaise) </td><td> <u>Remise des offres :</u> Avis d'Appels d'Offres (AAO) et Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ET LES RPAO N° 03, 04,05 ,06 ,07 et DC N°02 (version française et anglaise) Les Offres, établies en français ou anglais et en seize exemplaires (dont un original et 06 copies marqués comme tels) devront parvenir au secrétariat de la Mairie de NDIKINIMEKI plus tard le 16 et 17 MAI 2022 à 12 heures précises et devront porter la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 03, 04, 05, 06, 07 ET 02 R-CE/D-MI/C-NDIKINIMEKI/CIPM/2021 DU 20AVRIL 2022 » </td></tr> </table>		Ord	Au lieu de lire / Manquement	Changement	AVIS D'APPEL OFFRE (AAO)			1)	L'INCOHERENCE ENTRE LES DEUX VERSIONS DE L'AAO	Les Cautions dans les deux versions des AAO DES DC N°03, 04, 05, 06, 07 ET 02 SONT RESPECTIVEMENT : CAUTION DAO N°07=1 160 000 fcfa CAUTION DAO N°04 =510 000 fcfa CAUTION DAO N°3= 850 000 fcfa	2	<u>Remise des offres :</u> Avis d'Appels d'Offres (AAO) et Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ET LES RPAO N° 03, 04,05 ,06 ,07 et DC N°02 (version française et anglaise)	<u>Remise des offres :</u> Avis d'Appels d'Offres (AAO) et Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ET LES RPAO N° 03, 04,05 ,06 ,07 et DC N°02 (version française et anglaise) Les Offres, établies en français ou anglais et en seize exemplaires (dont un original et 06 copies marqués comme tels) devront parvenir au secrétariat de la Mairie de NDIKINIMEKI plus tard le 16 et 17 MAI 2022 à 12 heures précises et devront porter la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 03, 04, 05, 06, 07 ET 02 R-CE/D-MI/C-NDIKINIMEKI/CIPM/2021 DU 20AVRIL 2022 »
Ord	Au lieu de lire / Manquement	Changement												
AVIS D'APPEL OFFRE (AAO)														
1)	L'INCOHERENCE ENTRE LES DEUX VERSIONS DE L'AAO	Les Cautions dans les deux versions des AAO DES DC N°03, 04, 05, 06, 07 ET 02 SONT RESPECTIVEMENT : CAUTION DAO N°07=1 160 000 fcfa CAUTION DAO N°04 =510 000 fcfa CAUTION DAO N°3= 850 000 fcfa												
2	<u>Remise des offres :</u> Avis d'Appels d'Offres (AAO) et Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ET LES RPAO N° 03, 04,05 ,06 ,07 et DC N°02 (version française et anglaise)	<u>Remise des offres :</u> Avis d'Appels d'Offres (AAO) et Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ET LES RPAO N° 03, 04,05 ,06 ,07 et DC N°02 (version française et anglaise) Les Offres, établies en français ou anglais et en seize exemplaires (dont un original et 06 copies marqués comme tels) devront parvenir au secrétariat de la Mairie de NDIKINIMEKI plus tard le 16 et 17 MAI 2022 à 12 heures précises et devront porter la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 03, 04, 05, 06, 07 ET 02 R-CE/D-MI/C-NDIKINIMEKI/CIPM/2021 DU 20AVRIL 2022 »												

3	<u>Ouverture des offres :</u> Avis d'Appels d'Offres (AAO) et Dossier d'Appel d'Offres (DAO) N° 03,04,05,06, 07 et DC N°002/ACDC/CND/SG/CIPM/2022	<u>Ouverture des offres :</u> L'ouverture des Offres DANS LES DEUX VERSIONS et du RPAO n°003,004 ,005,006 et 007 auront lieu dans des actes de la Mairie de NDIKINIMEKI, le 16 et 17 Mai 2022 à 13 Heures précises par la Commission Interne de Passer les Marchés siégeant en présence des soumissionnaires leur représentant dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier dont ils ont la charge
2)	<u>Visa du MINMAP :</u> DAO N° 01, 03,04, 05, 06,07 et DC N°02	Le MINMAP portera son visa sur le décompte général dans le CCAP et dans le projet de lettre commande
3)	<u>L'incohérence entre le BPU et le DQE DAO N°06</u>	Exigence de la conformité des désignations et des prix BPU et le DQE (DAO n°06)
4)	<u>Critères essentiels :</u> DAO N° 04 et 05	Les critères essentiels contenus dans l'AAO sont les critères à considérer dans la grille d'évaluation des offres
5)	<u>Délai de validité de la caution de soumission :</u> DAO N° 06 (RPAO)	Le délai de validité de la caution de soumission est de 120 jours (120) pour les soumissionnaires n'ayant pas été
6)	<u>Offres financière inférieure à</u> 85% dans l'article N°02	à retirer
7)	<u>Dossier administratif, critère éliminatoire (d) et note qualificative :</u> DAO et AAO N° 03 ET 04	● <u>Dossier administratif, critère éliminatoire (d) et note qualificative :</u> DAO et AAO N° 03 ET 04 : Le dossier administratif incomplet (SAUF CAUTION DE SOUMISSION) ou la non-conformité d'une pièce ne fait pas passer les critères éliminatoires avant les 48h succédant l'ouverture
	LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRE	PIECE JOINTE :
	L'exigence de marques spécifiques:CPJ35,"CIMENCAM",PANTEX...	Les marques spécifiques ou "équivalent"
	Nombre d'éléments contenus dans les critères essentiels (C) et (D) entre l'AAO et la grille d'évaluation des offres : DAO N° 02	Le nombre à considérer sera celui de la grille d'évaluation des offres
	Absence du délai d'exécution des travaux dans l'article 25 du CCAP : DAO N° 02	Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) jours NDIKINIMEKI le 17 Mai 2022
	DENONCIATIONS	Appelé le numéro vert de la CONAC au 1511 Le Maire

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE YAOUNDE II

DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CAY2/SG/SMP/2022 DU 18 DÉCEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 14 MARS 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN PAVÉS DE LA ROUTE ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE TSINGA OLIGA-COLLÈGE LA GRÂCE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maitre d'Ouvrage,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;
- Vu l'Arrêté municipal N°004/AM/SG/CAY2/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;
- Vu la Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Déc. 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022
- Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;
- Vu l'Avis d'appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 du 14 Mars 2022 en procédure d'urgence pour les travaux d'aménagement en pavés de la route Ecole Maternelle Publique Tsinga Oliga-Collège la Grâce, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;
- Vu le Procès-verbal de restitution N°030 du rapport d'analyse de la sous-commission d'analyse des offres en date du 28 Avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de

Yaoundé II ;

Vu le budget de l'exercice 2021 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu les nécessités de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article1: L'entreprise *ETS. LIFE*, N° R.C: RC/YAO/2010/A/965, N° Contr.: P0774004736698, B.P.: 6 229 Yaoundé, Tél.: 696 50 51 12 / 678 20 01 90 est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 du 14 Mars 2022 en procédure d'urgence pour les travaux d'aménagement en pavés de la route Ecole Maternelle Publique Tsinga Oliga-Collège la Grâce, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II selon les modalités ci-après:

- Montant TTC en FCFA : Soixante-cinq millions cinq cent trente-quatre mille neuf cent trente-cinq (65 534 935) ;

- Délai d'exécution : Quatre (04) Mois.

YAOUNDE le 18 Mai 2022

Le MAIRE

Article 2 : Le Responsable de l'entreprise *ETS. LIFE*, ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics, porte 203, pour la signature du bon de livraison du marché y relatif.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera.-

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

ADDITIF.....003...../C.NDIKI/CIPM/2022 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE LE 20 AVRIL 2022 DANS LA C-NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres	
	Au lieu de ... n/a	
	Lire plutot DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, << AUTORITE CONTRACTANTE / MAITRE D'OUVRAGE >> COMMUNIQUE Les entreprises intéressées par les appels d'offres repris ci-dessus sont invités à prendre en considération les modifications dans le cadre des Avis d'Appel d'Offre (AAO) et des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) pour la confection de leurs dossiers de soumission.	
Ord	Au lieu de lire / Manquement	Changement
AVIS D'APPEL OFFRE (AAO)		
1)	L'INCOHERENCE ENTRE LES DEUX VERSIONS DE L'AAO	Les Cautions dans les deux versions des AAO DES D ET 07 SONT RESPECTIVEMENT : CAUTION DAO N°07=1 160 000 fcfa CAUTION DAO N°04 =510 000 fcfa CAUTION DAO N°3= 850 000 fcfa
2	<u>Remise des offres :</u> Avis d'Appels d'Offres (AAO) et Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ET LES RPAO N° 03, 04,05 ,06 ,07 et DC N°02 (version française et anglaise)	<u>Remise des offres :</u> Avis d'Appels d'Offres (AAO) et d'Appel d'Offres (DAO) ET LES RPAO N° 03, 04,05 ,06 N°02 (version française et anglaise) Les Offres, établies en français ou anglais et en 06 exemplaires (dont un original et 05 copies marquées co) devront parvenir au secrétariat de la Mairie de NDIKINIMEKI plus tard le 16 et 17 MAI 2022 à 12 heures précises récépissé et devront porter la mention :
		« AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° R-CE/D-MI/C-NDIKINIMEKI/CIPM/2021 DU 20AVRIL 2022 »

3	<u>Ouverture des offres :</u> Avis d'Appels d'Offres (AAO) et Dossier d'Appel d'Offres (DAO) N° 03,04,05,06, 07 et DC N°002/ACDC/CND/SG/CIPM/2022	<u>Ouverture des offres :</u> L'ouverture des Offres DANS LES DEUX VERSIONS et du RPAO n°003,004 ,005,006 et 007 auront lieu dans des actes de la Mairie de NDIKINIMEKI, le 16 et 17 Mai 2022 à 13 Heures précises par la Commission Interne de Passer les Marchés siégeant en présence des soumissionnaires leur représentant dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier dont ils ont la charge
2)	<u>Visa du MINMAP :</u> DAO N° 01, 03,04, 05, 06,07 et DC N°02	Le MINMAP portera son visa sur le décompte général dans le CCAP et dans le projet de lettre commande
3)	<u>L'incohérence entre le BPU et le DQE DAO N°06</u>	Exigence de la conformité des désignations et des prix BPU et le DQE (DAO n°06)
4)	<u>Critères essentiels :</u> DAO N° 04 et 05	Les critères essentiels contenus dans l'AAO sont les critères à considérer dans la grille d'évaluation des offres
5)	<u>Délai de validité de la caution de soumission :</u> DAO N° 06 (RPAO)	Le délai de validité de la caution de soumission est de 120 jours (120) pour les soumissionnaires n'ayant pas été
6)	<u>Offres financière inférieure à 85%</u> dans l'article N°02	à retirer
7)	<u>Dossier administratif, critère éliminatoire (d) et note qualificative :</u> DAO et AAO N° 03 ET 04	● <u>Dossier administratif, critère éliminatoire (d) et note qualificative :</u> DAO et AAO N° 03 ET 04 : Le dossier administratif incomplet (SAUF CAUTION DE SOUMISSION) ou la non-conformité d'une pièce ne fait pas passer les critères éliminatoires avant les 48h succédant l'ouverture
	LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRE	PIECE JOINTE :
	L'exigence de marques spécifiques:CPJ35,"CIMENCAM",PANTEX...	Les marques spécifiques ou "équivalent"
	Nombre d'éléments contenus dans les critères essentiels (C) et (D) entre l'AAO et la grille d'évaluation des offres : DAO N° 02	Le nombre à considérer sera celui de la grille d'évaluation des offres
	Absence du délai d'exécution des travaux dans l'article 25 du CCAP : DAO N° 02	Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois
	DENONCIATIONS	Appelé le numéro vert de la CONAC au 1511

NDIKINIMEKI le 17 Mai 2022

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N°005/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 08 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE AVEC CENT (100) LAMPADAIRES DANS LA LOCALITÉ DE NKOABANG (4KM), DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

- Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;
Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la Circulaire n°000000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 08 MARS 2022 pour l'exécution des travaux d'éclairage public solaire avec cent (100) lampadaires dans la localité de NKOABANG (4km), dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.
Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session de mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 08 MARS 2022 pour l'exécution des travaux d'éclairage public solaire avec cent (100) lampadaires dans la localité de NKOABANG (4km), dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

NANGA CIE II SARL; BP 6604 YAOUNDE TEL: 699 10 36 67

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.-

NKOLAFAMBA le 8 Mai 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE BAHAM

ADDITIF N°05/AD/C-BAH/SG/ST/CIPM /2022 DU 25/04/2022 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO /C-BAH/SG/ST/CIPM-AI/2022 DU 06/04/2022. POUR LES TRAVAUX ADDUCTION D'EAU POTABLE AU CENTRE COMMERCIAL DE LA VILLE DE BAHAM DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTMENT DES HAUTS PLATEAUX (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service Technique de la Mairie de Baham, au plus tard le 27/04/2022 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention : N° 04/AONO/C-BAH/SG/ST/CIPM-AI/2022 DU 06/04/2022 POUR LES TRAVAUX ADDUCTION D'EAU POTABLE AU CENTRE COMMERCIAL DE LA VILLE DE BAHAM DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTMENT DES HAUTS PLATEAUX (EN PROCEDURE D'URGENCE) « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service Technique de la Mairie de Baham, au plus tard le 29/04/2022 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention : N° 04/AONO/C-BAH/SG/ST/CIPM-AI/2022 DU 06/04/2022 POUR LES TRAVAUX ADDUCTION D'EAU POTABLE AU CENTRE COMMERCIAL DE LA VILLE DE BAHAM DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTMENT DES HAUTS PLATEAUX (EN PROCEDURE D'URGENCE) « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le 27/04/2022 à 11 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics Sise dans la salle des réunion de la Commune de Baham. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant- une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le 29/04/2022 à 11 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics Sise dans la salle des réunion de la Commune de Baham. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant- une parfaite connaissance du dossier.

BAHAM le 25 Avril 2022

Le 1er Adjoint au Maire

MBIEGUEN Donal

COMMUNE D'AKOEMAN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE
D'URGENCE N°007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIAUX- EDUCATIFS DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN,
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE EN DEUX LOTS LOT1 : TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A SELOT2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYEPPIÈCE N°1 : AVIS D'APPEL
D'OFFRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Attribution
	Au lieu de ... L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins – disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.
	Lire plutot - L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas. - Aucune entreprise ne peut être attributaire de plus d'un lot

2	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot PIÈCE N°3 : RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) AU LIEU DE : Article 13 : Attribution du marché L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante. En incluant le cas échéant les rabais proposés. LIRE PLUTÔT: Article 13 : Attribution du marché - L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas. - Aucune entreprise ne peut être attributaire de plus d'un lot PIÈCE N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES AU LIEU DE : Article 6 : Textes généraux applicables 6.20 la Circulaire N°00242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2021; Article 6 : Textes généraux applicables LIRE PLUTÔT: Article 6 : Textes généraux applicables 6.20 la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de

finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2022;

AU LIEU DE:

Article 8 : Ordres de Service et correspondances

- L'Ordre de service de commencer les travaux est signé par le Maître d'Ouvrage du Marché et notifié au Cocontractant par le Chef service du Marché avec copie à l'organisme payeur, à l'Ingénieur du Marché et au Maître d'Œuvre.

- Les Ordres de Service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur du Marché avec copie à l'organisme payeur et au Maître d'Œuvre.

- Les Ordres de Service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier et sans incidence financière seront directement signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur du Marché avec copie à l'organisme payeur et au Maître d'Œuvre.

- Les Ordres de service valant mise en demeure seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Chef de Service du marché;

L'Entrepreneur dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas l'Entreprise d'exécuter les ordres de service reçus.

LIRE PLUTOT :

Article 8 : Ordres de Service et correspondances

- L'Ordre de service de commencer les travaux est signé par le Maître d'Ouvrage du Marché et notifié au Cocontractant par le Chef service du Marché avec copie à l'organisme payeur, à l'Ingénieur du Marché et au Maître d'Œuvre.

- Les Ordres de Service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur du Marché avec copie à l'organisme payeur et au Maître d'Œuvre.

- Les Ordres de Service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier et sans incidence financière seront directement signés par le Chef service du marché et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur du Marché.

- Les Ordres de service valant mise en demeure seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Chef de Service du marché;

L'Entrepreneur dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas l'Entreprise d'exécuter les ordres de service reçus.

Pièce N°5 : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

AU LIEU DE:

904) F & P de WC à l'anglaise en porcelaine

Ces travaux concernent :

la fourniture et la mise en place des WC à L'ANGLAISE, Cuvette porcelaine vitrifiée, PORSAN, Couleur blanche, Chasse par robinet PRESTO ECLAIR, Chasse d'eau Hanséens et Abattant simple plastique et toutes sujétions de raccords de canalisation et d'alimentation..

905) F & P de lavabo en porcelaine

Ces travaux concernent la fourniture et la mise en place des lavabos porcelaine vitrifiée modèle PORSAN ou équivalent, ou similaire, complet avec robinet, dimensions approximatives : 650 x 540 mm, couleur blanche et fixation sur console sans cache siphon et toutes sujétions de raccords de canalisation et d'alimentation.

LIRE PLUTOT :

904) F & P de WC à l'anglaise en porcelaine

Ces travaux concernent :

la fourniture et la mise en place des WC à L'ANGLAISE, Cuvette porcelaine vitrifiée, PORSAN, Couleur blanche, Chasse par robinet PRESTO ECLAIR ou équivalent, Chasse d'eau Hanséens et Abattant simple plastique et toutes sujétions de raccords de canalisation et d'alimentation..

905) F & P de lavabo en porcelaine

Ces travaux concernent la fourniture et la mise en place des lavabos porcelaine vitrifiée modèle PORSAN ou équivalent, ou similaire, complet avec robinet, dimensions approximatives : 650 x 540 mm, couleur blanche et fixation sur console sans cache siphon et toutes sujétions de raccords de canalisation et d'alimentation.

AU LIEU DE:

LOT 700 : MENUISERIE BOIS

LIRE PLUTOT :

701 CADRE EN BOIS DUR POUR FIXATION DES PORTES METALLIQUES

Ce prix rémunère à l'unité (U), mesuré par mètre contradictoire, la pose des cadres des portes pour fixation des portes métalliques, conformément au CCTP

Il comprend notamment :

- la fourniture du bois selon les CCTP;
- l'usinage en machines, le ponçage, l'application des fonds dur ;
- l'assemblage des éléments usinés ;
- la pose ;
- toutes sujétions.

Ce prix s'applique à l'unité (U) mesuré par mètre contradictoire

AKOEMAN le 18 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°002/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAM/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°002/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES
BUREAUX D'ÉTUDES EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL ET TROIS (03) ANNEXES DU CENTRE DE LABA, RÉGION DE L'EST,
DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, ARRONDISSEMENT DE MESSAMENA À L'ASCNPD**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°002/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2022 du 07 mars 2022 pour



la pré-qualification des bureaux d'études en vue de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction d'un bâtiment principal et trois (03) annexes du centre de LABA, région de l'Est, département du HAUT-NYONG, arrondissement de MESSAMENA à l'ASCNPD ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Rapport du Comité d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 : Les soumissionnaires ci-après sont retenus suivant l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°002/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2022 du 07 mars 2022 pour la pré-qualification des bureaux d'études en vue de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction d'un bâtiment principal et trois (03) annexes du centre de LABA, région de l'Est, département du HAUT-NYONG, arrondissement de MESSAMENA à l'ASCNPD.

SOUSSIONNAIRE	ADRESSE
ECOPE SARL	BP 6266 Yaoundé, Tél : 222 20 77 45/243 17 00 45
ETIC BTP	BP 766 Douala, Tél : 681 58 84 73/ 696 70 77 19
LABOSOILS SARL	BP 30788 Yaoundé, Tél : 677 79 69 52/243 38 03 64

-

-

-

-

YAOUNDE le 17 Mai 2022

Article 2 : La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
TAOSSI

COMMUNE D'AYOS

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°17/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 23/03/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU
DIRECTEUR À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE BII DANS LA COMMUNE D'AYOS FINANCEMENT : BUDGET DE LA
COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Ayos communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°17/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 23/03/2022 en procédure d'urgence dans la commune d'Ayos, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUMIS		
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire
Lot unique	construction d'un bloc de deux salles de classe avec bureau du directeur à l'école primaire de BII	ETS SAINT ESPRIT BP 11 434 Yaoundé Tél 677 06 67 34

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos. Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 16 Mai 2022

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N°005/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 08 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE AVEC CENT (100) LAMPADAIRES DANS LA LOCALITÉ DE NKOABANG (4KM), DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

LIRE :

N° LOT	Entreprises	Note technique	Montant FCFA HT	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution	Classement
Unique	NANGA CIE II SARL	96%	83 844 137,5	84 900 000	Trois (03) mois (02) Sem.	1 ^{er}
	ABC SARL	92%	83 857 400	85 754 949	Trois (03) mois	2 ^{ème}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

NANGA CIE II SARL; BP 6604 YAOUNDE TEL: 699 10 36 67

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 17 Mai 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE YAOUNDE II

COMMUNIQUE N°002/CA/M/CAY2/SG/SMP/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE LA ROUTE ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE TSINGA OLIGA-COLLEGE LA GRACE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II communique :

L'entreprise *ETS. LIFE*, N° R.C: RC/YAO/2010/A/965, N° Contr.: P0774004736698, B.P.: 6 229 Yaoundé, Tél.: 696 50 51 12 / 678 20 01 90 est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 du 14 Mars 2022 en procédure d'urgence pour les travaux d'aménagement en pavés de la route Ecole Maternelle Publique Tsinga Oliga-Collège la Grâce, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II selon les modalités ci-après:

ü Montant TTC en FCFA : Soixante-cinq millions cinq cent trente-quatre mille neuf cent trente-cinq (65 534 935) ;

Délai d'exécution : **Quatre (04) Mois.**

YAOUNDE le 18 Mai 2022

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N° 011 /C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT N°3 : RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE NGANG II - EWOT- NKOKADZAP, 1KM)..FINANCEMENT : BIP MINADER 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,****(AUTORITE CONTRACTANTE)***Communique,*

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
3	ADS SARL	4 360 000	5 199 300	86,20%	TROIS (03) MOIS	1 ^{er}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

ADS SARL; BP 3148 YAOUNDE TEL: 677 11 46/96

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

*NKOLAFAMBA le 17 Mai 2022**Le MAIRE***ONDIGUI OWONA Jean francois**

COMMUNE DE MELONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 17/05/2022 RELATIF AUX TRAVAUX
D'ASSAINISSEMENT DE LA VOIRIE EN TERRE : DERRIERE SOUS-PREFECTURE DANS
L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
FINANCEMENT : BIP- MINDDEVEL 2022.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de MELONG, Autorité Contractante. Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence. pour les travaux d'assainissement de la voirie en terre : derrière sous-préfecture dans l'Arrondissement de Melong. Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent **les travaux d'assainissement de la voirie en terre derrière sous-préfecture dans l'Arrondissement de Melong, Département du Moungo, Région du Littoral**. Ces travaux sont en lot unique.

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros oeuvre et ceux du second oeuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- INSTALLATION
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS ASSAINISSEMENT-DRAINAGE DEPLACEMENT DES RESEAUX

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés **par** le budget du **MINDDEVEL** en ressources transfère, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	travaux d'assainissement de la voirie en terre : derrière sous-préfecture	20 000 000 (vingt millions)	

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables. Secrétariat Général de la Mairie de MELONG. Maître d'Ouvrage.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Melong dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la Recette Municipale de MELONG, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone. Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général de la Commune de Melong, au plus tard le **06/06/2022**, à **11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°004/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 du 17/05/2022

RELATIF AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VOIRIE EN TERRE : DERRIERE SOUS-PREFECTURE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Financement : BIP MINDDEVEL

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (quatre cent milles) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toutes les pièces du dossier de soumission devront obligatoirement dater postérieurement de la date de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu **06/06/2022 à 12 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong, sis à la Commune de Melong.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence ou non-conformité après 48 h après de l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission.
- c) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme
- d) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou Membre d'un Groupement d'entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- g) Modification d'une quantité dans le Devis ;
- h) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- i) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.
- j) Offre technique incomplète pour absence des pièces suivant :
 - ? Rapport de visite du site avec photo.
 - ? Conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le DAO
- k) Offre financière incomplète pour absence ;
 - ? Soumission timbrée
 - ? Bordereau des prix unitaires
 - ? Devis quantitatif et estimatif
 - ? Sous détail des prix unitaires
- l) Avoir un marché des exercices précédents non achevé dans la commune de Melong.

Critères Essentiels :

- I. référence générale de l'entreprise
- II. Expérience générale de l'entreprise
- III. Expérience dans les travaux similaires
- IV. Capacité technique
- V. Moyens logistiques de l'entreprise
- VI. Matériels de sécurité
- VII. Autres matériels
- VIII. Méthodologie d'exécution
- IX. Organisation et déroulement du projet
- X. Capacité financière

N.B : le non-respect de 80% des oui des critères entraîne l'élimination du candidat.

Les principaux critères d'évaluation

- I. Références de l'Entreprise ;
- II. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- III. Expérience du personnel d'encadrement ;
- IV. Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Melong, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des services Techniques de la Commune de MELONG.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

MELONG le 17 Mai 2022

Le MAIRE

KUETE JEAN

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 00057/E/2/C/MINHDU/22 DU 16 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00018/ASMI/MINHDU/CIPM/2022 DU 28 MARS 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE D'APPUI A L'ORGANISATION DE LA CÉLÉBRATION AU CAMEROUN DE L'ÉDITION 2022 DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'HABITAT, DANS LA VILLE DE BERTOUA « EN PROCÉDURE D'URGENCE ».

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Les entreprises ci- après ont été pré-qualifiés et pourront soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la consultation ci-dessus. Il s'agit :

N°	CONSULTANTS	ADRESSES
1	NSF CAMEROUN, SARL	BP : 20236 Yaoundé ; Tél : 696 10 96 58
2	EASY PRINT SARL	BP : 8300 Yaoundé ; Tél : 699 62 93 78
3	STE SYNKRO SARL	BP : 15 631 Yaoundé; Tél : 694 08 49 09/679 16 48 53

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 16 Mai 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'ADAMAOUA

AVIS DE CONSULTATION N° 003/AC/H/SDG/SIGAMAP/CRPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE LUTTE CONTRE LES GLOSSINES A LA MISSION SPECIALE D'ERADICATION DES GLOSSINES (MSEG) A NGAOUNDERE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de la Région de l'Adamaoua Autorité Contractante, lance au profit du Chef de Mission de la Mission Spéciale d'Eradication des Glossines à Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage Délégué, une consultation relative à l'acquisition des équipements de lutte contre les glossines; pour le compte de la Mission Spéciale d'Eradication des Glossines à Ngaoundéré.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation consistent en l'acquisition des équipements suivants :

- 1- Ecrans bleus ;
- 2- Pièges vavoua ;
- 3- Fences;
- 4- Tenues de travail ;
- 5- Polos + casquettes ;
- 6- Bottes ;
- 7- Glacières.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente consultation est de **treize millions trois cent soixante-quatre mille (13 364 000) FCFA** toutes taxes comprises, pour l'acquisition des équipements de lutte contre les glossines pour le compte de la Mission Spéciale d'Eradication des Glossines à Ngaoundéré.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant les compétences en la matière.

5. Financement

La présente prestation est financée par le budget de la MSEG, exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Un jeu complet de la Demande de Cotation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur (Bureau du Chef Secrétariat Particulier), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance obtenue auprès de la Trésorerie Générale de Ngaoundéré, justifiant le paiement des frais d'acquisition d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

7. Acquisition du Dossier

Un jeu complet de la Demande de Cotation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur (Bureau du Chef Secrétariat Particulier), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance obtenue auprès de la Trésorerie Générale de Ngaoundéré, justifiant le paiement des frais d'acquisition d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua (Bureau du Chef de Secrétariat Particulier), au plus tard le **09 Juin 2022** à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« AVIS DE CONSULTATION N° 003/AC/H/SDG/SIGAMAP/CRPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE LUTTE CONTRE LES GLOSSINES A LA MISSION SPECIALE D'ERADICATION DES GLOSSINES (MSEG) A NGAOUNDERE. »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

9. Delai de Livraison

La livraison aura lieu au siège de la Mission Spéciale d'Eradication des Glossines à Ngaoundéré, dans un délai maximum de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer la fourniture.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **deux cent soixante-sept mille deux cent quatre-vingt (267 280) F CFA** établie, selon le modèle indiqué dans de la Demande de Cotation, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de la validité des offres.

La caution de soumission sera libérée d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre-Commande, la caution de soumission sera libérée après constitution du Cautionnement Définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées, en un seul document contenant deux parties (une première partie administrative, et une deuxième partie financière) ; en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans une enveloppe fermée et scellée.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03) mois. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission, de même que celle parvenue après les dates et heures limites de dépôt.

N.B : Les pièces des différentes parties doivent être présentées telles que définies dans le Règlement de la Consultation.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps par la Commission Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua. Cette ouverture de l'offre contenant une partie administrative et une partie financière aura lieu le **09 Juin 2022** à 15 heures précises.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis.
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

14. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation pour exécuter la prestation de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua (Bureau du Chef de Secrétariat Particulier).

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros : 673208725/699370748.

NGAOUNDERE le 16 Mai 2022

Le GOUVERNEUR

KILDADI TAGUIEKE BOUKAR

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

COMMUNIQUE N° 008/C/PRODEL/UCNP/CN/SNPM DU 17/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 006/ASMI/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SJPM/SNPM2021 DU 23 AVRIL 2021, POUR LA SELECTION DE BUREAUX D'ETUDES/CABINETS/INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES OU CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DE LA FORMATION ET D'ORGANISATION DES STAGES PRATIQUES DES ACTEURS DE LA FILIERE APICOLE, LAITIERE, BOVIN VIANDE, BOUCHERIE ET CHARCUTERIE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE. - FILIÈRE LAIT.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Date de publication :	23 avril 2021		
Pays :	REPUBLIQUE DU CAMEROUN		
Maîtrise d'œuvre	MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES		
Nom du Projet :	PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE -PRODEL		
N° du Prêt / N° de Don :	IDA P154908 – Crédit 5908- CM		
Nom de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (ASMI) :	SELECTION DE BUREAUX D'ETUDES/CABINETS/INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES OU CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DE LA FORMATION ET D'ORGANISATION DES STAGES PRATIQUES DES ACTEURS DE LA FILIERE APICOLE, LAITIERE, BOVIN VIANDE, BOUCHERIE ET CHARCUTERIE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE. - Filière lait.		
Méthode de sélection :	SQC (Sélection sur la Qualification du Consultant)		
Date de publication de l'ASMI :	23 avril 2021		
Date d'approbation du projet de contrat négocié :	13 mars 2022		
Nom de l'attributaire du contrat :	APESS (Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane)	Numéro du contrat :	NA
Nationalité :	Camerounais	Montant du contrat :	34 320 000 FCFA TTC
Adresse	B.P. : 1 602 Garoua, Tel : 675 86 94 82, Email : apessgaroua@yahoo.fr	Date de démarrage du contrat :	NA
		Durée d'exécution du contrat : Trois (03) mois	
Synthèse de l'objet du contrat :	Formation et organisation des stages pratiques-filière lait.		

Nombre total de candidats	Cinq (05)
----------------------------------	-----------

Nom de chaque soumissionnaire	Nationalité	Adresse	Classement	
APESS (Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane)	Camerounais	B.P. : 1 602 Garoua, Tel : 675 86 94 82, Email : apessgaroua@yahoo.fr	MONTANT TTC NEGOCIÉ 35 417 250 FCFA	1er
PELEMONT-FOOD/ RUMEXPERTS	Belge	71 Garonne 6690 Vielsalon Belgique +32495770167 gbernes@nature-food.be	2ème	
Institut agricole d'Obala (IAO)	Camerounais	B.P 233 Obala 677 54 82 94 /698 78 72 43/691 84 16 76 louisndjile@yahoo.fr	3ème	YAOUNDE le 17 Mai 2022
Ecole Normale Supérieure Polytechnique de Maroua	Camerounais	B.P 46 Maroua 695573159 alidoumohamadou@googlemail.com rponka@yahoo.fr	Le COORDONNATEUR NATIONAL 4ème	SALÉ ABOUAME
Action pour le Développement des Communautés	Camerounais	675 74 64 34 apd.apd@yahoo.fr	5ème	

COMMUNE DE DIBAMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N°006/AONO/DIBAMBA/CIPM/2022 DU 27/04/2022 POUR DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS DES ROUTES REGIONALES BITUMÉES T1 N°0305 : CARREFOUR KOPONGO – CARREFOUR LOGBADJECK – LIMITE DIBAMBA (27+700 KM), T2 : LOGBADJECK –INTER RN3 (8+900 KM) DANS LA COMMUNE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, PROGRAMME ANNUEL 2022. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de cantonnage sur les tronçons des routes régionales bitumées T1 N0305 : Carrefour Kopongo – Carrefour Logbadjeck – Limite Dibamba (23+700 km), T2 : Logbadjeck – Inter RN3 (8,9 km) dans la commune de Dibamba, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, programme annuel 2022, durant une période d'un an exécutés en **deux (02) passes** avec un intervalle d'au moins **six (06) mois** entre les passes et seront financés par le programme annuel 2022 du Fonds Routier.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Tache 1 : Désherbage ou débroussaillage des abords de la route ;
- Tache 2 : Élagage d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tache 3 : Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tache 4 : Décapage et nettoyage des accotements ;
- Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Tache 6 : Curage des fossés et exutoires ;
- Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau ;
- Tache 8 : Restauration des glissières de sécurité ;
- Tache 9 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en un lot suivant l'itinéraire ci - après :

N° Lot	Route	Type	Sections d'intervention	Longueur (Km)	Budget Provisionnel TTC	Délai (mois)	Maître d'œuvre
T1	N 0305	C.L	Carrefour Kopongo-Carrefour Logbadjeck (23,7km)	23,7	20 000 000	12	Chef service technique territorialement compétent
T2	RN3	C.L	Logbadjeck-Inter RN3 (8,9km)	8,9			
TOTAL					20 000 000	Adapté en fonction du contexte : deux (02) passes avec un intervalle d'au moins six (06) mois entre les passes	

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics exercices 2022. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : **Vingt millions (20 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

Montant du lot est présenté ci-après :

Lot	Montant TTC
T1	20 000 000
T2	
TOTAL	20 000 000

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Commune de Dibamba, Secrétariat Général/Service Technique.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment au Secrétariat Général/Service Technique de la Commune de Dibamba, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de DIBAMBA d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **rente mille (30 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tel, devra parvenir à la Commune de Dibamba au Secrétariat Général/Service Technique, tél : ----- au plus tard le **25 Mai 2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/DIBAMBA/CIPM/2022 DU 27/04/2022 POUR DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DE ROUTE BITUMEE T1 : N0305 CARREFOUR KOPONGO-CARREFOUR LOGBADJECK-LIMITE DIBAMBA (23,7 km), T2 : LOGBADJECK – INTER RN3 (8,9km) DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, PROGRAMME ANNUEL 2022, Financement : Budget MINTP, Ligne Fonds Routier ; Exercice 2022

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Delai de Livraison

Le marché à passer à l'issue de l'Appel d'Offres s'étendra sur douze (12) mois avec un intervalle d'au moins **six (06) mois** entre les **deux (02) passes** consécutives.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

N° du lot	Montant de la caution en FCFA
1	1 000 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

11. Recevabilité des Offres

Les offres seront déposées le **25 Mai 2022 à 10H** à la Mairie de DIBAMBA à Logbadjeck de dépôt des offres ou celles respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **25 Mai 2022 dès 11 heures** précises dans la salle des actes de la Commune de Dibamba.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Dossier administratif incomplet pour absence de :

- L'attestation de non-redevance ;
- L'attestation de non-faillite ;
- L'attestation de non-exclusion des marchés publics ;
- La CNPS ;
- La caution de soumission ;
- La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ;
- L'attestation de domiciliation bancaire.

Offre Technique incomplet pour absence de :

- L'attestation de visite des lieux ;
- Non obtention de douze sur quinze (12) critères sur quinze (15) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels
- Un Chef de Chantier ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

Offre Financière incomplet pour absence de :

- Une soumission ;
- Le bordereau des prix suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible
- Le détail quantitatif et estimatif des travaux ;
- Les sous détails des prix.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **huit (08)** critères ;

b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **Cinq (05)** critères ;

c. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre reconnue conforme pour l'essentiel et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins distante en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune de Dibamba.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Général/Service Technique de la Commune de Dibamba, tel : ----- dès publication du présent avis.

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 72 699 370 748 »

DIBAMBA le 27 Avril 20

Le MAI

NJECACAL Manfr

COMMUNE DE YAOUNDE II

DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CAY2/SG/SMP/2022 DU 18 DÉCEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 04 MARS 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET POSE DES PAVÉS DANS LA RUE 6005 (FOYER BANGOULAP-INTERSECTION DESCENTE MARCHÉ 8ÈME) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;

Vu l'Arrêté municipal N°004/AM/SG/CAY2/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu la Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Déc. 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Avis d'appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 du 04 Mars 2022 en procédure d'urgence pour les travaux d'aménagement et pose des pavés dans la rue 6005 (Foyer Bangoulap-Intersection descente Marché 8ème) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;

Vu le Procès-verbal de restitution N°025 du rapport d'analyse de la sous-commission d'analyse des offres en date du 22 Avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;

Vu le budget de l'exercice 2021 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu les nécessités de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article 1: L'entreprise *ETS. LIFE*, N° R.C: RC/YAO/2010/A/965, N° Contr.: P0774004736698, B.P.: 6 229 Yaoundé, Tél.: 696 50 51 12 / 678 20 01 90 est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 du 04 Mars 2022 en procédure d'urgence pour les travaux d'aménagement et pose des pavés dans la rue 6005 (Foyer Bangoulap-Intersection descente Marché 8ème) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II selon les modalités ci-après:

- Montant TTC en FCFA : Soixante millions deux cent quatre-vingt-cinq mille six cent soixante-neuf (60 285 669) ;
- Délai d'exécution : Cinq (05) Mois.

Article 2 : Le Responsable de l'entreprise *ETS. LIFE*, ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics, porte 203, pour les modalités de souscription du marché y relatif.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera.-

YAOUNDE le 18 Mai 2022

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/FR/CIPM/2022 DU 17/05/2022 POUR L'AUDIT DES CAUTIONS PAPIERS DETENUES PAR LE FONDS ROUTIER POUR LA PERIODE ALLANT DE 1998 À 2021.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Fonds routier lance un appel d'offres national restreint pour le recrutement d'un consultant chargé d'effectuer un audit des cautions papiers détenues par le Fonds routier pour la période allant de 1998 à 2021.

OBJECTIF DE LA MISSION : L'objectif de la mission est de permettre au Fonds routier d'avoir une opinion fiable sur l'ensemble des cautions papiers détenues dans le cadre des travaux des ordonnateurs et de son fonctionnement depuis sa création en 1998 jusqu'au 31 décembre 2021.

2. Consistance des prestations

cette mission s'étendra essentiellement sur quatre volets :

a- Inventaire physique des cautions papiers :

Il s'agira de procéder au recensement des cautions papiers. Pour chaque année, le consultant devra établir une liste faisant ressortir :

- les types de caution ;
- les dates d'émission ;
- le nombre de caution ;
- les mains levées ;
- les soldes ;
- les références du marché ;
- la durée de vie du marché.

b-Analyse des cautions :

Il s'agira entre autres de :

- s'assurer de l'authentification de l'ensemble des cautions détenues par le fonds routier ;
- rattacher toutes ces cautions à leurs marchés respectifs et formuler les observations éventuelles ;
- identifier les cautions se rattachant aux marchés clôturés ou non actifs afin de déclencher une procédure de restitution à leurs propriétaires.

c- Saisie des cautions dans la base des données informatiques :

Après avoir procédé au comptage par années, au classement des cautions par type et par émetteur, ainsi qu'à leur audit, le consultant devra saisir toutes les cautions sur la plateforme dédié sur le logiciel de gestion intégré TOMPORTAIL.

d-Sécurisation des cautions :

Il s'agit de la conservation des cautions dans un espace en toute sécurité. Le consultant devra proposer en plus des rapports :

- (i) un mécanisme de renforcement du contrôle interne ;
- (ii) les moyens de suivi et d'assistance en cas de survenance du contentieux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation s'élève à quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux cabinets et consultants basés au Cameroun et exerçant dans le domaine de l'audit comptable et financier.

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux consultants ci-après :

N°	Nom du consultant	Adresse
1	AXYS	BP : 6317 Yaoundé – Tel : 222 21 09 41 / 699 95 18 18 Email : axysaudit@axysaudit.com
2	MAZARS	BP : 3791 Douala Tel : 233 42 42 47 Fidele.mmandoa@mazars.cm
3	ARC AUDIT & CONSULTING	BP : 6297 Yaoundé - 222 21 36 31 / 699 90 97 59 / 676 91 92 92 Email : arconseils@yahoo.fr
4	OKALLA AHANDA & ASSOCIES	BP : 12628 Douala – Tel. 233 42 78 87 Email : oaadla@okalla-ahanda.com
5	CABINET D'ETUDE & D'AUDIT COMPTABLE (CEAC)	BP : 3223 Douala – Tel : 233 42 16 98 / 670 87 07 26 / 695 08 33 43 Email : caeac_sartl@yahoo.fr

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de fonctionnement du Fonds routier, exercice 2022 – Guichet « Entretien ».

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux du Fonds routier sis à l'Immeuble SNI, 12ème étage, porte 12.21 –Tél. 222 22 47 52 – Yaoundé – Cameroun

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu dans les bureaux du Fonds routier sis à l'Immeuble SNI, 12ème étage, porte 12.21 –Tél. (237) 222.22.47.52 – Yaoundé – Cameroun, sur présentation d'une quittance de versement au compte d'affectation spécial « CAS ARMP » N° 33598860001-44 à la BICEC, d'un montant de 25 000 (vingt-cinq mille) FCFA, non remboursable, représentant les frais d'acquisitions du dossier. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : BP..... ; FAX ; TEL.....

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel devra parvenir au bureau du courrier porte 12-21, au plus tard le mercredi 22 juin 2022 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

Appel d'offres national restreint N°006/AONR/FR/CIPM/2022 du 17/05/2022

POUR L'AUDIT DES CAUTIONS PAPIERS DETENUES PAR LE FONDS ROUTIER POUR LA PERIODE ALLANT DE 1998 À 2021.

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de six (06) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le mercredi **22 juin 2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de la salle de conférence du Fonds routier sis à l'Immeuble SNI, 13ème étage.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **80 /100 points**

13. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48h après l'ouverture des plis ;
- Non-respect du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix ;
- Absence de caution de soumission au présent appel d'offres à l'ouverture des offres ;
- Présence d'une information financière dans l'offre technique ;
- Document falsifié ;
- Fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 points.

15.2. Critères essentiels :

A-QUALIFICATION DES EXPERTS : 40 POINTS	
Chef de mission (Expert-Comptable)	15 points
Auditeur sénior	10 points
Juriste	10 points
Archiviste/documentaliste	5 points
B- REFERENCES : 10 POINTS	
Cinq (05) références dans les missions d'audit	5 points
Deux (02) références dans les missions d'audit de cautions	5 points
C- METHODOLOGIE, PLAN DE TRAVAIL ET LOGISTIQUE : 45 POINTS	
Méthodologie	35 points
Plan de travail	5 points
Logistique	5 points
D- PRESENTATION : 5 POINTS	

Seules les offres financières des consultants ayant réalisé un score technique d'au moins 80/100 points seront ouvertes.

METHODES DE SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant conformément aux procédures décrites dans le RGAO du présent DAO.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés dans leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à auprès de l'Administrateur du Fonds routier, à l'adresse ci-après : BP 6221 Yaoundé ; TEL. 222 22 47 52.

YAOUNDE le 16 Mai 2022

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

DECISION N° 007/22/D/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U01/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ÉLABORATION DES CURRICULA DANS LES NOUVELLES FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT DES TECHNIQUES INDUSTRIELLES AU LYCÉE TECHNIQUE D'OMBE EN TROIS LOTS (LOT 1 : MÉCANIQUE AUTO DIESEL, LOT 2 : ELECTROMECHANIQUE MARINE, LOT 3 : PECHE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu La constitution ;

Vu le décret N°2011/408 du 09 septembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu la décision N° 154/11/MINESEC/CAB du 04 mai 2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'Unité de Gestion du Projet de l'Enseignement Secondaire technique (PEST) ;

Vu la décision N°282/2015/MINESEC/CAB du 17 juin 2015 portant nomination de Monsieur NDE Patience comme Coordonnateur du projet PEST ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/22/AONO/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/CSPM/U01 du 31 Mars 2022 relatif au recrutement d'un consultant pour l'élaboration des curricula de formation des filières de techniques industrielles au Lycée Technique d'Ombe ;

Vu le procès-verbal N°099 du 12 Mai 2022 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PEST adoptant le rapport d'analyse des offres ;

DECIDE

Article 1^{er} : l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/22/AONO/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/CSPM/U01 du 31 Mars 2022 relative au recrutement d'un consultant pour l'élaboration des curricula de formation des filières des techniques industrielles au Lycée Technique d'Ombe en trois lots a **été attribué pour un délai de cinq (05) mois chacun à la société FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR**, BP : 5545 Yaoundé, Tél.: 699 89 40 69, aux montants ci-après :

MONTANT (en FCFA)	LOT 1 MECANIQUE AUTO DIESEL	LOT 2 ELECTROMECHANIQUE MARINE	LOT 3 PECHE
Montant TTC	23 790 375 (Vingt-trois millions sept cent quatre-vingt-dix mille trois cent soixante-quinze FCFA)	23 778 450 (Vingt-trois millions sept cent soixante-dix-huit mille quatre cent cinquante FCFA)	23 730 750 (Vingt-trois millions sept cent trente mille sept cent cinquante FCFA)

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 17 Mai 2022

Le COORDONNATEUR

NDE PATIENCE

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A« L'ACQUISITION D'UN MINIBUS POUR LA
COORDINATION DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU
SYSTEME STATISTIQUE (PEPS)»CRÉDIT IDA NO 6140-CMDC N°
001/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)
IMPUTATION
CRÉDIT IDA NO 6140-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (**PEPS**), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds dudit crédit pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Cotations est publiée.

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services portant sur :

«l'acquisition d'un minibus pour la coordination du projet d'amelioration de l'efficacite de la depense publique et du systeme statistique (PEPS)».

2. Remises des offres

A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif quantitatif de ces services, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le, **1^{er} juin 2022** à l'adresse indiquée suivante : « **Unité Technique Nationale de Coordination du PEPS, situé au lieudit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), BP 660 Yaoundé**, portant la mention :

*« DEMANDE DE COTATIONS N° 001/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 du 18 mai 2022, POUR «
L'ACQUISITION D'UN MINIBUS POUR LA COORDINATION DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE
DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS).
A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».*

Les offres produites en sept **(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant au PEPS.

3. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à 75 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

4. Cautionnement Provisoire

Le soumissionnaire doit fournir une caution de soumission d'un montant de 628.000 francs CFA XAF, l'absence de celle-ci entrainera le rejet de son offre.

5. Recevabilité des Offres

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

6. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts le **1^{er} juin 2022 à 15 heures précises** par la **Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS** dans la **Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS**, sis au **pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD** en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

7. Critères d'évaluation

La CSPM procèdera à l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications. Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après :

- **Une liste de marchés analogues d'au moins deux marchés similaires** réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal au cours des cinq (05) dernières années, doit être fournie avec les montants (HT & TTC) en FCFA et les noms des Administrations acheteuses.

NB : joindre les copies des contrats (1ère page et page de signature) et procès-verbaux de réception.

8. Attribution

L'Acheteur attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante, à condition que le Soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

9. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valables pour une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise, à **14 heures précise heure locale**.

YAOUNDE le 18 Mai 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/SCDP/2022 DU 18 MAI 2022 RELATIF AU TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT (R+3) AU SIÈGE DE LA SCDP A DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
A21G1.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail de son personnel, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'un nouveau bâtiment (R+3) au siège de la SCDP à Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est d'**un milliard cent trente-deux millions huit cent soixante-quinze mille francs CFA Toutes Taxes Comprises (1 132 875 000 FCFA TTC)**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Marché sont constitués d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de d'investissement de la SCDP de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire **A21G1**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés de la SCDP (sise au-dessus du Club House), Tel : (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés de la SCDP (sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 ,Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64/ Fax (+237) 233 40 47 96 , dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **quatre cent cinquante mille francs (450 000 F)CFA** payable dans le compte **N°33598**.

9. Remises des offres

Chaque offre ,rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **09 juin 2022 à 09h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 /Fax(+237) 233 40 47 96 avec la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/DG/DTEC /SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 DU 18 MAI 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BATIMENT (R+3) AU SIEGE DE LA SCDP A DOUALA ».

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **vingt-deux millions six cent mille francs (22 600 000 F) CFA**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'Article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **09 juin 2022 à 10h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- ? Dossier administratif
- ? Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
- ? Document falsifié ou fausse déclaration ;
- ? Non soumission au Régime d'Imposition Réel ;
- ? Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.
- ? Offre technique
- ? Non-obtention d'au moins 80% des critères essentiels à l'évaluation technique, soit la non-validation d'au moins quatre (04) critères essentiels sur cinq (05).
- ? Offre financière
- ? Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :
 - Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
 - Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
 - Lettre de soumission financière timbrée et signée.
- ? Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants :

- Références de l'Entreprise
 - Moyens matériels Oui/Non
 - Oui/Non
 - Moyens humains Oui/Non
 - Méthodologie et planning d'exécution des travaux Oui/Non
 - Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché
- Soit un total de 5 critères Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disant et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction des Projets, Etudes et Suivi des Travaux (SDPEST), Téléphone : (+237) 679 51 88 84 ou 6 95 27 30 85.

Visite de site

Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication du présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le Directeur Technique.

DOUALA le 18 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

UNIVERSITÉ DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00005175/AONO/UDO-CIPM/2022 DU 17 MAI 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION DES VRD AU CAMPUS I DE L'UNIVERSITE DE DOUALA. FINANCEMENT: BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
FS 461-390001-220301

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci de garantir les meilleures conditions d'hygiène et de salubrité, d'améliorer l'état des routes, les différents réseaux et divers dans le campus I le Recteur de l'Université de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des VRD au campus I de l'Université de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont relatives à la construction de la Voiries Réseaux Divers au campus I de l'Université de Douala dans les corps d'état tels que défini dans la description technique du projet, suivant les domaines ci-dessous :

- Installation de chantier,
- Terrassements ;
- Chaussée et accotement ;
- Assainissement et drainage ;
- Electricité ;
- Espace vert.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est estimé à trois cent quarante-huit millions huit mille trois quatre-vingt-six (348 008 386) **francs CFA Hors Taxes**, soit quatre cent quinze millions (**415 000 000**) **francs CFA** toutes Taxes Comprises, payable de manière suivante : - 100 000 000 en 2022 ; et le reste pour les exercices suivants.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun justifiant d'une expérience établie en matière de construction des bâtiments et autre travaux de Génie Civil.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'Université de Douala, sur la ligne budgétaire **FS 461-390001-220301** de l'exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté auprès de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphones 699 54 08 63/ 679 96 97 71/691 27 74 75, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphones 699 54 08 63/ 679 96 97 71/691 27 74 75 dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement de la somme non remboursable de **200 000 francs CFA (deux cent mille francs)**, au compte spécial CAS-ARMP n° 33598800001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC du Cameroun.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra être déposée de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphones 699 54 08 63/ 679 96 97 71/691 27 74 75, au plus tard **20 juin 2022, à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00005175/AONO/UDO-CIPM/2022 DU 17 mai 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION DES VRD AU CAMPUS I DE L'UNIVERSITE DE DOUALA. »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage objet du présent appel d'offres est de six (06) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances ; le montant de ladite caution est de : **8 300 000 (huit millions trois cent mille) FCFA**. **L'absence de ladite caution entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.**

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement être datées de **moins de trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

12. Ouverture des Plis

l'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un seul temps et aura lieu le **20 juin 2022 à 14 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, dans la salle de réunion de la CIPM au Campus I de l'Université de Douala.

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Absence d'une pièce du Dossier administratif ou non-conformité au-delà de 48 heures;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Insuffisance de l'expérience requise ;
- Absence de la capacité financière exigée ;
- Absence du personnel clé (conducteur des travaux) ; Absence de la Caution de soumission ;
- Spécifications techniques non conformes au DAO ;
- Non-respect d'au moins dix-sept (17) des vingt-deux (22) critères d'évaluation.
- Absence de la Caution de soumission ;
- Spécifications techniques non conformes au DAO ; Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a abandonné aucun marché au cours des trois dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Propositions techniques et méthodologie d'exécution
- Le délai d'exécution (? 03mois) ;
- Personnel d'exécution ;
- Moyens techniques et matériels demandés ;
- Références du Soumissionnaire dans les prestations similaires de trois (03) marchés de construction ou de réhabilitation d'au moins 50 000 000 FCFA chacun, (soit un cumul de 150 000 FCFA) exécutés au cours des trois (03) dernières années (une copie de la 1^{ère} et la dernière page du contrat, une copie du PV de réception).

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée est évaluée la moins disante, sous réserve que son offre ne contienne pas des prix anormalement bas par rapport au référentiel du marché.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphones 699 54 08 63/ 679 96 97 71/691 27 74 75 dès publication du présent avis.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 17 Mai 2022

Le RRECTEUR

ONDOA MAGLOIRE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'ADAMAOUA

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/RA/SDG/SIGAMAP/CRPM/2022
DU 18 MAI 2022 RELATIF A L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION REGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES
DE L'ADAMAOUA A NGAOUNDERE EN MOBILIERS DE BUREAUX**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Gouverneur de la Région de l'Adamaoua, Autorité Contractante, lance un avis de consultation relatif à l'équipement de la délégation régionale des affaires de l'Adamaoua à Ngaoundéré en mobiliers de bureaux.

2. Consistance des prestations

La consistance de la prestation est détaillée dans le tableau ci-après:

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE
1	FAUTEUIL DIRECTEUR 825 EN SMILI CUIR ROULANTE AVEC ACCOUDOIRS EN BOIS	U	06
2	BUREAU EN BOIS COMPACTE 140 X 70 X 75 + RETOUR 2 Compartiments + 5 Caissons	U	05
3	REFRIGERATEUR DE DEUX COMPACTS SIMPLE 220 V / A du Bureau de Directeur	U	01
4	CHAISE DE RECEPTION EN SMILI CONFORT METALLIQUE	U	50
5	TABLE DE CONFERENCE 18 PLACES EN BOIS MASSIF ET REVETU EN SMILI CUIR CODE BG 111	U	01
6	ARMOIR METALLIQUE TROIS TIROIRS	U	01
7	TAPIS SHAGGY GOLD 150 X 210 m	U	01

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **7 370 000 (sept millions trois cent soixante dix mille) FCFA**

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, installées en République du Cameroun et remplissant les conditions requises dans le présent dossier de consultation.

5. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget d'investissement public de la Délégation des Affaires Sociales de l'Adamaoua exercice 2022

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua et dans le journal Cameroon Tribune dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua (Secrétariat Particulier) dès publication du présent avis et sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une **somme 20 000 FCFA** non remboursable. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, numéro de téléphone)

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé, aux services du gouverneur de la Région de l'Adamaoua au plus tard **le 14 Juin 2022 à 14h00** et devra porter la mention

« AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/RA/RA/SDG/SIGAMAP/CRPM/2022
DU 18 MAI 2022 RELATIF A L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION REGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DE
NGAOUNDERE EN MOBILIERS DE BUREAU
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" »

9. Délai de Livraison

Le délai de livraison est **d'un (01) mois**.

Lieu de livraison

Le lieu de livraison est : La Délégation Régionale des Affaires Sociales de l'Adamaoua à Ngaoundéré

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre et une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la présente demande de consultation, et précisant le montant de **cent cinquante mille francs (150 000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Lesdites pièces doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, et aura lieu, dans la salle des conférences des Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua, **le 14 Juin 2022 à 15H00**, par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics (CRPMP) de l'Adamaoua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture, ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Après l'ouverture des plis, ladite commission procédera à l'analyse des offres.

13. Critères d'évaluation

1- Evaluation des offres

Les critères éliminatoires sont ;

1. Absence d'une pièce administrative ;
2. Non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai accordé par la CRPMP ;
3. Fausse déclaration ;
4. Pièce falsifiée ;
5. Absence d'un prix dans le détail estimatif ;
6. Absence d'un prix unitaire (en lettre ou en chiffre) dans le bordereau des prix unitaires ;
7. Description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du dossier de consultation ;
8. Délai de livraison supérieur à deux (02) mois ;
9. Présentation non conforme de l'offre ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission (émise par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère chargé des Finances) et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

14. Attribution

Le marché public sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été admise conforme, et évaluée la moins distante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua où à la Délégation Régionale des Affaires Sociales Services des Affaires Générales

Lutte contre la corruption

NB : « Pour toute tentative de corruption au fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS au numéro Tel : 6 73 20 57 25/ 699 37 07 48 ».

NGAOUNDERE le 18 Mai 2022

Le GOUVERNEUR

KILDADI TAGUIEKE BOUKAR

COMMUNE D'AKOEMAN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR LA REHABILITATION DE LA
LIGNE ELECTRIQUE MT/BT DE AKOA ZOLE A MANENGOMBO DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN,
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... <u>Principaux critères éliminatoires.</u> <u>Dossier administratif</u> ° Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48h. ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; <u>Offre technique</u> ° N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années au moins un projet électrique similaire ; ° Note technique inférieure à 90 % des critères essentiels ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; <u>Offre financière</u> ° Offre financière incomplète ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ; ° Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 10% du nombre total des sous détails des prix unitaires <u>Critères de qualification.</u> Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur : Le chiffre d'affaires (oui/non) ; Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ; La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ; L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ; L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ; L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;
	Lire plutot <u>Principaux critères éliminatoires.</u> a) <u>Dossier administratif</u> ° Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48h. ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; b) <u>Offre technique</u> ° Note technique inférieure à 90 % des critères essentiels ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; c) <u>Offre financière</u> ° Offre financière incomplète ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ; ° Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 10% du nombre total des sous détails des prix unitaires
2	Autres
	Au lieu de ... n/a

2 Autres

Lire plutôt

PIÈCE N°3 : RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

AU LIEU DE :

Article 5 : Principaux critères de qualification des soumissionnaires

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
- Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
- L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;
- La capacité financière
- L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

Principaux critères éliminatoires.

a) Dossier administratif

- ° Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48h.
- ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

- ° N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années au moins un projet électrique similaire ;
- ° Note technique inférieure à 90 % des critères essentiels ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

c) Offre financière

- ° Offre financière incomplète
- ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- ° Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 10% du nombre total des sous détails des prix unitaires

LIRE PLUTÔT :

Article 5 : Principaux critères de qualification des soumissionnaires

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
- Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
- L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;
- La capacité financière
- L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

Principaux critères éliminatoires.

d) Dossier administratif

- ° Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48h.
- ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

e) Offre technique

- ° Note technique inférieure à 90 % des critères essentiels ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

f) Offre financière

- ° Offre financière incomplète
- ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- ° Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 10% du nombre total des sous détails des prix unitaires

PIÈCE N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES

AU LIEU DE :

Article 6 : Textes généraux applicables

6.20 la Circulaire N°00242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2021;

Article 6 : Textes généraux applicables

LIRE PLUTÔT :

Article 6 : Textes généraux applicables

6.20 la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2022;

AU LIEU DE :

Article 8 : Ordres de Service et correspondances

- L'Ordre de service de commencer les travaux est signé par le Maître d'Ouvrage du Marché et notifié au Cocontractant par le Chef service du Marché avec copie à l'organisme payeur, à l'Ingénieur du Marché et au Maître d'Œuvre.
- Les Ordres de Service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Maître

d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur du Marché avec copie à l'organisme payeur et au Maître d'Œuvre.

- Les Ordres de Service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier et sans incidence financière seront directement signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur du Marché avec copie à l'organisme payeur et au Maître d'Œuvre.

- Les Ordres de service valant mise en demeure seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Chef de Service du marché;

L'Entrepreneur dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas l'Entreprise d'exécuter les ordres de service reçus.

LIRE PLUTOT :

Article 8 : Ordres de Service et correspondances

- L'Ordre de service de commencer les travaux est signé par le Maître d'Ouvrage du Marché et notifié au Cocontractant par le Chef service du Marché avec copie à l'organisme payeur, à l'Ingénieur du Marché et au Maître d'Œuvre.

- Les Ordres de Service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur du Marché avec copie à l'organisme payeur et au Maître d'Œuvre.

- Les Ordres de Service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier et sans incidence financière seront directement signés par le Chef service du marché et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur du Marché.

- Les Ordres de service valant mise en demeure seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Chef de Service du marché;

L'Entrepreneur dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas l'Entreprise d'exécuter les ordres de service reçus.

MBARGA MBIDA JOSEPH

AKOEMAN le 18 Mai 2022

Le MAIRE



COMMUNE D'AKOEMAN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE
D'URGENCE N°005/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR LA REHABILITATION DE LA
LIGNE ELECTRIQUE MT/BT DE NDONKO A NYEP DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU
NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... <u>Principaux critères éliminatoires.</u> <u>Dossier administratif</u> ° Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48h. ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; <u>Offre technique</u> ° N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années au moins un projet électrique similaire ; ° Note technique inférieure à 90 % des critères essentiels ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; <u>Offre financière</u> ° Offre financière incomplète ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ; ° Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 10% du nombre total des sous détails des prix unitaires <u>Critères de qualification.</u> Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur : Le chiffre d'affaires (oui/non) ; Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ; La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ; L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ; L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ; L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;
	Lire plutot <u>Principaux critères éliminatoires.</u> a) <u>Dossier administratif</u> ° Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48h. ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; b) <u>Offre technique</u> ° Note technique inférieure à 90 % des critères essentiels ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; c) <u>Offre financière</u> ° Offre financière incomplète ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ; ° Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 10% du nombre total des sous détails des prix unitaires
2	Autres
	Au lieu de ... n/a

2 Autres

Lire plutot

PIÈCE N°3 : RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

AU LIEU DE :

Article 5 : Principaux critères de qualification des soumissionnaires

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
- Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
- L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;
- La capacité financière
- L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

Principaux critères éliminatoires.

a) Dossier administratif

- ° Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48h.
- ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

- ° N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années au moins un projet électrique similaire ;
- ° Note technique inférieure à 90 % des critères essentiels ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

c) Offre financière

- ° Offre financière incomplète
- ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- ° Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 10% du nombre total des sous détails des prix unitaires

LIRE PLUTÔT :

Article 5 : Principaux critères de qualification des soumissionnaires

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
- Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
- L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;
- La capacité financière
- L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

Principaux critères éliminatoires.

d) Dossier administratif

- ° Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48h.
- ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

e) Offre technique

- ° Note technique inférieure à 90 % des critères essentiels ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

f) Offre financière

- ° Offre financière incomplète
- ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- ° Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 10% du nombre total des sous détails des prix unitaires

PIÈCE N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

AU LIEU DE :

Article 6 : Textes généraux applicables

6.20 la Circulaire N°00242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2021;

Article 6 : Textes généraux applicables

LIRE PLUTÔT :

Article 6 : Textes généraux applicables

6.20 la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2022;

AU LIEU DE :

Article 8 : Ordres de Service et correspondances

- L'Ordre de service de commencer les travaux est signé par le Maître d'Ouvrage du Marché et notifié au Cocontractant par le Chef service du Marché avec copie à l'organisme payeur, à l'Ingénieur du Marché et au Maître d'Œuvre.
- Les Ordres de Service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Maître

d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur du Marché avec copie à l'organisme payeur et au Maître d'Œuvre.

- Les Ordres de Service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier et sans incidence financière seront directement signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur du Marché avec copie à l'organisme payeur et au Maître d'Œuvre.

- Les Ordres de service valant mise en demeure seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Chef de Service du marché;

L'Entrepreneur dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas l'Entreprise d'exécuter les ordres de service reçus.

LIRE PLUTOT :

Article 8 : Ordres de Service et correspondances

- L'Ordre de service de commencer les travaux est signé par le Maître d'Ouvrage du Marché et notifié au Cocontractant par le Chef service du Marché avec copie à l'organisme payeur, à l'Ingénieur du Marché et au Maître d'Œuvre.

- Les Ordres de Service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur du Marché avec copie à l'organisme payeur et au Maître d'Œuvre.

- Les Ordres de Service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier et sans incidence financière seront directement signés par le Chef service du marché et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur du Marché.

- Les Ordres de service valant mise en demeure seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Chef de Service du marché;

L'Entrepreneur dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas l'Entreprise d'exécuter les ordres de service reçus.

AKOEMAN le 18 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

CAMEROON DEVELOPMENT CORPORATION

PRESS RELEASE N°003/22 SUBJECT: POSTPONEMENT OF DATE OF SUBMISSION OF OFFERS/BIDS OPENINGSESSION FOR URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°003/CDC/GOPD/GRD/PD/I.T.B/22 FOR THE SUPPLY OF AGRICULTURAL INPUTS, EQUIPMENT AND SALES VAN. THE GENERAL MANAGER OF CAMEROUN DEVELOPMENT CORPORATION INFORMS SUPPLIERS THAT ARE INTERESTED IN THE ABOVE CITED TENDER THAT DUE TO CIRCUMSTANCES BEYOND OUR CONTROL, THE DEADLINE FOR THE SUBMISSION OF OFFERS/BIDS OPENING SESSION ORIGINALLY SCHEDULED FOR WEDNESDAY 18 TH OF MAY, 2022 HAS BEEN POSTPONED TO WEDNESDAY THE 25 TH OF MAY, 2022 ALL OTHER CONDITION OF THE TENDER FILE INCLUDING THE TIME AND VENUE FOR SUBMISSION OF BIDS/BID-OPENING SESSION REMAIN UNCHANGED PLEASE BE INFORMED ACCORDINGLY.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Complete offers written in either English or French and in SEVEN (7) copies (One Original and SIX Copies) sealed in an envelope shall be deposited at the General Manager's Office (Room 208), CDC Head Office Bota — Limbe on or before the 18/5/22 at 1:00 pm Local time or by Registered mail to Cameroon Development Corporation. The sealed envelope should carry the inscription: URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER No. 003/CDC/GOPD/GRD/I.T.B/22 FOR THE SUPPLY OF AGRICULTURAL INPUTS, EQUIPMENT AND SALES VAN FOR CDC OF 27/4/22 <i>"To be opened only during the bid-opening session"</i>
	Lire plutot Complete offers written in either English or French and in SEVEN (7) copies (One Original and SIX Copies) sealed in an envelope shall be deposited at the General Manager's Office (Room 208), CDC Head Office Bota — Limbe on or before the 25/5/22 at 1:00 pm Local time or by Registered mail to Cameroon Development Corporation. The sealed envelope should carry the inscription: URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER No. 003/CDC/GOPD/GRD/I.T.B/22 FOR THE SUPPLY OF AGRICULTURAL INPUTS, EQUIPMENT AND SALES VAN FOR CDC OF 27/4/22 <i>"To be opened only during the bid-opening session"</i>
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... The Bid Opening session shall take place at the Internal Tenders Board Office opposite CDC Head office Bota-Limbe on the 18/5/22 at 2:00pm local time in the presence of the Bidders or their duly mandated representatives. Only one Representative per bidder is allowed.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

The Bid Opening session shall take place at the Internal Tenders Board Office opposite CDC Head office Bota-Limbe on the **25/5/22** at **2:00pm** local time in the presence of the Bidders or their duly mandated representatives. Only one Representative per bidder is allowed.

BUEA le 16 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGONI NJIE Franklin

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

ADDITIF.....003...../C.NDIKI/CIPM/2022 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE LE 20 AVRIL 2022 DANS LA C-NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... n/a

1 Autres

Lire plutôt

DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, << AUTORITE CONTRACTANTE / MAITRE D'OUVRAGE >> COMMUNIQUE

Les entreprises intéressées par les appels d'offres repris ci-dessus sont invitées à prendre en considération les modifications dans le cadre des Avis d'Appel d'Offre (AAO) et des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) pour la confection de leurs dossiers de soumission.

Ord	Au lieu de lire / Manquement	Changement
AVIS D'APPEL OFFRE (AAO)		
1)	L'INCOHERENCE ENTRE LES DEUX VERSIONS DE L'AAO	Les Cautions dans les deux versions des AAO DES D-03, 04, 05, 06, 07 SONT RESPECTIVEMENT : CAUTION DAO N°07=1 160 000 fcfa CAUTION DAO N°04 =510 000 fcfa CAUTION DAO N°3= 850 000 fcfa
2	<u>Remise des offres :</u> Avis d'Appels d'Offres (AAO) et Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ET LES RPAO N° 03, 04,05 ,06 ,07 et DC N°02 (version française et anglaise)	<u>Remise des offres :</u> Avis d'Appels d'Offres (AAO) et Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ET LES RPAO N° 03, 04,05 ,06 ,07 et DC N°02 (version française et anglaise) Les Offres, établies en français ou anglais et en deux exemplaires (dont un original et 06 copies marqués comme tels) devront parvenir au secrétariat de la Mairie de NDIKINIMEKI, plus tard le 16 et 17 MAI 2022 à 12 heures précises et devront porter la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 03, 04, 05, 06, 07 et DC N°02 (version française et anglaise) »
3	<u>Ouverture des offres :</u> Avis d'Appels d'Offres (AAO) et Dossier d'Appel d'Offres (DAO) N° 03,04,05,06, 07 et DC N°002/ACDC/CND/SG/CIPM/2022	<u>Ouverture des offres :</u> L'ouverture des Offres DANS LES DEUX VERSIONS (française et anglaise) des AAO et du RPAO n°003,004 ,005,006 et 007 auront lieu dans la salle des actes de la Mairie de NDIKINIMEKI, le 16 et 17 MAI 2022 à 13 Heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires et de leur représentant dûment mandatés et ayant une connaissance du dossier dont ils ont la charge.
2)	<u>Visa du MINMAP :</u> DAO N° 01, 03,04, 05, 06,07 et DC N°02	Le MINMAP portera son visa sur le décompte général et dans le projet de lettre commande

3)	<u>L'incohérence entre le BPU et le DQE DAO N°06</u>	Exigence de la conformité des désignations et des prix BPU et le DQE (DAO n°06)
4)	<u>Critères essentiels</u> : DAO N° 04 et 05	Les critères essentiels contenus dans l'AAO sont les critères à considérer dans la grille d'évaluation des offres
5)	<u>Délai de validité de la caution de soumission</u> : DAO N° 06 (RPAO)	Le délai de validité de la caution de soumission est de 120 jours (120) pour les soumissionnaires n'ayant pas été
6)	<u>Offres financière inférieure à 85%</u> dans l'article N°02	à retirer
7)	<u>Dossier administratif, critère éliminatoire (d) et note qualificative</u> : DAO et AAO N° 03 ET 04	<u>Dossier administratif, critère éliminatoire (d) et note qualificative</u> : DAO et AAO N° 03 ET 04 : Le dossier administratif incomplet (SAUF CAUTION DE SOUMISSION) ou la non-conformité d'une pièce ne fait pas passer les critères éliminatoires avant les 48h succédant l'ouverture
	LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRE	PIECE JOINTE :
	L'exigence de marques spécifiques: CPJ35, "CIMENCAM", PANTEX...	Les marques spécifiques ou "équivalent"
	Nombre d'éléments contenus dans les critères essentiels (C) et (D) entre l'AAO et la grille d'évaluation des offres : DAO N° 02	Le nombre à considérer sera celui de la grille d'évaluation des offres
	Absence du délai d'exécution des travaux dans l'article 25 du CCAP : DAO N° 02	Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois
	DENONCIATIONS	Appelé le numéro vert de la CONAC au 1511
8)	Article 46 du CCAP : DAO N° 03	Sans objet
9)	Présence de deux grilles d'évaluation : DAO N° 03	La deuxième grille d'évaluation est sans objet
10)	DAO N°05 ET DAO N°06 Critère éliminatoire relatif à la déclaration sur l'honneur de non abandon du chantier :	Ce critère est retiré desdits AAO

NDIKINIMEKI le 17 Mai 2022

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

UNIVERSITÉ DE DOUALA

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00005172/DC/UD/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 RELATIF A L'AMELIORATION DU JARDIN AU CAMPUS I DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA- EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
FS 461 390005 670070

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci de maintenir ses Campus dans un parfait état de propreté et d'offrir aux étudiants, enseignants, usagers et personnels administratifs un cadre de vie propre et agréable, le Recteur de l'Université de Douala lance une Demande de Cotation pour l'amélioration du jardin au campus I de ladite Institution pour le compte de l'exercice budgétaire 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente demande de cotation comprennent l'amélioration du jardin notamment : Les travaux de plomberie, maçonnerie, électricité et aménagement de l'espace vert.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations objet de la présente demande de cotation est estimé à quinze millions (15 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine des espaces verts.

5. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le Budget de l'Université de Douala, imputation **FS 461 390005 670070, Exercice 2022.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2 téléphone 697 58 60 97/ 679 96 97 71/ 691 27 74 75 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2 ; téléphone 697 58 60 97/ 679 96 97 71/ 691 27 74 75 dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille)** francs CFA payée dans le compte spécial CAS-ARMP n° 33598800001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC du Cameroun.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2, Téléphone 697 58 60 97/ 679 96 97 71/ 691 27 74 75 au plus tard **le 16 juin 2022 À 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

“Demande de cotation N°00005172/DC/UD/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 Pour l'amélioration du jardin au campus I de L'Université de Douala.”

?A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”.

NB : le soumissionnaire devra produire en plus des documents physiques une version numérique de son offre (Offre technique et Financière) sous clé USB ou CD ROM.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **deux (02) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances.

L'absence de ladite caution entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois**.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un seul temps et aura lieu le **le 16 juin 2022 À 14 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de l'Université de Douala, dans sa salle sise au bâtiment abritant les services de la DAAPA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

L'évaluation des offres se fera conformément aux critères ci-après pouvant entraîner l'élimination

- Absence de la Caution de soumission ;
- Absence d'une pièce du Dossier administratif ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a abandonné aucun marché au cours des trois dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Absence de la capacité financière exigée de 25% du coût TTC prévisionnel du projet. Soit **3 750 000 FCFA**.

Critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre ;
- Les caractéristiques techniques ;
- Description de la méthodologie et de l'organisation du chantier ;
- Le planning ressortant le délai de livraison conforme ;
- Preuve d'acceptation du marché ;
- L'offre financière la moins disante.

13. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera évaluée la moins disante, après corrections éventuelles des offres financières.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2, téléphone 697 58 60 97/ 679 96 97 71/ 691 27 74 75.

DOUALA le 16 Mai 2022

Le RRECTEUR

ONDOA MAGLOIRE

COMMUNE DE YAOUNDE II

**COMMUNIQUE N°001/CA/M/CAY2/SG/SMP/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET POSE DES PAVES DANS LA RUE 6005 (FOYER
BANGOULAP-INTERSECTION DESCENTE MARCHÉ 8ÈME) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE YAOUNDE II.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II communique :

L'entreprise *ETS. LIFE*, N° R.C: RC/YAO/2010/A/965, N° Contr.: P0774004736698, B.P.: 6 229 Yaoundé, Tél.: 696 50 51 12 / 678 20 01 90 est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres *National Ouvert* N°004/A

ü *Montant TTC en FCFA : Soixante millions deux cent quatre-vingt-cinq mille six cent soixante-neuf (60 285 669) ;*

Délai d'exécution : Cinq (05) Mois.

YAOUNDE le 18 Mai 2022

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE NKOLAFAMBA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/DDC/CNKAF/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE AU CES DE ZOCK 2 (ZOASSI), A NGONG ET A MELEN, COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DU MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

2. Allotissement

LES TRAVAUX SONT CONSTITUÉS EN UN LOT UNIQUE

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **Hydraulique tous secteur**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Financement

PNDP

5. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de NKOLAFAMBA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement auprès du Secrétariat de Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de NKOLAFAMBA à partir du 18 mai 2022 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

7. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune NKOLAFAMBA, Autorité Contractante, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de NKOLAFAMBA » sis à NKOLAFAMBA

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

N°001/DDC/CNKAF/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE AU CES DE ZOCK 2 (ZOASSI), A NGONG ET A MELEN, COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DU MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 03 JUIN 2022 , à 12 heures à NKOLAFAMBA
-------------------------------------	---

8. Delai de Livraison

Quarante cinq (45) jours

9. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune **NKOLAFAMBA** présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 03 JUIN 2022 , à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	SALLE DES ACTES DE LA COMMUNE de NKOLAFAMBA

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

*YAOUNDE le 18 Mai 2022**Le MAIRE***ONDIGUI OWONA Jean francois**

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 006/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES: PISTE 1: (CARREFOUR ZAMBO-CARR. MESSI (1KM) PISTE 2 : BRETELLE IAI-CARR. ONDIGUI (400M) ; PISTE 3 : GROUPE SCOLAIRE PEPY ET LORRINE-PAROISSE MBOUN (1KM400) : PISTE 4 : TOTAL NSAZOMO-NKOLANGA ANCIENNE ROUTE (350M) ET BRETELLE ENTRÉE ONDIGUI (150M) DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°000000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à

l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 22 MARS 2022 pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certains tronçons de routes: piste 1: (carrefour Zambo-carr. Messi (1km) piste 2 : bretelle IAI-carr. Ondigui (400m) ; piste 3 : Groupe scolaire PEPY et LORRINE-paroisse Mboun (1km400) : piste 4 : Total Nsazomo-Nkolanga ancienne route (350m) et bretelle entrée Ondigui (150m) dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 11 mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 22 MARS 2022 pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certains tronçons de routes: piste 1: (carrefour Zambo-carr. Messi (1km) piste 2 : bretelle IAI-carr. Ondigui (400m) ; piste 3 : Groupe scolaire PEPY et LORRINE-paroisse Mboun (1km400) : piste 4 : Total Nsazomo-Nkolanga ancienne route (350m) et bretelle entrée Ondigui (150m) dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ; et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

ETS KAMOBÉ ; BP 34269 YAOUNDE TEL: 699 55 97 79 / 670 83 39 07

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 007/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 1ER AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BÂTIMENTS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE ; LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE À EFANDI. FINANCEMENT : BIP MINADER 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°000000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de

Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n° **007/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 1^{er} AVRIL 2022** pour les travaux de construction de certains bâtiments dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ; **LOT n°1 : Construction d'une case communautaire à EFANDI.**

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du ... mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n° **007/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 1^{er} AVRIL 2022** pour les travaux de construction de certains bâtiments dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ; **LOT n°1 : Construction d'une case communautaire à EFANDI** et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

Le MAIRE

ETS GABY; BP 3521 YAOUNDE TEL: 679 18 84 62

ONDIGUI OWONA Jean francois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

LETRE D'INVITATION SERVICES DE CONSULTANTS DÉSIGNATION DE LA MISSION : RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES APS DE 350 ET APD DE 300 MINI RÉSEAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN MILIEU RURAL
DDP NO: 003/DDP/MINEE/SG/DMRE/PROJET ETUDES-MRU/CSPM/CCCM-AI/2022 PRÊT
NO : PRÊT FAD N° 2100150040293 PAYS : CAMEROUN DATE : 17 MAI 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , FOND AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT (FAD)
IMPUTATION
PRÊT FAD N° 2100150040293

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un prêt du Fond Africain de Développement (FAD) et un Don du Réseau et Centre Africain de Technologie Climatique et de Finance (ACTFCN) en vue de financer le coût du Projet d'Etudes et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural (Projet d'Etudes-MRU). Le Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), représenté par l'Unité de Coordination du Projet entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements éligibles relatifs au marché pour lequel la présente demande de proposition est émise. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), représenté par l'Unité de Coordination du Projet après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de prêt. Ledit accord de prêt interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de personnes physiques ou morales, ou à une importation de biens si ce paiement ou cette importation, à la connaissance de la Banque, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que le Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), représenté par l'Unité de Coordination du Projet ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de prêt ni prétendre détenir une créance sur le produit du prêt. « Pour ce Marché, le Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), représenté par l'Unité de Coordination du Projet effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque africaine de Développement applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets et Programmes d'Investissement ».

2. Consistance des prestations

Le Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), représenté par l'Unité de Coordination du Projet vous invite à présenter une proposition en vue de la fourniture des services de Consultants ci-après : Réalisation des études techniques 'APS de 350 et APD et de 300 mini réseaux d'alimentation en eau potable en milieu rural au Cameroun. Pour de plus amples renseignements sur les Services en question, veuillez consulter les Termes de référence (Section 7).

3. Participation et origine

La présente Demande de propositions (DDP) a été adressée aux Consultants inscrits sur la Liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	SOUSMISSIONNAIRES	CHEF DE FILE ET NATIONALITE	NATIONALITES	ADRESSES
1	Groupeement CERBAT /NOVEC/2EC	NOVEC-Maroc	CERBAT (Cameroun) 2EC (Burkina Faso)	Imm Novec – Park Technopolis 11100, Sala El Jadida – Salé-Maroc. Tel +212 537576200/+212537576800 - Email : info@novec.ma
2	Groupeement CIRA SAS / SCE / ECCAM Consulting SARL	CIRA SAS - Mali	SCE (France) ECCAM Consulting SARL (Cameroun)	ACI 2000 – BP 5016 – Bamako-Mali; Tel : 00223 20 24 32 34/44 90 00 64 – Fax : 00223 20 24 15 03/44 90 00 65 - Email : cira@cira-sas.com – www.cira-sas.com

3	TPF SA	TPF SA - Sénégal		Sacré Coeur III - VDN extension / villa n°157 BD - BP.2116 Dakar RP – Sénégal – Tél. (221) 33 869 21 11 – Fax (221) 33 860 25 55, -R.C.88 B 192 –Ninéea 0081703 2S2– e-mail : setico@orange.sn
4	Groupeement HYDROPLAN Ingenieur – gesellschaft mbH, / TROPFEN ENGINEERING SARL /NEW DESIGN BUILTSHINE	HYDROPLAN Ingenieur – Allemagne	TROPFEN ENGINEERING SARL (Cameroun) NEW DESIGN BUILTSHINE (Cameroun)	HYDROPLAN –Prinz-Carl –Anlage 25 D-67547 Worms – Allemagne - Tel : +4962 41 910 30/ Fax : +49 62 41 91 03 10 – Email : info@hydroplan.de
5	Groupeement SGI Studio Galli Ingegneria S.r.l. / INTEGC SARL / GENERAL ENGINEERING (G.E)	SGI Studio Galli Ingegneria S.r.l – Italie	INTEGC SARL (Cameroun) GENERAL ENGINEERING (G.E)(Cameroun)	Via della Provvidenza 15, 35030 Sarameola di Rubano, Padova Phone: +39 049 8976844 +256 772621248/750045160 Email: commerciale@sgi-spa.it - SGIUganda@sgi-spa.it
6	Groupeement HYDROARCH SRL/ BRET-CAM SARL	HYDROARCH SRL – Italie	BRET-CAM SARL (Cameroun)	Largo Somalia 13 – 00199 Rome, Italie – (+39)0686209883-5 Fax :(+39)0686209875 – Email : secretary@hydrarchsrl.com

Le transfert de la présente DDP à une autre firme n'est pas autorisé.

4. Remises des offres

Veillez avoir l'obligance de nous faire savoir, au plus tard le 24 Mai 2022, par écrit à l'adresse - Unité de Coordination du Projet d'Etudes et de Préparation d'un programme d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural, sis à Yaoundé, Olezoa , par téléphone. : +237 695 48 07 69/677 22 69 48, ou par courriel:

projetetudesmru@gmail.com avec copie à : jeanpaulgwet@gmail.com ,

(a) que vous avez reçu cette Lettre d'Invitation ;

(b) si vous soumettez une proposition seule ou si, afin d'augmenter votre expérience, vous sollicitez l'autorisation de vous associer avec une ou d'autres firmes (si cela est permis dans la Section 2, Instructions aux Consultants (IC), Données particulières 14.1.1).

(c) à moins que le Consultant figurant sur la liste restreinte n'ait obtenu l'autorisation du Client pour tout changement dans la composition du Consultant avant la date limite de soumission des propositions, la proposition reçue d'un Consultant dont la composition est différente de celle de la liste restreinte visée au paragraphe 3, sera rejetée. Cette règle s'applique à tout changement apporté par l'ajout ou le retrait d'un membre constituant le Consultant de la liste restreinte (par exemple, un membre d'un groupe ou un sous-traitant) ainsi qu'aux changements résultant de sa responsabilité ou de ses obligations (par exemple, un groupement précédemment proposé demandant à évoluer en sous-traitance et vice versa entre les sociétés mentionnées dans cette liste restreinte. Par conséquent, toute demande de modification doit être présentée en temps opportun, conformément au paragraphe (d) ci-dessous ; et

(d) conformément aux paragraphes 6 (b) et (c) ci-dessus, toutes demandes d'autorisation doivent être reçues par le Client au plus le 31 Mai 2022 soit (15) jours à compter de la date d'envoi de la présente Demande de proposition. Le Client devra tenir compte des implications pertinentes de la modification demandée avant d'accorder ou de refuser l'autorisation qui sera rapidement notifiée au Consultant. Dans le cas d'un changement demandé dans la composition du Consultant inscrit sur la liste restreinte, il est porté à l'attention du Consultant qu'il risque d'être déclaré non qualifié à figurer sur la liste restreinte, ce qui peut entraîner son retrait de la liste restreinte si, de l'avis du Client, qui sera définitif, cela serait contraire à l'économie, l'efficacité et à la concurrence, et/ou à la qualification du Consultant.

5. Critères d'évaluation

Un Consultant sera choisi selon les procédures de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) et dans un format *proposé* : Proposition Technique Complète (PTC) comme décrit dans la présente DDP, conformément au « [Cadre de Passation des Marchés de la Banque](#), d'octobre 2015», qui peut être consulté à l'adresse : <https://www.afdb.org>. La présente DDP comprend les documents suivants :

Section 1 - La présente Lettre d'invitation

Section 2 - Instructions aux Consultants et Données particulières

Section 3 - Proposition technique *PTC* - Formulaires Types

Section 4 - Proposition financière - Formulaires Types

Section 5 - Pays éligibles

Section 6 - Fraude et Corruption

Section 7 - Termes de référence

Section 8 - Contrat Type (Rémunération Forfaitaire)

Section 9 - Formulaires de Notification de l'intention d'attribution et de Divulgence des bénéficiaires effectifs.

6. Attribution

n/a

7. Renseignements Complémentaires

Les détails sur la date, l'adresse et l'heure de remise de la Proposition sont indiqués dans les Clauses IC 17.7 et 17.9. Nous vous prions de croire, Madame/Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

YAOUNDE le 17 Mai 2022

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DES FINANCES

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00013/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2022 DU 29 AVRIL 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET C2D/CFM POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2021, 2022, 2023, 2024 ET CLOTURE.FINANCEMENT : CONVENTION CCM 1278 01 S, RELATIVE AU PILOTAGE DU C2D, LIGNE « AUDITS, SUPERVISION, COMMUNICATION, CONSULTANTS ».

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Projet C2D Centres de Formation aux Métiers (CFM) a été inscrit, à la demande du Gouvernement Camerounais, dans les projets éligibles aux financements du Contrat de Désendettement et de développement (C2D) de deuxième génération.

Le projet s'inscrit dans la nouvelle stratégie du Cameroun pour la croissance et l'emploi, ainsi que dans les priorités du gouvernement relatives au développement agricole. A travers ce projet, et en complémentarité des efforts déjà engagés pour rénover la formation professionnelle des exploitants agricoles, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) entend, grâce aux financements du C2D, renouveler l'offre de formation professionnelle dans les zones rurales pour les métiers non agricoles.

Objectifs et contenu du projet

Le projet a pour objectif final d'expérimenter un nouveau dispositif de formation orienté par la demande, sous la forme de **Centres de Formation aux métiers** (CFM). Ces CFM se veulent une alternative performante aux anciens centres de formation Sections Agricoles et Rurales/Sections Ménagères (SAR/SM) dont la conception ne permet pas une formation professionnelle de qualité. Les CFM seront situés au cœur des principaux bassins de production agricoles sélectionnés pour leur dynamisme économique. Ils seront localisés au niveau du chef-lieu économique, de manière à intéresser le maximum d'entreprises et de jeunes. Des complémentarités et des synergies avec le programme professionnel agricole AFOP, lui-même sur financement C2D, seront recherchées.

Les formations seront co-construites avec les entreprises de la zone d'influence des CFM. Elles correspondront notamment aux métiers de la petite mécanique/motoculture, de la conservation et de la transformation agro-alimentaire, du bâtiment, de l'électricité, du froid et du solaire, de la gestion comptable, de l'informatique. Il s'agira de formations qualifiantes, initiales et continues d'une durée de 12 à 18 mois (avec des durées plus courtes pour la formation continue), à la carte en fonction de la demande des entreprises. Elles cibleront en priorité les jeunes candidats à l'emploi et à l'auto-emploi pour les formations initiales qualifiantes, mais également les patrons et les employés pour les formations continues.

Le projet est mis en œuvre à travers deux composantes opérationnelles :

- **Une composante 1 en charge du renforcement des capacités et cadre réglementaire.** L'objet de cette composante consiste à financer les activités d'accompagnement permettant de mettre en place les outils de communication adaptés et les changements réglementaires. Elle est mise en œuvre à travers 2 volets : (i) organiser la collaboration des acteurs locaux publics et privés autour de la création des CFM ; (ii) assurer le suivi du projet et l'adaptation du cadre réglementaire des futurs centres ;
- **Une composante 2 en charge des dépenses de mise en place des CFM.** Cette composante consiste à : (i) mettre au point des référentiels de formation et des services annexes ; (ii) la réalisation des études et dépenses relatives aux infrastructures et aux équipements ; (iii) sélectionner et mettre à niveau le personnel des centres ; (iv) élaborer les projets d'établissement ; (v) mettre en place la formation des conseils d'établissement ; (vi) assurer l'ouverture des CFM.

Le programme est placé sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle (MINEFOP). Ses interventions seront mises en œuvre par l'USCP.

Comme dans les autres programmes C2D, les crédits affectés seront inscrits aux budgets du MINEFOP et virés suivant la demande d'approvisionnement du MO dans un compte spécial ouvert dans une banque commerciale et géré par la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) pour le financement exclusif du programme.

Une convention de financement (CCM 1276 01P) a ainsi été signée le 28 juin 2012, entre l'Agence Française de Développement et la République du Cameroun avec une dotation de 6,56 milliards de FCFA (hors budget Etat et hors contrepartie des bénéficiaires), réparti ainsi qu'il suit :

Exprimés en millions d'euros et en millions XAF

En millions d'euros	Euros	XAF
Composante 1 : Renforcement des capacités et cadre réglementaire	2,3	1 508,7
Composante 2 : Mise en œuvre des CFM	6,3	4 132,5
Salaires des personnels et fonctionnement des CFM	1,0	655,9
Divers et imprévus (4%)	0,4	262,4
Total général	10,0	6 559,5

Compte tenu des contraintes budgétaires liées à cette convention, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Maître d'Ouvrage du Projet, entend réaliser sur des ressources issues de fonds de pilotage, l'audit technique, comptable et financier du projet susvisé pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2. Objet

Le Ministre des Finances, Maître d'Ouvrage du volet Pilotage, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des cabinets inscrits (à conditionnelles successives).

L'appel d'offres ultérieur sera organisé dès l'adoption de la liste restreinte et conduira à la sélection du cabinet de consultants pour la phase de mise en œuvre.

Les groupements comprenant des cabinets dont au moins l'un d'eux est inscrit à l'ONECCA, sont autorisés.

3. Participation et origine

La participation au présent Avis est ouverte aux structures de prestation de services spécialisées dans la réalisation des audits et des études de faisabilité.

4. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par la Convention CCM 1278 01 S , relative au Pilotage du C2D.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais seront déposés en quatre (04) copies dont (01) original et trois (03) copies.

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET »

6. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes

1. Volume 1 (Pièces administratives)

- Une lettre de motivation dûment signée, datée et timbrée au taux en vigueur par le candidat ;
- L'original de l'attestation de non redevance délivrée par le service des impôts compétent ;
- L'original de l'attestation de non faillite établie par l'autorité compétente du domicile du consultant datant de moins de trois ans ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou par un responsable ;
- La déclaration d'intégrité signée (disponible dans sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>) ;
- l'accord de groupement (en cas de groupement) ;
- les pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).

NB : Tous les cabinets constituant un groupement devront fournir individuellement les pièces citées ci-dessus.

2. Volume 2 (Dossier technique)

2.1. La liste du personnel d'encadrement

Le consultant doit être un auditeur Indépendant, ayant une expérience confirmée en audit comptable et financier des programmes publics. Plus spécifiquement, la mission d'audit sera composée de trois (03) experts, sur la base des travaux à mener et des indications.

- Un Expert-Comptable Diplômé inscrit(e) au tableau d'un ordre des experts comptables reconnu par l'ONECCA, ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle ;
- Deux Experts -Comptable (BAC + 5) inscrit dans l'ordre des experts comptables, disposant d'une expérience professionnelle.

D'une manière générale, les experts devront avoir une bonne maîtrise orale et écrite de l'une des langues officielles (Anglais ou Français).

Le Cabinet fournira la liste du personnel d'encadrement, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées de moins de 6 mois.

- CV daté et signé par le concerné et définissant son affectation ;
- attestation de disponibilité signée sur l'honneur par l'expert concerné.

2.2. Les références du Candidat

Les cabinets présenteront au moins dix références dans les prestations d'audit des projets ou programme public ou privé réalisés.

N.B. : Pour être validée, chaque référence en prestation d'audit devra être justifiée par la photocopie du procès-verbal de réception. Seront privilégiées, les références provenant des administrations publiques ou concessionnaires (ministères, communautés urbaines, etc.).

7. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des dossiers porteront sur :

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de candidature ;
- Note technique inférieure à 80 pts/100.

Critères essentiels

- Références du Cabinet dans la réalisation des prestations similaires d'audit dans les pays du Sub-sahariens au cours des
- Profil des experts permanents du Cabinet correspondant au domaine de la mission (40 pts) :
 - Un Expert-Comptable Diplômé inscrit(e) au tableau d'un ordre des experts comptables reconnu par l'ONECCA, ayant
 - Deux Experts -Comptable (BAC + 5) inscrit dans l'ordre des experts comptables, disposant d'une expérience profes

NB : Seuls les cabinets de consultants qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points seront admis à participer à la phase de sélection.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Finances – STADE- C2D, s

9. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par une commission technique mise en place par le MINFI.

UNIVERSITÉ DE DSCHANG

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 001AMI/SIGAMP-UDS/2022 DU POUR LA
PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES, BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA
MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BLOC SALLES DE COURS N°1 DE LA
FACULTE DE MEDECINE ET DE SCIENCES PHARMACEUTIQUES AU CAMPUS PRINCIPAL DE
L'UNIVERSITE DE DSCHANG**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans l'optique d'améliorer la consommation du budget et permettre une exécution physique des projets, le Recteur de l'Université de Dschang, conformément aux dispositions des articles 75 al7 et 78 al1 du Code des Marchés Publics, porte publication d'un Avis Général d'Appel à Manifestation d'Intérêt à l'Intention des cabinets d'études, bureaux d'études techniques désireux de participer à l'avis d'appel d'offres restreint relatif à la Maîtrise d'oeuvre des travaux de construction du Bloc Salles de Cours N°1 de la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques au Campus Principal de l'Université de Dschang

2. Objet

Le présent Avis porte sur la préqualification de l'une des entreprises suscitées qui sera chargée d'accompagner l'université de Dschang dans la réalisation des prestations relatives à la Maîtrise d'oeuvre des travaux de construction du Bloc Salles de Cours N°1 de la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques au Campus Principal de l'Université de Dschang

3. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept(07) exemplaires dont un original et six copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées à la SIGAMP de l'Université de Dschang Porte 114 du Bâtiment abritant le Rectorat, au plus tard le **23 MAI 2022 à 09 heures** précises.

Les plis fermés portant les offres ne devront porter que la mention:

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 001AMI/SIGAMP-UDs/2022 DU

**POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES, BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA
MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BLOC SALLES DE COURS N°1 DE LA
FACULTE DE MEDECINE ET DE SCIENCES PHARMACEUTIQUES AU CAMPUS PRINCIPAL DE L'UNIVERSITE
DE DSCHANG**

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

4. Composition du dossier

voir pièce-jointe

5. Critères d'évaluation

1. critères éliminatoires

- pièces administratives absentes ou non conformes ou incomplet
- fausse déclaration ou pièce falsifiée
- dossier ayant obtenu moins de 70% à l'évaluation technique

2. critères essentiels

L'offre technique de chaque soumissionnaire sera évaluée suivant un système de notation à points sur les critères suivants

(Voir pièce jointe)

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la SIGAMP de l'Université de Dschang (porte 114) du Bâtiment abritant le Rectorat de l'Université de Dschang

DSCHANG le 5 Mai 2022

Le RRECTEUR

TSAFACK NANFOSSO Roger

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
02/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 07/03/2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°0536-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT** du **16 Mai 2022**, la lettre-commande relative à la réfection des complexes d'étanchéité de la toiture terrasse de la salle de livraison bagages de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Douala, a été attribuée à la société **ALL PRO UNITED SARL**, BP: 3787 Douala, Tél: 233 42 44 26/699 50 35 86, pour un montant de **quarante-trois millions deux cent douze mille six cent vingt-trois (43 212 623) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **deux (02) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer ses offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 16 Mai 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°003/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAM/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°003/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES
CABINETS EN VUE DE L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'ASCNPD**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°003/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2022 du 07 mars 2022 pour la pré-qualification des cabinets en vue de l'élaboration d'un plan de l'immeuble siège de l'ASCNPD ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Rapport du Comité d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 : Les soumissionnaires ci-après sont retenus suivant l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°003/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2022 du 07 mars 2022 pour la pré-qualification des cabinets en vue de l'élaboration d'un plan de l'immeuble siège de l'ASCNPD.

SOUSSIONNAIRE	ADRESSE
ETS NELLA EXPRESS	BP 333717 Yaoundé, Tél : 678 348 484/696 191 799
ETS FJM ENGINEERING SERVICES	BP 11026 Yaoundé, Tél : 696 662 553/694 108 010
ETS ABOU BUSNES	BP 381 Yaoundé, Tél : 675 45 34 12/696 41 28 40

YAOUNDE le 17 Mai 2022

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N°009/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT N°1 : RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR MBEFA ATOASSI-ZOK II, 5KM800). FINANCEMENT : BIP MINADER 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°000000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°006/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du **22 MARS 2022** pour l'exécution des travaux de rehabilitation de certaines pistes agricoles dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (LOT N°1 : Réhabilitation de la piste agricole carrefour Mbefa Atoassi-Zok II, 5km800)

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du ... mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°006/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du **22 MARS 2022** pour l'exécution des travaux de rehabilitation de certaines pistes agricoles dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (LOT N°1 : Réhabilitation de la piste agricole carrefour Mbefa Atoassi-Zok II, 5km800)et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

BRIDGE INC SARL; BP.. YAOUNDE TEL: 699 25 75 94

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NKOLAFAMBA le 17 Mai 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 010 /D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT N°2 : RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE ABANG EVONDO-NGANG II- NFON ALEN-CARR. ENDOUM, 6KM200) FINANCEMENT : BIP MINADER 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°000000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°006/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du **22 MARS 2022** pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines pistes agricoles dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (LOT N°2 : Réhabilitation de la piste agricole de Abang Evondo-Ngang II- Nfon alen-Carr. Endoum, 6km200) ;

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du ... mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°006/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du **22 MARS 2022** pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines pistes agricoles dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (LOT N°2 : Réhabilitation de la piste agricole de Abang Evondo-Ngang II- Nfon alen-Carr. Endoum, 6km200) et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

Le MAIRE

ADS SARL; BP 3148 YAOUNDE TEL: 677 11 46/96

ONDIGUI OWONA Jean francois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE MELONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 17/05/2022 REHABILITATION DU TRONÇON DE LA
ROUTE EN TERRE MARCHE EKANANG - MOUANGUEL (INTER ROUTE RO311) DANS
L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
FINANCEMENT : BIP- MINTP 2022.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de MELONG, Autorité Contractante, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les Travaux de Réhabilitation du tronçon de la route en terre marché Ekanang - Mouanguel (inter route RO311) dans l'Arrondissement de Melong, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent **la Réhabilitation du tronçon de la route en terre marché Ekanang - Mouanguel (inter route RO311) dans l'Arrondissement de Melong, Département du Moungo, Région du Littoral.**

Ces travaux sont en lot unique.

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros oeuvre et ceux du second oeuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- INSTALLATIONS
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENT
- ASSAINISSEMENT - DRAINAGE
- SIGNATURE ET EQUIPEMENT DE SECURITE

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du MINTP en ressources transfère, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	Travaux de Réhabilitation du tronçon de la route en terre marché Ekanang - Mouanguel (inter route RO311)	27 000 000 (vingt-sept millions) FCFA	

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, Secrétariat Général de la Mairie de MELONG, Maître d'Ouvrage.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Melong dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la Recette Municipale de MELONG. d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone. Fax. E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général de la Commune de Melong, au plus tard le **06/06/2022 à 11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°005/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 du 17/05/2022

REHABILITATION DU TRONÇON DE LA ROUTE EN TERRE MARCHE EKANANG - MOUANGUEL (INTER ROUTE RO311) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Financement : BIP- MINTP 2022.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre vingt dix (90) jours calendaires. à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **540 000 (Cinq cent quarante milles) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet. les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toutes les pièces du dossier de soumission devront obligatoirement dater postérieurement de la date de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **06/06/2022 à 12 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong. sis à la Commune de Melong.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence ou non-conformité après 48 h après de l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission.
- c) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme
- d) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou Membre d'un Groupement d'entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- g) Modification d'une quantité dans le Devis ;
- h) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- i) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.
- j) Offre technique incomplète pour absence des pièces suivant :
 - ? Rapport de visite du site avec photo.
 - ? Conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le DAO
- k) Offre financière incomplète pour absence ;
 - ? Soumission timbrée
 - ? Bordereau des prix unitaires
 - ? Devis quantitatif et estimatif
 - ? Sous détail des prix unitaires
- l) Avoir un marché des exercices précédents non achevé dans la commune de Melong.

Critères Essentiels :

- I. référence générale de l'entreprise
- II. Expérience générale de l'entreprise
- III. Expérience dans les travaux similaires
- IV. Capacité technique
- V. Moyens logistiques de l'entreprise
- VI. Matériels de sécurité
- VII. Autres matériels
- VIII. Méthodologie d'exécution
- IX. Organisation et déroulement du projet
- X. Capacité financière

N.B : le non-respect de 80% des oui des critères entraîne l'élimination du candidat.

Les principaux critères d'évaluation

- I. Références de l'Entreprise ;
- II. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- III. Expérience du personnel d'encadrement ;
- IV. Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Meiong, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des services Techniques de la Commune de MELONG.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

MELONG le 17 Mai 2022

Le MAIRE

KUETE JEAN

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**DEMANDE DE COTATION N°2022/005/SUP'PTIC/CIPM/2022 DU 16/05/2022 RELATIVE À LA
CONSTRUCTION D'UN Puits MODERNE AVEC CHÂTEAU ET CITERNE D'EAU POUR L'ECOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDÉ.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) de Yaoundé lance un avis de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation relative à la construction d'un puits moderne avec château et citerne d'eau pour SUP'PTIC de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

La prestation de la présente Lettre Commande comprend : la construction d'un puits moderne avec château et citerne d'eau dont :

TRAVAUX PRELIMINAIRES ;
FONCAGE ;
POSE DE BUSES ET MASSIF FILTRANT ;
CUVELAGE ;
POSE DU MASSIF FILTRANT EN GRAVIER DE FOND ;
CONSTRUCTION D'UN CHATEAU EN ACIER DE 7M DE HAUTEUR ;
FOURNITURE ET POSE DE LA BACHE A EAU ;
FOURNITURE ET INSTALLATION ET INSTALLATION DE LA POMPE ELECTRIQUE ET DU KIT DE PLOMBERIE ;
FOURNITURE ET POSE DES ROBINETS DE POMPAGE ;
AMENAGEMENT EXTERNE ;
ESSAI DE POMPAGE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **sept millions (7.000.000)** de francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans les domaines de l'aménagement des points d'eau et forages, installées ou représentées au Cameroun et remplissant les conditions avérées dans la fourniture de ce type de matériel.

5. Financement

La prestation objet de la consultation sera financée par le **BUDGET DE SUP'PTIC, EXERCICE 2022.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de SUP'TIC de Yaoundé, porte A7, situé au premier étage du bâtiment administratif, téléphone : 695035822/676314009 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation, établi en français ou en anglais peut être obtenu au Service des Marchés de SUP'TIC de Yaoundé, porte A7, situé au premier étage du bâtiment administratif, téléphone : 695035822/676314009 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille francs CFA (20.000)** et sur présentation d'une quittance, payable au compte de l'Agence Comptable auprès SUP'TIC de Yaoundé.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service des marchés de SUP'TIC de Yaoundé, porte A7 au premier étage du bâtiment administratif, téléphone 695035822/676314009 au plus tard le **22/06/2022** à 12 heures ; heure locale et devra porter la mention : « **DEMANDE DE COTATION N°2022/005/SUP'TIC/CIPM/2022 du 16/05/2022** RELATIVE A LA CONSTRUCTION D'UN Puits MODERNE AVEC CHATEAU ET CITERNE D'EAU POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'TIC) DE YAOUNDE. ». »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 8 de la Demande de Cotation (DC) de **cent quarante mille (140.000) FCFA** et valable pendant Trente (**30**) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'appel d'offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et des Offres financières aura lieu **le 22/06/2022** à 13 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de SUPPTIC dans la salle C9 de SUPPTIC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures (48) est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne le rejet de l'offre.

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- Non-respect du délai de livraison ;
- Non-conformité au modèle de soumission.

14. Attribution

L'Offre reconnue conforme aux spécifications techniques et évaluée la moins disante sera retenue.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant (quatre-vingt-dix) 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de SUP'PTIC, porte A7 du bâtiment administratif.

YAOUNDE le 16 Mai 2022

Le DIRECTEUR

WATCHING Félix

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 005/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 28 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DESTINÉ AUX SERVICES DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS RÉPARTIE EN DEUX (02) LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions du dossier d'Appel d'Offres susvisé, financé dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N°	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT	Lieu de livraison	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	N°007/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 du 28 mars 2022 pour la fourniture du matériel informatique aux services déconcentrés du Ministère du Tourisme et des Loisirs (Lot 1 : Matériel informatique destiné aux Délégations Régionales)	MINTOUL Yaoundé	Société ENSERBAT SARL, B.P: 3037 Douala	10 804 050	03 mois
2	N°007/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 du 28 mars 2022 pour la fourniture du matériel informatique aux services déconcentrés du Ministère du Tourisme et des Loisirs (Lot 2: Matériel informatique destiné aux Délégations Départementales)	MINTOUL Yaoundé	Société ENSERBAT SARL, B.P: 3037 Douala	27 296 325	03 mois

Le Directeur de cette entreprise est prié de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 18 Mai 2022

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

ADDITIF 1 N° 094/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE1/2022 DU 16 MAI 2022 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2022 DU 14/04/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU NORD. (RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD) ; PROGRAMME 2022,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Appel d'Offres ci-dessus référencé a subi les modifications ci-après :
Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Au lieu de :

13.1 : Préparation des offres

Volume 1 : Pièces constituant le dossier administratif

La liste des documents visés à l'article 13 du RGAO devra être complétée, regroupée en trois volumes ou fichiers insérés respectivement dans des enveloppes intérieures et détaillée comme suit :

1.8 . Un protocole d'accord entre le soumissionnaire et un fournisseur agréé d'un produit stabilisant agréé par le MINTP (Cf. Pièce du DAO pour la liste des produits stabilisants agréés par le MINTP) **pour le lot 3-EN/22.**

Ce protocole doit :

- Garantir la disponibilité de ce produit stabilisant au moment de l'exécution des travaux, en cas d'attribution du marché ;
- Indiquer la durée de vie de la route après traitement au dit produit stabilisant d'au moins 5 ans ;
- Présenter les caractéristiques techniques de ce produit stabilisant et décrire la méthode de mise en œuvre ;
- Préciser la sous-traitance ou non, au fournisseur, de la partie des travaux relative à la mise en œuvre du produit stabilisant ;
- Mentionner le coût d'acquisition du produit stabilisant par le soumissionnaire auprès du fournisseur et le cas échéant, mentionner le coût de la mise en œuvre (en cas de sous-traitance de cette mise en œuvre au fournisseur).

Volume 2 Pièces constituant le dossier technique :

6. Référence du cocontractant prouvant que l'entreprise a réalisé ou réalise actuellement un marché de travaux routiers, **dans la zone concernée**, d'un montant supérieur ou égal à quatre cent vingt millions (420 000 000) de FCFA pour le lot 3-AD/22, cent vingt millions (120 000 000) de FCFA pour le lot 1-EN/22, cent cinquante millions (150 000 000) de FCFA pour le lot 2-EN/22, de cent quatre-vingt millions (180 000 000) de FCFA pour le lot 3-EN/22 ;

7.8 Capacité de financement :

7.8 Capacité de financement : Le soumissionnaire joindra une attestation de sa (ses) banque(s) donnant la preuve qu'il peut procurer ou qu'il a à sa disposition des liquidités, des lignes de crédit et autres moyens financiers suffisants pour faire face aux besoins de financements nécessaires à l'exécution des travaux à hauteur de :

N° des Lots	Montants de la Caution de Soumission Francs CFA
1-EN/22	Sept millions (7 000 000) de FCFA
2-EN/22	Neuf millions (9 000 000) de FCFA
3-AD/22	Vingt Cinq millions (25 000 000) de FCFA
3-EN/22	Dix millions (10 000 000) de FCFA

Détail Quantitatif et Estimatif (DQE)

Lot 1 EN/22 Tronçon : N1B : MORA – KOURGUI (7,00 km) SERIE 400 : OUVRAGE D'ART									
Prix	Désignation des travaux	U	Quantités			PU	Montants		
			Phase1 (2022)	Phase2 (2023)	Total		Phase1 (2022)	Phase2 (2023)	Total

TM401f	Dalot quintuple en béton de 5 x 4,0 x 3,0 avec garde-corps :	ml	15	0	12				
---------------	--	----	----	---	----	--	--	--	--

Volume 1 : Pièces constituant le dossier administratif

La liste des documents visés à l'article 13 du RGAO devra être complétée, regroupée en trois volumes ou fichiers insérés respectivement dans des enveloppes intérieures et détaillée comme suit :

7.9 . Un protocole d'accord entre le soumissionnaire et un fournisseur agréé d'un produit stabilisant agréé par le MINTP (Cf. Pièce 6 du DAO pour la liste des produits stabilisants agréés par le MINTP) **pour le lot 1-EN /22, Lot 2-EN/22, lot 3-AD /22 et lot 3-EN/22** ;

Ce protocole doit :

- Garantir la disponibilité de ce produit stabilisant au moment de l'exécution des travaux, en cas d'attribution du marché ;
- Indiquer la durée de vie de la route après traitement au dit produit stabilisant d'au moins 5 ans ;
- Présenter les caractéristiques techniques de ce produit stabilisant et décrire la méthode de mise en œuvre ;
- Préciser la sous-traitance ou non, au fournisseur, de la partie des travaux relative à la mise en œuvre du produit stabilisant ;
- Mentionner le coût d'acquisition du produit stabilisant par le soumissionnaire auprès du fournisseur et le cas échéant, mentionner le coût de la mise en œuvre (en cas de sous-traitance de cette mise en œuvre au fournisseur).

Volume 2 Pièces constituant le dossier technique :

6.Référence du cocontractant prouvant que l'entreprise a réalisé ou réalise actuellement un marché de travaux routiers, d'un montant supérieur ou égal à quatre cent vingt millions (420 000 000) de FCFA pour le lot 3-AD/22, cent vingt millions (120 000 000) de FCFA pour le lot 1-EN/22, cent cinquante millions (150 000 000) de FCFA pour le lot 2-EN/22 et de cent quatre-vingt millions (180 000 000) de FCFA pour le lot 3-EN/22 ;

7.8 Capacité de financement :

7.1 Capacité de financement : Le soumissionnaire joindra une attestation de sa (ses) banque(s) donnant la preuve qu'il peut procurer ou qu'il a à sa disposition des liquidités, des lignes de crédit et autres moyens financiers suffisants pour faire face aux besoins de financements nécessaires à l'exécution des travaux à hauteur de :

N° des Lots	Montants des capacités financières Francs CFA
1-EN/22	120 000 000
2-EN/22	150 000 000
3-AD/22	420 000 000
3-EN/22	180 000 000

Détail Quantitatif et Estimatif (DQE)

Lot 1 EN/22 Tronçon : N1B : MORA – KOURGUI (7,00 km)									
SERIE 400 : OUVRAGE D'ART									
Prix	Désignation des travaux	U	Quantités			PU	Montants		
			Phase1 (2022)	Phase2 (2023)	Total	YAOUNDE le 16 Mai 2022	Phase1 (2022)	Phase2 (2023)	Total
TM401f	Dalot quintuple en béton de 5 x 4,0 x 3,0 avec garde-corps :	ml	15	0	15		Le MINISTRE		

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Le reste sans changement.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 743 /CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2022 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2022 DU 14/04/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU NORD. (RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD) ; PROGRAMME 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité que, le Dossier d'Appel d'Offres a subi des aménagements.

Lesdits soumissionnaires sont invités à passer retirer l'additif N° 1 y relatif, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ième} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210.

Par ailleurs, les date et heures de dépôt et d'ouverture des offres initialement prévue le **16 Mai 2022**, sont reportées au **27 Mai 2022**, **aux mêmes lieu et heure**.

YAOUNDE le 16 Mai 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N° 009/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT N°1 : RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR MBEFA ATOASSI-ZOK II, 5KM800) FINANCEMENT : BIP MINADER 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
1	BRIDGE INC SARL	22 657 200	27 018 711	89,65%	TROIS (03) MOIS	1 ^{er}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

BRIDGE INC SARL; BP.. YAOUNDE TEL: 699 25 75 94

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 17 Mai 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N° 010/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT N°2 : RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE ABANG EVONDO-NGANG II- N FON ALEN-CARR. ENDOUM, 6KM200)FINANCEMENT : BIP MINADER 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,****(AUTORITE CONTRACTANTE)***Communique,*

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
2	ADS SARL	25 840 350	30 814 617	86,20%	TROIS (03) MOIS	1 ^{er}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

ADS SARL; BP 3148 YAOUNDE TEL: 677 11 46/96

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

*NKOLAFAMBA le 17 Mai 2022**Le MAIRE***ONDIGUI OWONA Jean francois**

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N° 007/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 1ER AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BÂTIMENTS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE ; LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE À EFANDI. FINANCEMENT : BIP MINADER 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Communiqué,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
1	ETS GABY	25 154 595	29 996 855	80%	TROIS (03) MOIS	1 ^{er}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

ETS GABY; BP 3521 YAOUNDE TEL: 679 18 84 62

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 17 Mai 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C.NDIKINIMEKI/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE NDIKINIMEKI, DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de NDIKINIMEKI, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite Commune, un Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/C.NDIKINIMEKI/CIPM /2022 du 20/04/2022 pour les travaux de fourniture et pose de Quarante (40) lampadaires solaires pour l'éclairage public de la ville de NDIKINIMEKI, dans la Commune de NDIKINIMEKI, Département du MBAM ET INOUBOU.

N°	Désignation du Projet	Financement	Localité	Arrondissement	Cout prévisionnel du projet	Frais d'acquisition du DAO	Frais caution soumission
1	travaux d'éclairage public en énergie solaire de la ville de NDIKINIMEKI	MINDDEVEL	ville de Ndikiniméki	NDIKINIMEKI	58 000 000	50 000	1 160 000

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend :

- Les travaux préparatoires et installation de Chantier ;
- Les travaux de fondation et maçonnerie (fouilles et massifs en béton armé) ;
- Fourniture et pose des balises de sécurité pour fosses et massifs
- Fourniture et pose de candélabres ;
- Fourniture et pose de luminaires LED All in one;
- Animation et formation du comité de vigilance du réseau des lampadaires : formation assortie d'un PV signé par le MINEE
- Plan de récolement

3. Cout Prévisionnel

58 000 000

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à toutes les Sociétés, Entreprises ou Groupes d'Entreprises de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINDDEVEL), Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NDIKINIMEKI.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de NDIKINIMEKI, sur présentation d'une quittance de versement à la Mairie de NDIKINIMEKI d'une somme non remboursable égale à 50 000 (cinquante mille francs) FCFA représentant les frais d'achat du Dossier.

La quittance d'achat devra préciser :

- le nom et l'adresse du soumissionnaire.
- le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres.
- le montant des frais payés.

8. Remises des offres

Les Offres, établies en français ou anglais et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marqués comme tels) devront être déposés à la Mairie de NDIKINIMEKI au plus tard **le 17/05/2022 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N° 007/AONO/C.NDIKINIMEKI/CIPM/2022 du 20/04/2022 pour les TRAVAUX D'ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE NDIKINIMEKI, dans la Commune de NDIKINIMEKI, Département du MBAM ET IVOIRE. »
QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9. Delai de Livraison

Trois (03) mois

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra sous peine de rejet de son Offre, joindre aux pièces administratives, une Caution de Soumissionnaire de validité minimale de quatre-vingt-dix (90) jours, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère de l'Énergie, de l'Équipement et de l'Industrie, d'un montant de 150 000 (un million cent cinquante mille franc CFA.) francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produites en Sept (07) exemplaires dont un (01) original marqués comme tels sera déclarée irrecevable. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en sept (07) exemplaires, dont un original, datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu à la Mairie de NDIKINIMEKI, **le 17/05/2022 à partir de 13 Heures précises** par la Commission des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou un de leur représentant dûment mandaté (procuration) et ayant une copie du dossier dont il a la charge.

13. Critères d'évaluation

. CRITERES D'EVALUATION

N°	Critères d'évaluation	
A. CRITERES ELIMINATOIRES		
a) Offres administratives		
01	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de 48heures réglementaire	
02	Absence de caution	
03	Pièce falsifiée ou non-authentique	
b) Offre technique		
01	Fausse déclaration ou pièce falsifiée	
02	N'avoir pas réuni au moins 70% des critères	
c) Offre financière		
01	Offre financière incomplète	
02	Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre	
B. CRITERES ESSENTIELS		
01	Présentation et expérience dans les prestations similaires	Oui/ non
02	Matériel de chantier	Oui/ non
03	Personnel (<i>référence et qualification</i>)	Oui/ non
04	Méthodologie (<i>calendrier, délais, planning des travaux</i>)	Oui/ non
05	Chiffre d'affaires ? 15 000 000 f CFA	Oui/ non

14. Attribution

Le marché sera attribué au candidat ayant présenté une offre administrative conforme pour l'essentiel, une offre technique satisfaisante égale à au moins 70% de oui et une offre financière conforme après correction la moins disant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 60 (soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Ils peuvent être obtenus auprès de la Mairie de NDIKINIMEKI aux numéros suivants :

YAOUNDE le 20 Avril 2022

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE BATCHAM

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/C.BATCHAM/SAG/CIPM/
DU 25/04/2022 POUR EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE VERT DANS LA
COMMUNE DE BATCHAM DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Batcham, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR **EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE VERT DANS LA COMMUNE DE BATCHAM DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS**.

2. Consistance des prestations

Les travaux sont ceux prévus dans le devis de l'ingénieur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : **10 000 000 FCFA**;

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine concerné.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2022. Imputation :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Batcham (Secrétariat Général) dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Batcham (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Batcham, d'une somme non remboursable de **18 000 (Dix- huit mille) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Batcham (Secrétariat Général), au plus tard le **23/05/2022 à 08h00 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°07 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CREATION D'UN ESPACE VERT
DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois . Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **200 000 (Deux cent mille)FCFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **23/05/2022 à 09 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Batcham siégeant à la salle des actes de la Mairie de Batcham.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans l'Offre et non produite ou remplacée dans les quarante-huit (48)h qui suivent l'ouverture des plis.
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- f) Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années.

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A. PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS;
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Batcham pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Batcham (Secrétariat Général).

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le

MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants :673 21 57 25 /699 37 07 48.

Le Maire de la Commune de Batcham (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent Appel d'Offres au moins soixante-douze (72) heures avant la date d'ouverture des plis. Et dans tous les cas s'assurer que l'entreprise ayant déjà acheté le DAO en reçoive copie. Ainsi que tous les autres acteurs concernés.

BATCHAM le 25 Avril 2022

Le MAIRE

TCHINDA Pierre

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'ADAMAOUA

**AVIS DE CONSULTATION N° 004/AC/H/SDG/SIGAMAP/CRPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION
DES EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE DE CARTOGRAPHIE A LA MISSION SPECIALE D'ERADICATION
DES GLOSSINES (MSEG) A NGAOUNDERE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de la Région de l'Adamaoua Autorité Contractante, lance au profit du Chef de Mission de la Mission Spéciale d'Eradication des Glossines à Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage Délégué, une consultation relative à l'acquisition des équipements de laboratoire de cartographie ; pour le compte de la Mission Spéciale d'Eradication des Glossines à Ngaoundéré.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation consistent en l'acquisition des matériels informatiques et des équipements de laboratoire de cartographie dont la consistance est détaillée à la pièce n° 4.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente consultation est de **quarante-deux millions (42 000 000) F CFA** toutes taxes comprises, pour l'acquisition des matériels informatiques et des équipements de laboratoire de cartographie pour le compte de la Mission Spéciale d'Eradication des Glossines à Ngaoundéré.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant les compétences en la matière.

5. Financement

La présente prestation est financée par le BUDGET MSEG, exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Un jeu complet de la Demande de Cotation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur (Bureau du Chef Secrétariat Particulier), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance obtenue auprès de la Trésorerie Générale de Ngaoundéré, justifiant le paiement des frais d'acquisition d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

7. Acquisition du Dossier

Un jeu complet de la Demande de Cotation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur (Bureau du Chef Secrétariat Particulier), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance obtenue auprès de la Trésorerie Générale de Ngaoundéré, justifiant le paiement des frais d'acquisition d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les Services du Gouverneur (Bureau du Chef de Secrétariat Particulier), au plus tard le 09 Juin 2022 à 14 Heures, heure locale de devra porter la mention suivante :

**« AVIS DE CONSULTATION N° 04/AC/H/SDG/SIGAMAP/CRPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE DE CARTOGRAPHIE A LA MISSION SPECIALE D'ERADICATION DES GLOSSINES (MSEG) A NGAOUNDERE. »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

9. Delai de Livraison

La livraison aura lieu au siège de la Mission Spéciale d'Eradication des Glossines à Ngaoundéré, dans un délai maximum de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer la fourniture.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **huit cent quarante mille (840 000) F CFA** établie, selon le modèle indiqué dans de la Demande de Cotation, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de la validité des offres.

La caution de soumission sera libérée d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre-Commande, la caution de soumission sera libérée après constitution du Cautionnement Définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées, en un seul document contenant deux parties (une première partie administrative, et une deuxième partie financière) ; en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans une enveloppe fermée et scellée.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03) mois. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission, de même que celle parvenue après les dates et heures limites de dépôt.

N.B. : Les pièces des différentes parties doivent être présentées telles que définies dans le Règlement de la Consultation.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps par la Commission Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua. Cette ouverture de l'offre contenant une partie administrative et une partie financière aura lieu le 09 Juin 2022 à 15 heures précises.

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis.
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

14. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation pour exécuter la prestation de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua (Bureau du Chef de Secrétariat Particulier).

NGAOUNDERE le 16 Mai 2022

Le GOUVERNEUR

KILDADI TAGUIEKE BOUKAR

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N° 008/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 1ER AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BÂTIMENTS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE À NGANG.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
2	ETS MGK	19 280 431	22 991 914	77%	TROIS (03) MOIS	1 ^{er}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

ETS MGK; BP ... YAOUNDE TEL: 696 26 00 19

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 17 Mai 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE BATCHAM

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/A0N0/C.BATCHAM/SAG/CIPM/ DU25/04/2022 EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION /ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE CHEFFERIE BAMOUGONG-TCHELEPI-BAMBI-FOMEKONG LUCAS-BATCHUETIO-CARREFOUR ZENEPACARREFOURMEKEMCHONANG-CARREFOUR SAMAMBO DE LONGUEUR 11,500KM DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Batcham, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour L'EXECUTION DESTRAVAUX DE REHABILITATION /ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE CHEFFERIE BAMOUGONG-TCHELEPI-BAMBI-FOMEKONG LUCASBATCHUETIO-CARREFOUR ZENEPACARREFOURMEKEMCHONANG-CARREFOUR SAMAMBO DE LONGUEUR 11,500Km DANS LACOMMUNE DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

2. Consistance des prestations

Les travaux sont ceux prévus dans le devis de l'ingénieur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : **50 000 000 FCFA** ;

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de Concerné.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement Public du Cameroun. Exercice Budgétaire 2021. Imputation :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Batcham (Secrétariat Général) dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Batcham (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Batcham, d'une somme non remboursable de **65 500 (soixante-cinq mille) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, places sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet devra parvenir à la Mairie de Batchan Secrétariat Général I au plus tard le **23/05/2022 à 08h00 heures** précises, heure locale et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°06 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION /ENTRETIEN
DE LA ROUTE COMMUNALE CHEFFERIE BAMOUGONG-TCHELEPI-BAMBI-FOMEKONG LUCAS-
BATCHUETIO-CARREFOUR ZENEPA-CARREFOUR MEKEMCHONANG-CARREFOUR SAMAMBO DE
LONGUEUR 11,500Km DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois . Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **1 000 000 FCFA (un million)FCFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet. Sous-préfet) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. '

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 23/05/2022 à 09 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Batcham siégeants la salle des actes de la Mairie de Batcham.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans l'Offre et non produite ou remplacée dans les quarante-huit (48)h qui suivent l'ouverture des plis.
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- f) Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années.

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A. PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS ;
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Batcham pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Batcham (Secrétariat Général).

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 21 57 25 / 699 37 07 48.

Le Maire de la Commune de Batcham (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent Appel d'Offres au moins soixante-douze (72) heures avant la date d'ouverture des plis. Et dans tous les cas s'assurer que l'entreprise ayant déjà acheté le DAO en reçoive copie. Ainsi que tous les autres acteurs concernés.

BATCHAM le 25 Avril 2022

Le MAIRE

TCHINDA Pierre

COMMUNE D'ANGOSSAS

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C.ANG./CIPM-ANG./ANGOSSAS/2022 DU 09/05/2022
EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES
ABAMBE-BAOLE (2KM) + ABAMBE-ATSUM (4KM) DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT
DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST, LOT UNIQUE.**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des projets transférés aux collectivités territoriales décentralisées pour l'exercice 2022, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS, Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'ANGOSSAS, un appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien des tronçons de routes ABAMBE-BAOLE (2KM) + ABAMBE-ATSUM (4km) dans la commune d'Angossas, Département du haut Nyong, Région de l'est, lot unique..

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- .. L'Installation de chantier,
- .. Le remblai de la digue,
- .. Le débroussaillage des abords,
- .. L'ouverture de pistes agricoles,
- .. Le déforestation,
- .. La fourniture et la pose des buses,
- .. L'abattage d'arbres

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de **60 000 000 (soixante millions) FCFA.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine des routes et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Ligne Fonds Routier, Exercice 2022 :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune d'Angossas dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale d'Angossas.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune d'Angossas dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale d'Angossas.

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en Français ou en Anglais en trois volumes (Offre administrative, technique et financière) de sept (07) exemplaires chacun dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune d'Angossas (Service des Marchés), au plus tard le **02/06/2022 à 10 heures** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C.ANG./CIPM-ANG./ANGOSSAS/2022 DU 09/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES ABAMBE-BAOLE (2KM) + ABAMBE-ATSUM (4KM) DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST, LOT UNIQUE.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de **2%** du montant prévisionnel du Marché.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de **2 %** du montant prévisionnel du lot choisi, soit : **1 200 000 (Un million deux cent mille) FCFA**.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des Offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les Offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la commune d'ANGOSSAS, le **02/06/2022 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Angossas, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**1- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES****1. A. Critères éliminatoires :****1- Offre Administrative**

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou d'une pièce administrative non-conforme 48 heures après la séance d'ouverture ;

b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

2- Offre Technique

c) Offre technique incomplète pour absence :

c1) de l'Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;

3- Offre Financière

1) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;

2) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;

1. B. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Présentation01critère

B - Références03 critères

C - Personnel d'encadrement11critères

D - Méthodologie04critères

E - Matériel12critères

F- Surface financière01critère

G- Non abandon des chantiers01critère

H- Preuves d'acceptation du projet.....01critère

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris



dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

Seules les Offres financières des soumissionnaires dont l'Offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Angossas, Tél : 675 84 13 31.

ANGOSSAS le 9 Mai 2022

Le MAIRE

SEGLANG EPSE DANG MEKOK Alliance Flore

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°007/2022/C/ASCNPD/DG/SIGAM/2022 DU 17 MAI 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que les soumissionnaires ci-après sont retenus suivant l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°003/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2022 du 07 mars 2022 pour la pré-qualification des cabinets en vue de l'élaboration d'un plan de l'immeuble siège de l'ASCNPD:

SOUSSIONNAIRE	ADRESSE
ETS NELLA EXPRESS	BP 333717 Yaoundé, Tél : 678 348 484/696 191 799
ETS FJM ENGINEERING SERVICES	BP 11026 Yaoundé, Tél : 696 662 553/694 108 010
ETS ABOU BUSNES	BP 381 Yaoundé, Tél : 675 45 34 12/696 41 28 40

Ils sont par conséquent priés de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 17 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE GARI GOMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CGGB/SG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION EN EAU POTABLE A GARI-GOMBO (BAOBAB), COMMUNE DE GARI-GOMBO, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la construction d'une mini-adduction en eau potable à Gari-Gombo (Baobab), Commune de Gari-Gombo, Département de la Boumba et Ngoko, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser, se définit ainsi qu'il suit :

- La mobilisation générale. L'installation du chantier, y compris l'amené et repli de tout le matériel nécessaire pour la réalisation des travaux;

- Nettoyage et décapage du site de captage ;
 - Foration ;
 - Soufflage/Développement à air lift du forage ;
 - Essais de pompage par palier ;
 - L'analyse physico-chimique et bactériologique ;
 - Les travaux de construction du château d'eau ;
 - Les fouilles en rigole pour l'adduction et la distribution de l'eau ;
 - La pose des conduites diamètre 60mm sur le réseau de refoulement d'une part et 40 d'autre part pour la distribution y compris grillage avertisseur ;
 - La construction de cinq (5) bornes fontaines, aménagement de l'aire de puisage légèrement inclinée (1%) en Béton armé, rigoles et les puits perdus ;
 - La pose de la ventouse et de la vidange dans le réseau de distribution ;
 - La fourniture et l'installation du système photovoltaïque : les panneaux solaires correspondants à une pompe de 160 m de HMT et débit 1,5 m³/h, des batteries de stockage d'énergie, un flotteur de niveau, un contrôleur et des accessoires d'installations du KIT ;
 - La désinfection du forage, du château et du réseau de distribution ;
 - Formation d'un (01) agent de maintenance et la mise en place d'un comité de gestion
 - Fourniture d'une caisse à outils complète pour la maintenance ;
- La fourniture des Plans de recollement du château, réseau refoulement et distribution.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la réalisation des travaux est de **quarante-quatre million sept cent milles (44 700 000) FCFA toutes taxes comprises (TTC).**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux sociétés et entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Eau et de l'Energie, exercice budgétaire 2022 -

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Gari-Gombo, Tel _____, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Gari-Gombo, Tel _____, dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **75 000 (soixante-quinze mille) FCFA**, payable à la Recette Municipale de Gari-Gombo, représentant les frais d'acquisition du Dossier. Laquittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Commune de Gari-Gombo contre récépissé, au plus tard le **26 MAI 2022 à 14 heures** précises, heure locale et devront porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CGGB/SG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDITION EN EAU POTABLE A GARI-GOMBO (BAOBAB), COMMUNE DE GARI-GOMBO, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.

**FINANCEMENT : BIP MINEE 2022
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».**

9. Délai de Livraison

Les durées maximales d'exécution des travaux sont de quatre (04) mois, à compter des dates de notifications de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'une valeur de huit cent quatre-vingt-quatorze mille (894 000) F CFA (conforme au modèle joint en annexe) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **26 mai 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des Actes de la Commune de Gari-Gombo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Dossier administratif incomplet ou non conforme (après un délai de 48h accordé au soumissionnaire) ;
- 3) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- 4) N'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) marchés similaires tels que définis par le présent RPAO ;
- 5) Non possession en propre ou en location du matériel roulant pour suivi des travaux ;
- 6) Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ». -
- 7) Non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;
- 8) Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- 9) Offre financière incomplète ;

13. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (capacité financière) ;

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Gari-Gombo ou aux numéros: 696 25 92 46/ 674 32 38 38

GARI-GOMBO le 12 Mai 2022

Le MAIRE

SIMOMORI II DE BINGUE Hervé

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008.22/AONO/SONARA/CIPM/2022 DU 16/05/2022 POUR L'ASSISTANCE À L'ÉLABORATION D'UNE MERCURIALE DES PRIX À LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE RAFFINAGE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
FG622-X58-0293

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Nationale de Raffinage (SONARA), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'assistance à l'élaboration d'une mercuriale des prix à la Société Nationale de Raffinage.

2. Consistance des prestations

Le cabinet ou l'organisme retenu à l'issue de la présente procédure sera astreint à satisfaire les objectifs ci-après, à savoir:

- produire un fichier de biens et services assez exhaustif, avec nomenclature adéquate ;
- assister la SONARA à l'élaboration et à la validation d'une matrice de mercuriale de prix par bien/service et par fournisseur sous forme de base de données ;
- effectuer une mise à jour des procédures d'acquisition de biens et services dans le cadre de l'exploitation de la mercuriale.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **FCFA 53.662,500** (cinquante-trois millions six cent soixante-deux mille cinq cent) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ou installées au Cameroun, et exerçant dans ce domaine spécifique.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA (FG622-X58-0293).

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offre peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis, à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction **Générale/Département des Marchés**).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au Département des Marchés de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de FCFA 80.000 (quatre-vingt mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : BICEC Compte / 335 98800001 89 Client Compte Spécial CAS - ARMP Remettant : Nom du Soumissionnaire / SONARA 1 AO n°008.22

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : (+237)233.42.38.15 ou 233.33.22.381 Fax : (+237)233.42.41.99 ou 23133.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le **16/06/2022 à 10h00**, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°008.22 / AON01 SONARA / CIPM 12022 DU 16/05/2022
ASSISTANCE À L'ÉLABORATION D'UNE MERCURIALE DES PRIX À LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE RAFFINAGE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** ouvrés.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **FCFA 900.000** (neuf cent mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise :

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **16/06/2022 à 10h30** au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés ; seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

7 Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

14. Critères d'évaluation**Critères essentiels**

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur

- Consistance de l'offre **05 pts**
- Méthodologie et organisation de la mission **35 pts**
- Qualification et expérience du personnel clé **35 pts**
- Expérience du cabinet dans le domaine concerné **20 pts**
- Logistique. **05 pts**

TOTAL 100 points

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Absence dans l'équipe d'un spécialiste en prix, poids et mesure ;
- N'avoir pas obtenu au moins 80 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels.

MÉTHODE DE SÉLECTION DU COCONTRACTANT

Le Cocontractant sera choisi suivant le postulat Qualité-Prix.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont la combinaison de l'offre technique et de l'offre financière sera évaluée la mieux disante sur la base de formule **NG = 0.8NT + 0.2NF**.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la **date** limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction de la **Maintenance /Département des Marchés**) B.P. 365 Limbe-Cameroun, Tel: (+237)233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : (+237)233.42.41.99 ou 233.33.22.35

LIMBE le 16 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo

COMMUNE DE NGORO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE GARE ROUTIERE A NGORO, DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
: 56 27 100 02 641168 523311

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ngoro, Autorité Contractante ; Maitre d'Ouvrage lance pour le compte de la Commune de Ngoro, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un complexe de gare routière à Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- L'implantation et les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- Les revêtements scellés ;
- La charpente - couverture ;
- Les menuiseries bois – métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- La plomberie ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est **de quatre-vingt-onze millions cinq cent mille (91 500 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux du présent Appel d'Offres font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, **ligne 56 27 100 02 641168 523311**, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès du **Maître d'ouvrage** sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **cent quatre-vingt-trois (183.000) francs CFA** payable à la Recette municipale de Ngoro.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de NGORO (Service Technique tél ; 695 737 458), au plus tard le, **15 juin 2022 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°004/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE GARE ROUTIERE A NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEDEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cent vingt (120) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministère des Finances et d'un montant égal à **un million huit cent trente mille (1 830 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire reste valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres

. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif représenté par la retenue de garantie.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. En dehors de l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances qui entraîne le rejet systématique de l'offre, toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sous 48 heures.

12. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngoro procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, le **15 juin 2022 à 15 heures** précises dans la salle des Actes de la Mairie de Ngoro. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

13. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation.

Après ouverture des Offres par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont de deux (02) types notamment :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve de la production desdites pièces sous 48 heures** ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièce falsifiée (**la Commission Départementale de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non satisfaction, à au moins **80%** soit **24/30** des critères essentiels ;

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence du sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **30 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Connaissance du site sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;
- d) Les moyens techniques et matériels sur **03 critères** ;
- e) La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de NGORO, Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une Offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre sera évaluée **moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGORO (Service Technique, Tél : 695 737 458).

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert **1517**.

YAOUNDE le 17 Mai 2022

Le MAIRE

NANGO Anne Marceline

COMMUNE DE MELONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 17/05/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CMPJ DE MELONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG.
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP- MINJEC 2022.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de MELONG, Autorité Contractante, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les Travaux de Construction d'une clôture au CMPJ de Melong dans l'Arrondissement de Melong, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent la **Construction d'une clôture au CMPJ de Melong dans l'Arrondissement de Melong, Département du Moungo, Région du Littoral.**

Ces travaux sont en lot unique.

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros oeuvre et ceux du second oeuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- TRAVAUX PREPARATOIRES -ETUDES
- FONDATIONS
- MACONNERIE - ELEVATION MENUISERIE METALLIQUE PEINTURE
- DIVERS.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du MINJEC *en* ressources transfère, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	Travaux de Construction d'une clôture au CMPJ de Melong	15 000 000 (Quinze millions)	

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, Secrétariat Général de la Mairie de MELONG. Maître d'Ouvrage.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Melong dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la Recette Municipale de MELONG, d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément **de** nature à remettre **en** cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général de la Commune de Melong, BP : 12 Melong, au plus tard le **06/06/2022 à 11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2022 DU 17/05/2000
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CMPJ DE MELONG DANS
L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
Financement : BIP MINJEC
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre vingt dix (90) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **300 000 (Trois cent milles) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toutes les pièces du dossier de soumission devront obligatoirement dater postérieurement de la date de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **06/06/2022 à 12 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de McYong, sis à la Commune de Melong.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence ou non-conformité après 48 h après de l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission.
- c) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme
- d) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou Membre d'un Groupement d'entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- g) Modification d'une quantité dans le Devis ;
- h) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- i) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.
- j) Offre technique incomplète pour absence des pièces suivant :
 - ? Rapport de visite du site avec photo.
 - ? Conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le DAO
- k) Offre financière incomplète pour absence ;
 - ? Soumission timbrée
 - ? Bordereau des prix unitaires
 - ? Devis quantitatif et estimatif
 - ? Sous détail des prix unitaires
- l) Avoir un marché des exercices précédents non achevé dans la commune de Melong.

Critères Essentiels :

- I. référence générale de l'entreprise
- II. Expérience générale de l'entreprise
- III. Expérience dans les travaux similaires
- IV. Capacité technique
- V. Moyens logistiques de l'entreprise
- VI. Matériels de sécurité
- VII. Autres matériels
- VIII. Méthodologie d'exécution
- IX. Organisation et déroulement du projet
- X. Capacité financière

N.B : le non-respect de 80% des oui des critères entraîne l'élimination du candidat.

Les principaux critères d'évaluation

- I. Références de l'Entreprise ;
- II. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- III. Expérience du personnel d'encadrement ;
- IV. Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Melong, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des services Techniques de la Commune de MELONG.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

MELONG le 17 Mai 2022

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNE DE NGORO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE GARE ROUTIERE A NGORO, DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 27 100 02 641168 523311

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ngoro, Autorité Contractante ; Maitre d'Ouvrage lance pour le compte de la Commune de Ngoro, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un complexe de gare routière à Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- L'implantation et les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- Les revêtements scellés ;
- La charpente - couverture ;
- Les menuiseries bois – métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- La plomberie ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est **de quatre-vingt-onze millions cinq cent mille (91 500 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux du présent Appel d'Offres font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, **ligne 56 27 100 02 641168 523311**, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès du **Maître d'ouvrage** sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **cent quatre-vingt-trois (183.000) francs CFA** payable à la Recette municipale de Ngoro.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de NGORO (Service Technique tél ; 695 737 458), au plus tard le, **15 juin 2022 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°004/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE GARE ROUTIERE A NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEDEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cent vingt (120) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministère des Finances et d'un montant égal à **un million huit cent trente mille (1 830 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire reste valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres

. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif représenté par la retenue de garantie.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. En dehors de l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances qui entraîne le rejet systématique de l'offre, toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sous 48 heures.

12. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngoro procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, le **15 juin 2022 à 15 heures** précises dans la salle des Actes de la Mairie de Ngoro. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

13. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation.

Après ouverture des Offres par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont de deux (02) types notamment :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve de la production desdites pièces sous 48 heures** ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièce falsifiée (**la Commission Départementale de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non satisfaction, à au moins **80%** soit **24/30** des critères essentiels ;

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence du sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **30 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Connaissance du site sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;
- d) Les moyens techniques et matériels sur **03 critères** ;
- e) La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de NGORO, Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une Offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre sera évaluée **moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGORO (Service Technique, Tél : 695 737 458).

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert **1517**.

YAOUNDE le 17 Mai 2022

Le MAIRE

NANGO Anne Marceline

COMMUNE DE GARI GOMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 BIS/AONO/CGG/CIPM/2022 DU 1ER AVRIL 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (2) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE LAMBO ET TOMBI, COMMUNE DE GARI-GOMBO DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de GARI GOMBO, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de deux forages équipés de PMH à Lambo et Tombi, dans la commune de Gari-Gombo, Département de la Boumba et Ngoko.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

La réalisation des études géophysiques et d'implantation ;
L'exécution des travaux de fonçage (foration) ;
Le développement du forage ;
L'équipement du forage (tubage et mise en place du massif filtrant et sabot) ;
La pose d'une pompe à motricité humaine ;
La construction de la superstructure ;
L'analyse de l'eau ;
La désinfection du forage ;
Fourniture de la caisse à outils ;
Formation de deux artisans réparateurs.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux du présent Appel d'Offres est de **Seize million (16 000 000) franc CFA TTC** ;

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique et installées en territoire Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public de la République du Cameroun (MINADER) au titre de l'Exercice budgétaire 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à la Commune de Gari Gombo, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Commune de Gari Gombo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA payable à la recette municipale de Gari-Gombo.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un 01 original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Gari Gombo, au plus tard le 26 MAI 2022 à 13 heures précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 Bis/AONO/CGG/CIPM/2022 DU 1er AVRIL 2022
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (2) FORAGES ÉQUIPÉS
DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE LAMBO ET TOMBI, COMMUNE DE
GARI-GOMBO DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès de la localité, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution respectant le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit trois cent vingt mille (320 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit trois cent vingt mille (320 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devra être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la Commune de Gari Gombo, le **26 MAI 2022 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des Actes de la Commune de Gari-Gombo, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation**A. A Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- 1) La capacité financière ; Oui/Non
- 2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non
- 6) La présentation de l'offre. Oui/Non

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétaire Général à la Commune de Gari-Gombo aux numéros 696 25 92 46,674 32 38 38.

GARI-GOMBO le 1 Avril 2022

Le MAIRE

SIMOMORI II DE BINGUE Hervé

COMMUNE DE MELONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 17/05/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DIX (10) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE LELEM MOUANTONG DANS
L'ARRONDISSEMENT DE MELONG. DEPARTEMENT DU MOUNGO. REGION DU LITTORAL
FINANCEMENT : BIP- MINDDEVEL 2022.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de MELONG, Autorité Contractante. Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence. pour les Travaux de Construction d'un bloc de dix **(10)** boutiques au marché de Lelem Mouantong, dans l'Arrondissement de Melong, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent la **construction d'un (01) bloc de dix (10) boutiques au marché de Lelem Mouantong dans l'Arrondissement de Melong, Département du Moungo, Région du Littoral.** Ces travaux sont en lot unique.

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros oeuvre et ceux du second oeuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- TRAVAUX PREPARATOIRES -ETUDES
- TERRASSEMENT
- FONDATIONS
- MACONNERIE - ELEVATION CHARPENTE-COUVERTURE MENUISERIE METALLIQUE ELECTRICITE
- PEINTURE V.R.D.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du MINDDEVEL en ressources transfère, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	Construction d'un (01) bloc de dix (10) Boutiques au marché de Lelem Mouantong	20 000 000 (Vingt millions)	

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables. Secrétariat Général de la Mairie de MELONG, Maître d'Ouvrage.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Melong dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la Recette Municipale de MELONG, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais. en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général de la Commune de Melong, BP : 12 Melong, au plus tard le **06/06/2022 à 11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/COMMUNE?MELONG/CIPM/ST/2022 DU 17/05/2022
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DIX (10) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE LELEM
MOUATONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
Financement : BIP MINDDEVEL
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Délai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre vingt dix (90) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (Quatre cent milles) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toutes les pièces du dossier de soumission devront obligatoirement dater postérieurement de la date de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **06/06/2022 à 12 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong, sis à la Commune de Melong.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence ou non-conformité après 48 h après de l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission.
- c) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme
- d) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou Membre d'un Groupement d'entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- g) Modification d'une quantité dans le Devis ;
- h) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- i) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.
- j) Offre technique incomplète pour absence des pièces suivant :
 - ? Rapport de visite du site avec photo.
 - ? Conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le DAO
- k) Offre financière incomplète pour absence ;
 - ? Soumission timbrée
 - ? Bordereau des prix unitaires
 - ? Devis quantitatif et estimatif
 - ? Sous détail des prix unitaires
- l) Avoir un marché des exercices précédents non achevé dans la commune de Melong.

Critères Essentiels :

- I. référence générale de l'entreprise
- II. Expérience générale de l'entreprise
- III. Expérience dans les travaux similaires
- IV. Capacité technique
- V. Moyens logistiques de l'entreprise
- VI. Matériels de sécurité
- VII. Autres matériels
- VIII. Méthodologie d'exécution
- IX. Organisation et déroulement du projet
- X. Capacité financière

N.B : le non-respect de 80% des oui des critères entraîne l'élimination du candidat.

Les principaux critères d'évaluation

- I. Références de l'Entreprise ;
- II. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- III. Expérience du personnel d'encadrement ;
- IV. Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Melong, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des services Techniques de la Commune de MELONG.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

MELONG le 17 Mai 2022

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNE DE GARI GOMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CGGB/SG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D UNE MINI CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DANS LA LOCALITE DE LOM, COMMUNE DE GARIGOMBO, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de GARI-GOMBO, lance pour le compte de la localité de LOM dans l'Arrondissement de GARI-GOMBO, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réalisation d'une mini-centrale solaire photovoltaïque dans la localité de LOM.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- Les travaux de génie civil et la construction d'un local technique ;
- L'implantation du champ photovoltaïque d'une capacité minimale de 12 KW, d'une ligne BT de 1000m en câble torsadé 2x50mm² et 03 branchement témoins avec compteurs prépayés ;
- L'installation et le raccordement des équipements connexes : batteries, onduleurs et régulateurs ,
- Le raccordement et la mise en service de l'ouvrage.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux objet du présent d'Appel d'Offres est de ; **50 000 000 (Cinquante-millions) Francs CFA TTC ;**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine et n'ayant pas abandonné un marché.

5. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement public du Ministère de l'Eau et de l'Energie, Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de GARI-GOMBO, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : _____ dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de GARI-GOMBO, Service de la Planification et du Développement Local, Tel ; _____ sur présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de GARI-GOMBO, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de GARI-GOMBO, Service de la Planification et du Développement Local, au plus tard le **26 mai 2022 à 12 heures** précises et portera les mentions suivantes ;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CGGB/SG/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D UNE MINI CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DANS LA LOCALITE DE LOM, COMMUNE DE GARIGOMBO, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de QUATRE (04) mois, incluant toutes les Contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date

de notification de L'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le Délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel soit : Un million francs (1 000 000) FCFA, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel

d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devra être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme, signée par l'autorité compétente ou une autorité administrative.

12. Ouverture des Plis New(Additif)

L'ouverture des offres se fera en un temps a ta Main de GARI-GOMBO, le **26 MAI 2022 à 13 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GARI-GOMBO, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'un sous pli ,
- 2) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- 3) Absence de la caution de soumission ;
- 4) Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures Réglementaire

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif,
- 2) Offre financière incomplète.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques : critères essentiels

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur ;

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont Toffre technique aura Obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

14. Attribution

- 1) Administrative sera jugée conforme ;
- 2) Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3) Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moinsdisante en excluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de GARI-GOMBO, Service de la Planification et du Développement Local.

GARI-GOMBO le 12 Mai 2022

Le MAIRE

SIMOMORI II DE BINGUE Hervé

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 00055/C/MINHDU/SG/C2D-CR /ACR2 DU 11 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
RESTREINT N° 00010/RIIT/MINHDU/CIPM-MINHDU/CCCM-TR/CR-C2D/ 2022 DU 1ER MARS 2022 POUR LE
CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS DIVERS
DANS LA VILLE DE BAMENDA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAN « CAPITALES
REGIONALES 2 »**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, communique que le groupement INTEGC Sarl /Integrated Engineers Associates a été qualifié à l'issue de l'analyse des offres techniques de l'appel d'offres sus-référencé, pour l'ouverture de son offre financière.

Ledit Groupement est informé que la date d'ouverture des offres financières lui sera communiqué par le Président de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain.

Le présent communiqué sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 11 Mai 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

UNIVERSITÉ DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00005173/AONO/UDO-CIPM/22 DU 17 MAI 2022, POUR
L'AMENAGEMENT DE LA ZONE PARKING DU COMPLEXE NGANDO MPONDO, AU CAMPUS II DE
L'UNIVERSITE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA, EXERCICES 2022
ET SUIVANTS.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
FS 461-390004-211000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du vaste programme de construction du complexe NGANDO MPONDO de l'Université de Douala, et dans le souci d'apporter les meilleures conditions de stationnement des véhicules dans l'enceinte dudit complexe, le Recteur de l'Université de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'aménagement de la zone parking du complexe NGANDO MPONDO.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent : l'aménagement de la zone parking du complexe NGANDO MPONDO, au Campus II de l'Université de Douala.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est estimé à trois cent quarante millions quatre cent soixante-un mille deux cent seize (340 461 216) **francs CFA Hors Taxes**, soit quatre cent six millions (**406 000 000) francs CFA** toutes Taxes Comprises, payable de manière suivante : - 100 000 000 en 2022 ; et le reste pour les exercices suivants.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun justifiant d'une expérience établie en matière de construction.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de l'Université de Douala, sur la ligne budgétaire **FS 461-390004-211000** des exercices 2022 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté auprès de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphone 697 58 60 97, 699 54 08 63, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphone 679180079, 697 58 60 97, 699 54 08 63, dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement de la somme non remboursable de **200 000 francs CFA (deux cent mille francs)**, au compte spécial CAS-ARMP n° 33598800001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC du Cameroun.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra être déposée de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphone 679180079, 697 58 60 97, 699 54 08 63, au plus tard **22 Juin 2022, à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 00005173/AONO/UDO-CIPM/22.

**DU 17 MAI 2022, pour l'aménagement de la zone parking du complexe NGANDO MPONDO, au campus II de l'Université de Douala
?A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”.**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux, objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de (huit millions cent vingt mille) **8 120 000 francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances.

L'absence de ladite caution entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois**.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un seul temps et aura lieu le **22 Juin 2022 à 14 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, dans la salle de réunion de la CIPM au Campus I de l'Université de Douala.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité au-delà de 48heures;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a abandonné aucun marché au cours des trois dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Insuffisance de l'expérience requise ;
- Absence de la capacité financière exigée ;
- non-respect d'au moins dix-huit (18) des vingt-quatre (24) critères essentiels.

Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Propositions techniques et méthodologie d'exécution
- Le délai d'exécution (? 03 mois) ;
- Personnel d'exécution ;
- Moyens techniques et matériels demandés ;
- Expérience de l'entreprise.
-

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée est évaluée la moins disante, sous réserve que son offre ne contienne pas des prix anormalement bas par rapport au référentiel du marché.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la auprès de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphone 679180079, 697 58 60 97, 699 54 08 63, dès publication du présent avis.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 17 Mai 2022

Le RRECTEUR

ONDOA MAGLOIRE

COMMUNE DE SOMALOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-SMO/CIPM/2022 DU 09/05/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE (CPFF), DANS LA COMMUNE DE SOMALOMO, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST : (PHASE 1)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2022, le Maire de la Commune de SOMALOMO, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, Pour l'exécution des travaux de construction DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE (CPFF) , dans la Commune de SOMALOMO, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est : (PHASE 1)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

LOT N° 100: TRAVAUX PRELIMINAIRES ;

LOT N° 200: FONDATIONS ;

LOT N° 300: BETON ARME EN ELEVATION ;

LOT N° 400 : MACONNERIE ;

LOT N° 500 : PLOMBERIE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : Cinquante millions (50 000 000) francs CFA.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de SOMALOMO (Recette Municipale).

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de SOMALOMO (Service Technique), dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50.000) FCFA** , représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la Recette Municipale de SOMALOMO.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de SOMALOMO, au plus tard le **1ER Juin 2022 à 09 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 005/AONO/C-SMO/CIPM /2022 DU 09/05/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE Pour les travaux de construction DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE (CPFF) dans la Commune de SOMALOMO, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est. (PHASE 1)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de quatre (04) mois calendaires.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCA de ladite garantie est de : cinq cent mille (500 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard Quinze (15) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des offres administratives technique et financières aura lieu le **1er Juin 2022 à 10 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM), placée auprès de la Commune de SOMALOMO (Case communautaire).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme au-delà des quarante huit heures réglementaires (oui ou non) ;
- Absence de la caution de soumission
- Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées
- Dossier technique ou/et financier incomplet
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié (oui ou non) ;
- Non satisfaction d'au moins 70% des critères de qualification (oui ou non).

15- Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) le délai d'exécution ;
- iv) attestation et rapport de visite de site illustré par des photos ;
- v) les références de l'entreprise

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins – disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de SOMALOMO, Service Technique. Tél :698 47 42 15.

SOMALOMO le 9 Mai 2022

Le MAIRE

NDJANKOUM Felix Jean Paul

COMMUNE DE SOMALOMO

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C.SMO/CIPM/2022 DU 09/05/2022 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE KOMBA 2
-MALENE MBOMBA (5,70 KM)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public MINTP de l'Exercice 2022, le Maire de la commune de SOMALOMO, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de SOMALOMO, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route KOMBA 2 – MALENE MBOMBA (5,70 km), dans la commune de Somalomo, Département du Haut- Nyong, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offre portent sur :

INSTALLATIONS

? Installation de chantier ;

? Amené et repli de matériel.

NETTOYAGE ET TERRASSEMENT

? Débroussaillage ;

? Déforestation ;

? Abattage d'arbres ;

? Remblai en graveleux latéritique provenant d'emprunts ;

? Reprofilage/compactage ;

? Curage et remise en forme des fossés en terre existants ;

? Curage et remise en forme des exutoires existants.

ASSAINISSEMENT- DRAINAGE

? Curage des buses (Ø?1,5m) et des dalots (H ? 1,5m) ;

? Fourniture et pose de buses métalliques Ø 1000 mm.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC des travaux est de vingt-sept millions (27 000 000) Francs CFA

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de SOMALOMO dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de SOMALOMO dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de SOMALOMO.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de SOMALOMO (Service des Marchés), au plus tard le **01/06/2022 à 9 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C.SMO/CIPM/2022
DU 09/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA ROUTE KOMBA 2 – MALENE MBOMBA (5,70 km), DANS LA
COMMUNE DE SOMALOMO, DEPARTEMENT DU HAUT- NYONG, REGION DE L'EST.
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

9. Delai de Livraison

Les délais prévisionnels d'exécution sont de quatre (04) mois incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel, conformément au tableau ci-dessus.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot choisi, soit un montant de deux cent soixante-dix-sept mille (270 000) FCFA.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la case communautaire de la commune de SOMALOMO, le **01/06/2022 à 10 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de SOMALOMO, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Absence de plus de 70% des sous-détails des prix unitaires quantifiés ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- A) La capacité financière Oui/Non
- B) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- C) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- D) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- E) Compréhension du projet et présentation de l'offre Oui/Non

Page 6 sur 102

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

14. Attribution

La lettre-commande sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée la moins disante et qui aura satisfait à l'essentiel des spécifications technique.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de SOMALOMO, Tél : 697 675 514/ 650 151 923/ 698 007 778.

SOMALOMO le 9 Mai 2022

Le MAIRE

NDJANKOUM Felix Jean Paul

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 DU 18 MAI 2022 RELATIF A LA FOURNITURE, AUX TRAVAUX D'INSTALLATION ET À LA MISE EN SERVICE DE TROIS (03) ÉLECTROPOMPES DE DÉPOTAGE PRODUITS AVEC VARIATEURS DE VITESSE ET UNITÉ DE SURVEILLANCE DES POMPES AU DÉPÔT SCDP DE BAFOUSSAM ET DE CINQ (05) ELECTROPOMPES DE TRANSFERT AU DÉPÔT SCDP DE BELABO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
O11N1 ET O08M1.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement des capacités de réception et de chargement des wagons-citernes et des camions-citernes dans les Dépôts, le Directeur Général de la SCDP lance, pour le compte de cet Organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture, aux travaux d'installation et à la mise en service de trois (03) électropompes de dépotage produits avec variateurs de vitesse et unité de surveillance des pompes dans le dépôt SCDP de Bafoussam et de cinq (05) électropompes de transfert du dépôt SCDP de Belabo.

2. Consistance des prestations

Les Prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites au CCTP du DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est **de six cent seize millions cinq cent vingt-deux mille cinq cent francs CFA Toutes Taxes Comprises (616 522 500 FCFA TTC)** réparti par lot comme suit :

N° du lot	Coût prévisionnel en FCFA TTC
1	217 035 000
2	399 487 500

4. Allotissement

Les Prestations objet du présent Marché sont constituées de deux (02) lots définis comme suit :

N° du lot	Désignation du lot
1	Fourniture, travaux d'installation et mise en service de trois (03) électropompes de dépotage produits avec variateurs de vitesse et unité de surveillance des pompes au Dépôt SCDP de Bafoussam.
2	Fourniture, travaux d'installation et mise en service de cinq (05) électropompes de transfert produits avec variateurs de vitesse et unité de surveillance des pompes au Dépôt SCDP de Belabo.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2022 sur les lignes d'imputation budgétaires **O11N1** et **O08M1**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP, Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 650 21 02 64, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **deux cent cinquante mille francs (250 000 F) CFA** payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **08 juin 2022 à 10h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 ,Poste 12060 / Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention:

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/ DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 DU 18 MAI 2022 RELATIFA LA FOURNITURE, AUX TRAVAUX D'INSTALLATION ET À LA MISE EN SERVICE DE TROIS (03) ÉLECTROPOMPES DE DEPOTAGE PRODUITS AVEC VARIATEURS DE VITESSE ET UNITÉ DE SURVEILLANCE DES POMPES AU DÉPÔT SCDP DE BAFOUSSAM ET DE CINQ (05) ELECTROPOMPES DE TRANSFERT AU DÉPÔT SCDP DE BELABO ».

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Prestations est de **dix (10) mois** par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréés par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant réparti par lot comme suit :

N° du lot	Montant de la Caution de soumission en FCFA
1	4 300 000
2	7 900 000

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, toutes les pièces du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **08 juin 2022 à 11h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

? Dossier administratif

? Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres;

? Document falsifié ou fausse déclaration ;

? Non soumission au Régime d'Imposition Réel ;

? Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

? Offre technique

? Non-obtention d'au moins 80 % des critères essentiels à l'évaluation technique, soit la non-validation de quatre (04) critères essentiels sur cinq (05).

? Offre financière

? Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

- Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

- Lettre de soumission financière signée et timbrée.

? Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et fera sur la base des critères suivants :

• Références de l'Entreprise Oui/Non

• Moyens matériels Oui/Non

• Moyens humains Oui/Non

• Méthodologie et planning de réalisation des Prestations

• Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché Oui/Non Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

N.B : un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 12060) ou (+237) 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction des Projets, Etudes et Suivi des Travaux (SDPEST) : Tél (+237) 679 51 88 84 ou 6 94 84 06 08.

Visite des sites

Une visite des différents sites est nécessaire à chaque candidat dès la publication du présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par chaque Responsable du site concerné.

DOUALA le 18 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE SOMALOMO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.SMO/CIPM/2022 DU 09/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE D'EKOM ET CERTAINS LAMPADAIRES SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE SOMALOMO, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, le Maire de la commune de Somalomo, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Somalomo, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique Primaire d'EKOM et des l'éclairage publique solaires dans la commune de Somalomo, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d' Offres portent sur:

LOT 1

- ? Les travaux préparatoires;
- ? La maçonnerie;
- ? La charpente- la couverture et le faux plafond;
- ? La menuiserie bois
- ? La menuiserie métallique ;
- ? L'électricité;
- ? La peinture;
- ? Les VRD.

LOT 2

- ? Les travaux préparatoires;
- ? Le remplacement des batteries (35);
- ? Le remplacement de certaines plaques solaires (06) ;
- ? Le remplacement des minuteries et ou interrupteur crépusculaires ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC des travaux est réparti comme suit:

N° Lot 1: REABILITATION d'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L' EPP d'EKOM = **10 900 000**

N° Lot 2: REABILITATION DE CERTAINS LAMPADAIRES (35) SOLAIRES A SOMALOMO = **14 7 00 000**

4. Allotissement

N° Lot 1: REABILITATION d'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L' EPP d'EKOM

N° Lot 2: REABILITATION DE CERTAINS LAMPADAIRES (35) SOLAIRES A SOMALOMO

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais ainsi que celle ayant une expérience dans le domaine de l'énergie solaire.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public De la République du Cameroun, Exercice 2022:

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Somalomo dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Somalomo dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Somalomo.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Somalomo (Service des Marchés), au plus tard le **1er/06/ 2022 à 09 heures** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.SMO/CIPM/2022 DU 09/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE D'EKOM ET CERTAINS LAMPADAIRES SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE SOMALOMO, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

"A ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution pour l'ensemble des lots s'est de quatre (04) mois, incluant

Toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux

Conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le Délai-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot choisi.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de la case communautaire de Somalomo ,le **1er /06/ 2022 à 10 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés au près de la commune de SOMALOMO , en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires:

a. Offre Administrative

1) Absence de la caution de soumission;

2) Pièce falsifiée;

3) Non-conformité de l'une des pièces dudossier administratif après le délai de 48 Heures réglementaire;

b. Offre technique

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée;

2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

1) Absence de plus de 70% dessous-détails des prix unitaires quantifiés;

2) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans Le devis estimatif;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques:

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière Oui/Non

2) Les références de l'Entreprise Oui/Non

3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et

D'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières de ssoumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de«oui» supérieur ou égal à 70% seront examinées.

15. Attribution

La lettre-commande sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée la moins disante et qui aura satisfait à l'essentiel des critères définies dans le Dossier d'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires (d'ordre technique) peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du service Technique de la Commune de Somalomo, Tél: 698474215

SOMALOMO le 9 Mai 2022

Le MAIRE

NDJANKOUM Felix Jean Paul

UNIVERSITÉ DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005174/AONO/UDO-CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ET D'EQUIPEMENT DE CERTAINS BATIMENTS AU CAMPUS I DE L'UNIVERSITE DE DOUALA EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS. FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
FS 461 390004 220101

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans la perspective de remettre en état certaines infrastructures et améliorer les conditions de travail des personnels administratifs et enseignants de l'institution dont il a la charge, le Recteur de l'Université de Douala lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'extension et d'équipement de certains bâtiments au campus I de l'Université de Douala en deux (02) lots distincts :

- **Lot 1** : extension du bâtiment de la Direction des Affaires académiques et de la coopération (DAAC) ;
- **Lot 2** : extension et équipements du bâtiment de la Direction des Affaires Administratifs et Financiers (DAAF).

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation comprennent l'extension, de l'ensemble des bâtiments concernés dans tous les corps d'état tels que défini dans la description technique du projet, suivant les domaines ci-dessous :

- Les travaux de maçonnerie ;
- Les travaux de menuiserie aluminium, métallique et bois ;
- Les travaux de carrelage et revêtements de sol et murs ;
- Les travaux de plomberie et installation sanitaire ;
- Les travaux d'installation électrique ;
- Les travaux de canalisations et faux plafonds ;
- Les travaux d'étanchéité ;
- Les travaux de peinture ;
- Prescriptions environnementales ;
- Modifications en cours d'exécution ;
- Coordination des travaux-Vérifications ;
- Protection des ouvrages ;
- Nettoyage-Propreté du chantier ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de quatre-vingt-dix millions (90 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises **répartit comme suit** :

- Lot 1 : 40 000 000 (quarante millions) **Francs CFA** Toutes Taxes Comprises ;
- Lot 2 : 50 000 000 (cinquante millions) **Francs CFA** Toutes Taxes Comprises ;

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise installée au Cameroun et justifiant d'une expérience dans le domaine du génie civil.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de l'Université de Douala dans la ligne **répartit comme suit** :

- **Lot 1 FS 461 390004 220101**
- **Lot 2 FS 461 390004 220102**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (C/DIEM) à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphone 699 54 08 63/ 679 96 97 71/ 691 27 74 75 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (C/DIEM) à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze Mille (75 000)Francs CFA** payée au compte spécial CAS-ARMP N°33598800001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC du Cameroun.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, Téléphone 699 54 08 63/ 679 96 97 71/ 691 27 74 75., au plus tard le **22 juin 2022**, à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° N°00005174/AONO/UDo-CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ET D'EQUIPEMENT DE CERTAINS BATIMENTS AU CAMPUS I DE L'UNIVERSITE DE DOUALA EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS. ».

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois pour chaque lot.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant réparti comme suit :

- **Lot 1** : huit cent mille (800 000) Francs CFA ;
- **Lot 2** : un million (1 000 000) Francs CFA

Établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Elle doit être valable pendant trente (30) jours après la date de validité des offres.

L'absence de la caution entraînera le rejet de l'offre sans aucune possibilité de recours.

Les autres pièces administratives et financières requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur et devront obligatoirement dater de **moins de trois (03) mois**.

11. Ouverture des Plis

l'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un seul temps et aura lieu le **22 juin 2022 à 14 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala, dans sa salle sise au bâtiment abritant les services de la DAAPA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du Dossier Administratif ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence de documents justifiant une capacité financière supérieure ou égale à 50% du cout prévisionnel ;
- Non-respect d'au moins seize (16) des vingt un (21) critères essentiels;
- Absence de la déclaration sur l'honneur dans l'offre technique, de ne pas avoir abandonné un marché au cours des Trois (03) dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

Critères essentiels

- La présentation de l'offre ;
- La conformité technique des prestations ;
- La Méthodologie d'exécution des prestations ;
- Le délai d'exécution ;
- Les références du soumissionnaire ;
- Capacité financière ;
- La disponibilité du personnel technique ;
- Le matériel d'exécution ;
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée est évaluée la moins disante. Sous réserve que ses prix ne soient pas anormalement bas, par rapport au référentiel du marché. Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, Téléphone 699 54 08 63/ 679 96 97 71/ 691 27 74 75

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 17 Mai 2022

Le RRECTEUR

ONDOA MAGLOIRE

PRÉFECTURE DU NOUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCEN°005/DAO/MINEPIA/SZK/F32/CDPMP/2022
DU 29/03/2022 POUR LE TRAVAUX DE REFECTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT A LA STATION
ZOOTECHNIQUE DE KOUNDEN.FINANCEMENT BIP 2022**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, Le Préfet du Département du Noun, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de REFECTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT DE LA STATION DE KOUNDEN.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la REFECTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT A LA STATION ZOOTECHNIQUE DE KOUNDEN, Arrondissement de KOUOPTAMO dans le Département du Noun et portent sur:

A: TRAVAUX PRELIMINAIRES,
B: BÉTON ARMÉ, MANÇONNERIE ET CARRELAGE,
C : ELEMENT DE TOITURE/PLAFOND,
D: TRAVAIL DU BOIS, DU MÉTAL ET DU VERRE,
E: ÉLECTRICITÉ, PLOMBERIE ET PEINTURE.

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de **15 000 000 (quinze million) FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais Ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture de Foumban, secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la préfecture de Foumban, Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés, dès publication du préser- Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA** payable à la Recettes départemental des Finances du Noun.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la préfecture de Foumban, Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés, ou plus tard le **25/05/2022 à 10 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante:

**« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE
N°005/DAO/MINEPIA/SZK/F32/CDPMP/2022 DU 29/03/2022 POUR LE TRAVAUX DE REFECTION D UN
LOGEMENT D'ASTREINT A LA STATION ZOOTECHNIQUE DE KOUNDEN.**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de 03 mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **trois cent mille (300 000) de francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de cotation sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **25/05/2022 à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Noun, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires ;**

1. Dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
2. Absence de la caution de soumission ou terme du dépouillement;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Note technique inférieur à 80% (22 Oui sur 27) des critères d'analyse des offres;
5. Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié.
6. Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;

B. Critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Conformité du matériel aux spécifications techniques de la Demande de Cotation ;
3. Service après-vente ;
4. Délai de livraison maximal de quatre-vingt-dix (90) jours ;
5. La capacité financière.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de Note technique inférieur à 80% (22 Oui sur 27) ne verra pas son offre financière examinée.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès à la préfecture de Foumban, Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Noun.

L'Autorité Contractante se réserve le droit en toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

FOUMBAN le 26 Avril 2022

Le PRÉFET

UM DONNACIEN

COMMUNE DE GALIM TIGNERE

**AVIS DE CONSULTATION N° 14/DC/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM-CGT/2022 DU 17 MAI 2022
RELATIVE AU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME SUR LE
MAYO-TAGOURI PK14+200 SUR LA ROUTE COMMUNALE GALIM-TIGNERE WOGOMDOU (12,00ML),
DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE
L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER 2022**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de GALIM TIGNERE, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation RELATIVE AU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME SUR LE MAYO-TAGOURI PK14+200 SUR LA ROUTE COAMUNALE GALIM-TIGNERE WOGOMDOU (12,00ml), pour un délai de livraison de six (06) mois et conformément aux travaux principaux. Les prestations de la présente consultation portent sur le contrôle de l'exécution des travaux DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME SUR LE MAYO-TAGOURI PK14+200 SUR LA ROUTE COMMUNALE GALIM-TIGNERE WOGOMDOU (12,00ml) comme suit :

- CONTROLE ET SURVEILUNCE DES TRAVAUX ;
- FRAIS D'HEBERGEMENT ;
- FOURNITURE DES RAPPORTS D'ACTIVITES ;
- FRAIS DE TRANSPORT ET DIVERS.

2. Cout Prévisionnel

La hauteur de 5 200 000 (cinq millions deux cent mille) francs CFA.

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais.

4. Financement

La construction objet de la présente Consultation est financée par le BIP MINTP ligné Fonds Routier Exercice 2022 à

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré aux heures ouvrables à Tignère de 7h 30mn à 15h 30mn au Bureau Départemental du **CVUC** du Faro et Déo (tel : 678 20 15 45/696 70 06 94, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** à la recette municipale de GALIM TIGNERE.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2022 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé aux heures ouvrables à Tignère de 7h 30mn à 15h 30mn au Bureau Départemental du CVUC du Faro et Déo (tel : 678 20 15 45/696 70 06 94, au plus tard **le 14 Juin 2022 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 14/DC/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM-CGT/2022 RELATIVE AU CONTROLE
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME SUR LE MAYO-TAGOURI PK14+200 SUR
LA ROUTE COMMUNALE GALIM-TIGNERE WOGOMDOU (12,00ml)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

7. Délai de Livraison**Délai de réponse des soumissionnaires :**

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de **vingt (20) jours** ouvrables à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

8. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une Attestation d'Immatriculation ;
- une caution de soumission d'un montant de cent cinq (105 000) Francs CFA ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- un plan de localisation signé ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation d'un montant de **vingt-cinq (25 000) Francs CFA ;**

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Partie technique :

- existence de la méthodologie du planning de livraison ;
- conformité avec les caractéristiques techniques ;
- projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé.

Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de matériel proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif.

L'enveloppe scellée portera la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION N° 14/DC DC/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM-CGT/2022 17 MAI 2022 REUTIVE
AU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME SUR LE MAYO-TAGOURI
PK14+200 SUR LA ROUTE COMUNALE GALIM-TIGNERE WOGOMDOU (12,00mi), DANS LA COMMUNE DE
GALIM-TIGNERE,
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GALIM TIGNERE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps **le 14 Juin 2022 à 15 heures** précises aux heures ouvrables à Tignère de 7h 30mn à 15h 30mn au Bureau Départemental du CVUC du Faro et Déo (tel : 678 20 15 45/696 70 06 94).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation**1- EVALUATION DES OFFRES**

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

2 -Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DC ;
- Absence d'un sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70%.

3- Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après:

- Présentation des offres (1 critère) ;
 - Délai d'exécution conforme (1 critère);
 - planning de livraison (1 critère) ;
 - Références du cocontractant dans le domaine du contrôle et du suivi des prestations 1;
 - Service après-vente (1 critères) ;
 - Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
 - Projet de la lettre-commande dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
 - Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.
- Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à au moins six (6) sur les huit (8) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

Grille de notation :

N°	CRITERES	NOTATION	
		OUI (yes)	Non (no)
1	PRESENTATION DE L'OFFRE 1 critère		
A	Document relié à la spirale		
B	Intercalaires de couleur autre que le blanc		
C	Descriptions des prestations paraphés et signés à la fin		
D	DELAJ D'EXECUTION 1 critère		
E	Planning de livraison 1 critère		
2	LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE 1 critère		
A	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 critère)		
C	SERVICE APRES-VENTE 1 critère		
3	CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES 1 critère		
A	Projet de Marché dûment rempli, signé et daté 1 critère		
B	Documents financiers 1 critère		
	TOTAL		

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre- Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante jours (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à Tignère de 7h 30mn à 15h 30mn au Bureau Départemental du CVUC du Faro et Déo (tel : 678 20 15 45/696 70 06 94.

GALIM-TIGNERE le 17 Mai 2022

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

COMMUNIQUE N°003/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/NMVR DU 17 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES RESPONSABLES ET LE PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions du dossier d'appel d'offres national ouvert n°001/AONO/BUNEC/CIPM/ 2022 relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie pour les responsables et le personnel du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC), selon la procédure d'urgence ;

Vu le rapport d'analyse des offres financières et synthèse ;

Vu la lettre n°0010/BUNEC/CIPM/SEC du 12 mai 2022 portant proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du BUNEC.

Le résultat définitif dudit appel d'offres se présente comme suit :

N° du Lot	Rang	Prestataire	Note global/100	Montant TTC FCFA	Délai en mois
Unique	1er	AXA Cameroun BP : 4068 Siège Social Douala ; tel : 233423159/233426171. Fax : 233426453	88,4%	48 835 921	12

L'attributaire de la Lettre-Commande AXA Cameroun BP : 4068 Siège Social Douala ; tel : 233423159/233426171. Fax : 233426453 est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives et Financières du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC), Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, pour établissement de la Lettre-Commande correspondante.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 17 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 011 /D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 17 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT N°3 : RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE NGANG II - EWOT- NKOKADZAP, 1KM). FINANCEMENT : BIP MINADER 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°000000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°006/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du **22 MARS 2022** pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines pistes agricoles dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (LOT N°3 : Réhabilitation de la piste agricole de Ngang II - Ewot- Nkokadzap, 1km).

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du ... mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°006/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du **22 MARS 2022** pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines pistes agricoles dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (LOT N°3 : Réhabilitation de la piste agricole de Ngang II - Ewot- Nkokadzap, 1km) et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

Le MAIRE

ADS SARL; BP 3148 YAOUNDE TEL: 677 11 46/96

ONDIGUI OWONA Jean francois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

UNIVERSITÉ DE DOUALA

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00005171/DC/UD-CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION D'UNE FANFARE ET D'UN TATAMI À L'UNIVERSITÉ DE DOUALA, EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA- EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
FS 461 360007 222800

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci de rehausser la qualité d'animation des activités sportives socioculturelles et d'améliorer les conditions de travail et d'entraînement des athlètes de son institution, le Recteur de l'Université de Douala envisage lancer une demande de cotation pour **l'acquisition d'une fanfare et d'un tatami à l'Université de Douala, en deux (02) lots distincts** ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : acquisition d'une fanfare
- Lot 2 : acquisition d'un tatami

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente demande de cotation comprennent **l'acquisition d'une fanfare et d'un tatami à l'Université de Douala**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations objet de la présente demande de cotation est estimé à **Trente millions (30 000 000) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises repartis en (2) deux lots :

- Lot 1 : 15 000 000 Francs CFA TTC
- Lot 2 : 15 000 000 Francs CFA TTC

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun exerçant dans le domaine.

5. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le Budget de l'Université de Douala, exercice 2022 suivant les lignes :

- Lot1 : FS 461 360007 222800
- Lot2 : FS 461 360007 222801

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphone 697 58 60 97/ 679 96 97 71/ 691 27 74 75 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, ; téléphone 697 58 60 97/ 679 96 97 71/ 691 27 74 75 dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000(cinquante mille)francs CFA** payée dans le compte spécial CAS-ARMP n° 33598800001-89de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC du Cameroun.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, Téléphone 697 58 60 97/ 679 96 97 71/ 691 27 74 75 au plus tard **le 16 juin 2022 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention.

“Demande de cotation n° N°00005171/DC/UD-CIPM/2022 du 16 mai 2022,

Pour l'acquisition de la fanfare et d'un tatami à l'Université de Douala, en (02) deux lots distincts.

?A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est **d'un (01) mois pour chaque lot.**

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) francs CFA pour chaque lot**, établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances.

L'absence de ladite caution entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois**.

11. Ouverture des Plis

l'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un seul temps et aura lieu le **16 juin 2022 à 14 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala, dans sa salle sise au bâtiment abritant les services de la DAAPA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

L'évaluation des offres se fera conformément aux critères ci-après pouvant entraîner l'élimination

- Absence de la Caution de soumission ;
- Absence d'une pièce du Dossier administratif ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Spécifications techniques non conformes;
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a abandonné aucun marché au cours des trois dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Absence de la capacité financière exigée de 25% du coût TTC prévisionnel du projet. Soit **3 750 000 FCFA**, pour chaque lot.

Critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre ;
- La conformité de l'offre aux spécifications techniques ;
- Le certificat de garantie ;
- Le service après-vente ;
- Le planning ressortant le délai de livraison conforme;
- La preuve d'acceptation du contrat.

13. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les deux lots.**

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte, téléphone 697 58 60 97/ 679 96 97 71/ 691 27 74 75.

DOUALA le 16 Mai 2022

Le RRECTEUR

ONDOA MAGLOIRE

COMMUNE AWAE

COMMUNIQUE N°003/C/SAE/CIPM/CAWAE /2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR MIMBANG-ODOUDOUMA II-CARREFOUR NAKO DANS LA COMMUNE D'AWAE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AWAE FINANCEMENT : BIP 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AWAE COMMUNIQUE;

Par Décision N°003/D/SAE/CIPM/CAWAE du 16 Mai 2022, la Lettre Commande, objet du Dossier d'Appel d'Offres n°002/AONO/SAE/CIPM/CAWAE/2022 du 1^{er} Avril 2022 pour les travaux de réhabilitation de la piste agricole carrefour Mimbang- Odoudouma II-carrefour Nako dans la Commune d'Awaé, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC proposé et corrigé (FCFA)	Coût prévisionnel TTC (FCFA)	Délai d'exécution en mois	Rang
ETS LA PAIX	95,65%	41 798 257	44 000 000	03	1 ^{er}

L'Entreprise **HMO CAMEROON SARL** BP 1441 Yaoundé a présenté une offre évaluée la plus disante.

ETS LA PAIX est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'Awaé, dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de lettre commande.

AWAé le 16 Mai 2022

Le MAIRE

AKONO ALINGA ANDRE REMI

COMMUNE AWAE

COMMUNIQUE N°004/C/SAE/CIPM/CAWAE /2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NKOLNGUET-MESSA OSSU-MVOSSA-CARREFOUR CHAPELLE OYEGUE DANS LA COMMUNE D'AWAE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AWAÉFINANCEMENT : BIP 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AWAE COMMUNIQUE;

Par Décision N°004/D/SAE/CIPM/CAWAE du 16 Mai 2022, la Lettre Commande, objet du Dossier d'Appel d'Offres n°002/AONO/SAE/CIPM/CAWAE/2022 du 1^{er} Avril 2022 pour les travaux de réhabilitation de la route communale Nkolnguét-Messa ossu-Mvossa-carrefour chapelle Oyegue dans la Commune d'Awaé, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC proposé et corrigé (FCFA)	Coût prévisionnel TTC (FCFA)	Délai d'exécution en mois	Rang
ETS LA PAIX	95,65%	28 498 476	30 500 000	03	1 ^{er}

L'Entreprise **HMO CAMEROON SARL**, BP 1441 Yaoundé, a présenté une offre évaluée la plus disante.

ETS LA PAIX est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'Awaé, dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de lettre commande.

AWAé le 16 Mai 2022

Le MAIRE

AKONO ALINGA ANDRE REMI

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 003 DU 17/05/2022 RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'EDITION DU LIVRE SUR LE PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF
FINANCEMENT : FCP
DATE : 17 MAI 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP), est l'un des instruments du cadre opérationnel de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi dans l'axe Décentralisation et Développement Local. Conçu pour 03 phases de 04 ans chacune, son objectif depuis la 3e phase est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement dans les Communes, pour la mise en place d'infrastructures sociales et économiques durables et de qualité.

Après plus de 15 années de mise en œuvre, le Programme a apporté une contribution significative dans l'amélioration des conditions de vie des populations, le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs du développement local, ainsi que du cadre institutionnel, législatif et réglementaire en matière de décentralisation.

Pour atteindre ces résultats, le PNDP s'est positionné au fil du temps, comme un laboratoire de recherche-action au profit des communautés à la base, des communes et du Gouvernement. Il a permis de développer des outils méthodologiques et une expertise avérée dans les domaines de :

- Planification locale ;
- Promotion au niveau local d'une instance de coordination du développement ;
- Mise en place d'un mécanisme de transfert des ressources aux communes ;
- Renforcement des capacités à la maîtrise d'ouvrage des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ;
- Développement des synergies et mise en cohérence des stratégies sectorielles au niveau local.

Fort de cette riche expérience dans le domaine du développement local et de la décentralisation, le PNDP avec l'appui de ses partenaires techniques, a décidé de capitaliser quelques acquis, au profit du milieu universitaire, que du milieu des professionnels impliqués.

C'est ainsi que profitant du Colloque international sur la décentralisation et le développement local organisé par l'Université de Dschang en octobre 2020, le PNDP a lancé le processus de rédaction d'un livre scientifique sur la capitalisation de son expérience dans la mise en œuvre de ses activités. Un consultant indépendant a été recruté sur une base compétitive, pour accompagner le PNDP dans le processus de rédaction de ce Livre. Son mandat a consisté principalement à organiser et structurer les différents exposés présentés par le PNDP lors du Colloque en thématiques pertinentes d'une part, puis à conduire le processus de collecte des données sur le terrain, à travers les questionnaires appropriés, et produire des fiches techniques pour le suivi technique de la rédaction des différents chapitres du Livre d'autre part. Ce travail a été supervisé par le Conseil Scientifique établi à cet effet, et présidé par le Recteur de l'Université de Dschang, avec l'appui, d'un comité technique mis en place au sein du PNDP.

A ce jour, les différentes articulations du Livre comprenant, une introduction générale, trois parties composées de 14 chapitres, une Conclusion générale, complétés par un ensemble de paratextes dont un Prélude, un Prologue, un Avant- Propos, une section Remerciements, une section Dédicace, un préambule, une Préface, une Post face et une quatrième de couverture. L'ouvrage contient des figures, des illustrations, des tableaux et textes, et quelques photos en couverture. Concrètement, le manuscrit de ce Livre d'environ 450 pages au format A4 est donc disponible et le PNDP se propose de passer à son édition, en s'appuyant sur l'intermédiation d'un Professionnel en la matière.

2. Objet

L'objectif principal est de procéder à l'achèvement du projet éditorial du Livre PNDP.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Sélectionner, en accord avec le Programme, une maison d'édition de premier ordre (de grande qualité et de portée internationale) et négocier les coûts relatifs aux opérations d'édition ;
- Suivre le processus de relecture éditoriale ;
- Veiller à l'édition du livre, conformément au « BAT » et dans la langue convenue.

3. Consistance des prestations

Les livrables attendus au terme de ce travail sont:

- Un rapport de démarrage contenant la liste des maisons d'édition potentielles et les caractéristiques du Livre à éditer, les coûts et délais associés ;
- Un rapport d'étape contenant le projet de contrat avec la maison d'édition retenue et le plan de distribution du Livre ;
- Le Livre édité ;
- Le rapport final de la prestation, ressortant le bilan de la distribution du Livre.

4. Participation et origine

Le consultant doit être un bureau d'étude, un libraire ou un distributeur de droit camerounais spécialisé dans la fourniture des services d'édition, l'impression, la diffusion, l'intermédiation et la distribution d'ouvrages scientifiques avec au moins 05 ans d'expérience dans l'industrie du livre. Il doit en outre avoir:

- une expérience justifiée dans la conduite des tâches similaires,
- une bonne connaissance des pratiques et de travail avec les maisons d'édition, de portée internationale,
- une bonne capacité de financement, lui conférant une bonne capacité de préfinancer les activités,
- un excellent réseau de distribution du Livre.

5. Remises des offres

Les Manifestions d'Intérêt écrites (un original et cinq copies) doivent être déposées aux adresses ci-dessous, au plus tard le **02 juin 2022 à 17 Heures (heure locale)** et devront comporter la mention suivante :

« Appel à manifestation d'intérêt n°003 relatif à la sélection d'un consultant en vue de l'édition du livre sur le Programme National de Développement Participatif ».

6. Composition du dossier

Les documents suivants devront être transmis afin que le dossier de candidature soit considéré comme complet aux fins d'ouverture et d'analyse :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Les documents pertinents permettant de connaître le statut juridique du Consultant ;
- Les pièces justificatives (PV de réception, contrats, attestation de bonne fin, etc) permettant la vérification des déclarations conformément aux critères de qualification retenus. Toute information pertinente non justifiée sera sans grande importance.
- Présentation du dossier en six (06) exemplaires, dont 01 original et 05 copies.

Le PNDP se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

7. Critères d'évaluation

Les manifestations d'intérêt seront évaluées selon la pondération ci-après :

- *Présentation du dossier : 5 pts*
- *Compréhension de la mission : 20 points*
- *Expériences probantes dans les missions similaires : 75 points.*

Le Coordonnateur National du PNDP, invite les (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.) et qu'ils ont réalisé avec succès les prestations semblables, (prestation terminée dans de bonnes conditions).

Un consultant sera choisi selon la méthode de sélection de consultant telle que décrite dans le Manuel des Procédures Administratives et Financières du PNDP.

Le consultant classé premier sera sélectionné pour la suite de la procédure.

8. Renseignements Complémentaires

Le Consultant devra préciser le temps nécessaire pour l'édition complète du Livre, allant du travail éditorial à la livraison après le BAT. Cette durée globale de la mission ne devra pas excéder **03 mois**. L'estimation de la charge effective de travail du Consultant durant cette période est de 23 Hommes/jours (H/J), décomposée par phase comme ci-après:

- Phase 01 : 05 H/J,
- Phase 02 : 15 H/J ;
- Phase 03 : 03 H/J.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires sur l'objet de la présente manifestation d'intérêt à l'adresse ci-après :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, BP : 660 Yaoundé – Cameroun, Email : pndp_cameroun@yahoo.fr.

YAOUNDE le 17 Mai 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !